



Evaluation à mi - parcours du projet de Cogestion des Ressources de l’Air et du Ténéré (COGERAT)

Rapport final

Evaluateurs:

Birgit HALLE, Chef d’Equipe, Consultante Internationale

Pierre NIGNON, Consultant National

Seydou AMADOU, Consultant National

19 Janvier 2010

SOMMAIRE

1.	RESUME EXECUTIF	1
2.	L'évaluation à mi – parcours.....	7
2.1	But de l'évaluation	7
2.2	Principaux éléments traités.....	7
2.3	Méthodologie utilisée et structure de l'évaluation.....	7
3.	Le projet et son contexte de développement	9
3.1	Démarrage du projet	9
3.2	Les problèmes auxquels le projet devrait s'attaquer	9
3.3	Les principaux acteurs	9
3.4	Les objectifs et les résultats attendus du projet.....	9
4.	Constatations de la mission sur le projet.....	11
4.1	Pertinence/qualité du design du projet.....	11
4.2	Statut des réalisations des objectifs et des résultats du projet.....	12
4.3	Analyse des principaux acteurs et leur engagement	19
4.3.1	<i>Résultats de l'assistance technique apportée au projet par les partenaires</i>	<i>19</i>
4.3.2	<i>Stratégie du partenariat</i>	<i>20</i>
4.3.3	<i>Appropriation par le pays et les partenaires.....</i>	<i>23</i>
4.4	Gestion du projet et approche de la mise en œuvre	26
4.4.1	<i>Planification du travail et mise en œuvre (Efficacité).....</i>	<i>26</i>
4.4.2	<i>Planification et exécution financière.....</i>	<i>28</i>
4.4.3	<i>Perspective liée au genre</i>	<i>29</i>
4.4.4	<i>Gestion des risques.....</i>	<i>29</i>
4.4.5	<i>Système de suivi-évaluation</i>	<i>30</i>
4.4.6	<i>Rentabilité (Efficience du projet).....</i>	<i>32</i>
4.4.7	<i>Viabilité.....</i>	<i>33</i>
4.4.8	<i>Contribution au renforcement des connaissances du personnel national.....</i>	<i>35</i>
4.5	Facteurs externes.....	36
5.	Résultats, leçons apprises et recommandations.....	37
5.1	Performance globale du projet	37
5.2	Leçons apprises	38
5.3	Recommandations	39
6.	ANNEXES	44
6.1	Termes de référence de l'évaluation	44
6.2	Itinéraire	57
6.3	Liste des personnes interrogées	58
6.4	Résumé des visites sur le terrain	60
6.5	Liste des documents consultés.....	63
6.6	Outil d'analyse participative utilisé	65
6.7	Cofinancement et ressources mobilisées	66
6.8	Autres annexes techniques.....	68
6.8.1	<i>Solde du budget du projet.....</i>	<i>68</i>
6.8.2	<i>Résultats qualitatifs et quantitatifs, bilan des activités.....</i>	<i>69</i>
6.8.3	<i>Cartes de la zone géographique couverte par le projet.....</i>	<i>85</i>

Acronymes et terminologie

APR	Annual Project Report (rapport annuel d'activités)
AREVA	Groupe minier français
ASS	Antelopes Sahelo –Sahariennes
BC	Banque Céréalière
CC	Changements Climatiques
COFO	Commission Foncière
COFOCOM	Commissions Foncières Communale
COGERAT	Projet de Cogestion des Ressources Naturelles de l'Air et du Ténééré
COGES	Comité de Gestion
CL	Cadre Logique
CP	Comité de Pilotage
DAO	Dossier d'Appel d'Offre
DGEEF	Direction Générale de l'Environnement et des Eaux et Forêts
EIE	Etude d'Impact Environnemental
FEM	Fonds pour l'Environnement Mondial
GDS	Gestion Durable des Sols
GRN	Gestion des Ressources Naturelles
Ha	Hectare
HIMO	Haute Intensité de Main d'Œuvre
IEC	Information, Education, Communication
LUCOP	Programme Nigéro-Allemand de Lutte Contre la Pauvreté
ME/LCD	Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre la Désertification
N/A	Non Applicable
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PADDL	Programme d'Appui à la Décentralisation et au Développement Local
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PAN/LCD-GRN	Plan d'Actions Nationales de la Lutte Contre la Désertification- Gestion des Ressources Naturelles
PDC	Plan de Développement Communal
PIR	Project Implémentation Report (rapport d'exécution du projet)
PNEDD	Programme National de Environnement pour un Développement Durable
PNUD	Programme des Nations-Unies pour le Développement
PPG	Project Preparation Grant
PPTE	Programme des Pays Très Endettés
PSRP	Programme Spécial du Président de la République
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
RNNAT	Réserve Nationale Naturelle de l'Air et du Ténééré
ROSELT	Réseau d'observation écologique sur le Sahel et le Sahara à long terme
PRODOC	Project Document (Document du Projet)
R	Résultat
RN	Ressources Naturelles
SDR	Stratégie Développement Rural
S&E	Suivi et Evaluation
SNCC	Société Nationale du Carbonisation du Charbon
SIG	Système d'Information Géographique
SG	Secrétaire Général
SRP	Stratégie de Réduction de la Pauvreté
TDR	Termes de Référence
UGP	Unité de Gestion du Projet

1. RESUME EXECUTIF

Méthodologie

L'approche méthodologique adoptée par la mission a été celle de l'évaluation participative par groupes focaux (focus groups), sur la base d'enquêtes semi-dirigées et d'entretiens avec les différentes parties prenantes en suivant la méthodologie du SEPO (Succès – Echecs – Potentialités – Obstacles). Cette évaluation s'est réalisée à partir : de revue de la documentation, d'entretiens et de rencontres, de visites de terrain et d'ateliers de restitution et discussions. Les étapes successives ont été : une analyse de la genèse du projet, une analyse de la pertinence/qualité du design du projet, une analyse des actions mises en œuvre, des résultats attendus, des engagements des principaux acteurs, de la gestion du projet et des forces et faiblesses du projet. Vu le degré d'avancement du projet, l'analyse de l'évaluation à mi parcours a porté plus particulièrement sur les questions clés de la conception et de la mise en œuvre. Chaque aspect de l'évaluation a été classé selon les critères clés d'évaluation (la pertinence, l'efficacité, l'impact et la viabilité), analysé et commenté et un indicateur qualitatif de performance a été alors retenu par la mission, selon la classification suivante: Très satisfaisant (HS), Satisfaisant (S), Assez satisfaisant (MS), Assez peu satisfaisant (MU), Peu satisfaisant (U), Non satisfaisant (HU).

L'ensemble du processus d'évaluation a été participatif et les points de vue de chaque partie prenante sont intégrés dans l'analyse de la performance globale du projet et des leçons tirées. Les recommandations proposées par la mission sont élaborées en concertation avec les principales parties prenantes et validées pendant un atelier de restitution. Les recommandations se focalisent sur les mesures correctives, les mesures à renforcer les bénéfiques initiaux du projet et les orientations futures soulignant les principaux objectifs.

Constatations de la mission sur le projet

Pertinence/qualité du design du projet :

Le projet, au **plan conceptuel** est bien formulé (satisfaisant), en raison essentiellement d'une approche participative holistique qui s'est forcée de prendre en compte les attentes de l'ensemble des acteurs et partenaires tant nationaux, que régionaux et locaux. La logique entre les résultats intermédiaires, les résultats et l'objectif est claire et complète. Une faiblesse existe dans la formulation, car la gestion propre du projet est intégrée dans le cadre logique. Le projet est pertinent et en adéquation parfaite dans son contexte, mais aussi en harmonie avec les orientations stratégiques nationales en matière d'environnement et de développement durable ainsi que des priorités des partenaires comme le FEM et le PNUD. Il repose ainsi sur une assise politique de soutien très bien intégrée avec pour toile de fonds un choix satisfaisant d'alternatives techniques et technologiques. Certaines de ces techniques et technologies s'avèrent néanmoins très coûteuses et difficiles à prendre en charge par les communautés dans le contexte actuel caractérisé, entre autres, par une chute libre du tourisme, une drasticité climatique de plus en plus marquée et une quasi absence des cofinancements attendus du fait de l'insécurité de la région. Ce nouveau contexte est habilement pris en charge par le projet à travers notamment une gestion communautaire décentralisée et l'intensification des efforts en matière de renforcement des capacités locales.

Niveau des réalisations :

Les niveaux de **réalisation des résultats intermédiaires** sont assez satisfaisants et, ce en raison d'un certain nombre d'acquis additionnels dont la pertinence dans le choix des activités, hormis celles dont la répliquabilité locale semble difficile et/ou très éloignée; il s'agit notamment de l'adoption d'un processus participatif, de la dynamique et flexibilité de la planification ; l'engagement et la motivation des bénéficiaires ; le dimensionnement des activités ainsi que la qualité d'exécution de celles-ci.

Les principales faiblesses qui ont ainsi limité le niveau de réalisation des résultats intermédiaires et des activités en particulier, sont liées aux insuffisances des superficies traitées, aux programmations (définitions des responsabilités, imprécisions du cadre logique), aux mécanismes de suivi - évaluation (absence de dispositifs de mesure des impacts), au choix de la zone ciblée en raison de sa forte extension spatiale qui requiert beaucoup de moyens et d'investissements humains et enfin à l'approche de mobilisation pour les grands ouvrages HIMO qui seront difficiles à poursuivre sans une assistance extérieure. La non- prise en compte des effets secondaires des grands ouvrages et les aménagements incomplets présentent des faiblesses assez importantes et la gestion spatiale par les communes reste encore assez faible.

Mais, malgré des faiblesses, le degré de **réalisation des activités** par rapport au calendrier est assez satisfaisant. Les programmations sont quelque peu respectées malgré le contexte d'insécurité. Les activités des résultats ont en majorité connu des niveaux véritablement satisfaisants d'exécution.

Conséquemment et à quelques nuances près, le degré de réalisation des résultats intermédiaires par rapport au calendrier s'avère assez satisfaisant. La faiblesse majeure est surtout observée au niveau des résultats 2 et 5 avec respectivement l'absence du seul partenaire retenu en ce qui concerne les observatoires de suivi écologique (ROSELT) et l'ineffectivité de la mise en place du Comité scientifique. Ces deux facteurs limitent considérablement les résultats attendus du système de suivi évaluation.

Cumulés, les résultats atteints jusque là permettent de conclure à une **évolution** positive du projet qui tend **vers la réalisation des objectifs** du projet et de ses impacts attendus. Il convient cependant de constater d'une part le sur dimensionnement global - celui d'inverser les tendances de dégradation d'une si grande zone d'intervention – et d'autre part un processus de décentralisation qui n'est pas suffisamment avancé.

Analyse des principaux acteurs et de leur engagement :

L'appréciation de l'**assistance technique** fournie au projet a été faite au regard de la contribution apportée au projet par trois (3) de ses principaux partenaires et acteurs ; le service déconcentré du ME/LCD, les autres services techniques déconcentrés et enfin les projets présents dans la région. Elle est globalement jugée assez suffisante du fait de la faible contribution observée de niveau l'organe de tutelle et des services techniques déconcentrés (exception faite du génie rural et de la Direction Régionale de l'Environnement et de la Lutte Contre la Désertification).

La **stratégie de partenariat** retenue est globalement satisfaisante. Le projet a développé une stratégie d'ouverture, de disponibilité (même au-delà de ses mandats et termes de référence) pour asseoir une coordination et une externalisation du projet vers tous les acteurs et partenaires potentiels. Le cadre institutionnel a connu beaucoup d'avancée sur le plan de l'adoption et de la pertinence des textes mais il reste à les mettre effectivement en application pour la plupart d'entre eux. La stratégie de partenariat a souffert du départ des partenaires de la région tout comme de la faiblesse des moyens d'interventions (humains et matériels) des services déconcentrés et des ONG.

Le fort **soutien** observé au niveau du dialogue et du développement de synergie entre les acteurs de développement au niveau décentralisé, mériterait d'être consolidé. La crise a eu comme conséquence de responsabiliser les acteurs locaux pour une prise en charge du projet. Le soutien et l'implication sont évalués à un niveau très satisfaisant au niveau décentralisé (il s'agit de l'appui des communes et de l'administration territoriale) et satisfaisant aux autres niveaux. L'indicateur de performance satisfaisant concerne l'appui permanent apporté au niveau des communautés locales, des ONG, du secteur privé, des bénéficiaires de base (utilisateurs) et des services techniques déconcentrés.

En ce qui concerne les **rôles et les responsabilités attendus** et exercés par les 1ers responsables au titre du financement du projet (ME/LCD et PNUD), il est déploré un indicateur global assez satisfaisant au niveau des critères retenus à l'exception des critères « Assistance 'intangible » (consultation politique etc.) et « Appui apporté par l'unité de coordination régionale environnement PNUD », appréciés assez peu satisfaisant.

Gestion du projet et approche de la mise en œuvre :

La **planification du travail et la mise en œuvre** sont assez satisfaisants du fait d'une bonne organisation interne, une équipe pluri – disciplinaire, des moyens suffisants et une bonne utilisation des outils de planification. Quelques faiblesses existent au niveau des connaissances techniques spécifiques de l'équipe et dans la conception de la mise en œuvre des différents volets, mais l'assistance est souvent requise, même en dehors du projet.

La **planification et l'exécution financière** du projet sont satisfaisantes au niveau de l'UGP, mais le retard récurrent dans la tenue de la session du Comité du Pilotage crée chaque année de blocages considérables

d'exécution du programme au début de l'année. Certains dépassements de la planification financière s'expliquent par l'obligation de louer de véhicules privés pour les déplacements à cause de l'insécurité qui ne permet pas le déplacement en véhicule financé sous fonds PNUD/FEM.

La prise en compte de la **perspective 'genre'** est évaluée globalement satisfaisante : le critère est également satisfaisant pour tous les sous critères retenus. Hormis le cas de l'équipe du projet qui n'inclut aucune femme même que au démarrage du projet l'UGP comprenait à son sein une femme, l'évaluation a constaté l'égalité d'accès aux services fournis par le projet et une bonne réponse aux intérêts différents.

Le risque bien probable de l'insécurité n'était pas pris en compte dans la formulation initiale du projet. Mais grâce au développement d'une stratégie satisfaisant de **gestion des risques** le projet a réussi à intervenir (de façon réduite) et de continuer les activités. D'autre part, la réponse aux aléas climatiques a été un peu trop focalisée sur la création de banques céréalières, ayant un impact significatif sur les conditions de vie, mais assez limité par rapport aux résultats attendus du projet.

Un certain nombre de facteurs a fortement marqué le **système de suivi évaluation**, aujourd'hui assez peu satisfaisant. En effet, malgré les organes mis en place (Association intercommunale, Cadre de concertation régionale, Organisations communautaires de base), les mécanismes d'auto évaluations communautaires promus, l'existence d'un référentiel pertinent et d'une base documentaire appréciable, ainsi que la régularité des missions de suivi de l'exécution des activités, le système de suivi évaluation l'UGP ne dispose pas d'outils pertinents à même d'aider et de faciliter l'évaluation des effets et des impacts induits par les interventions du projet. La valorisation des informations existantes du système reste restreinte à cause de la diffusion assez limitée. Au demeurant, le plan de suivi évaluation tel que défini dans le dossier du projet est d'une exécution très satisfaisante avec une production régulière de l'ensemble des produits attendus.

La **rentabilité** du projet est assez satisfaisante en ce qui concerne la conformité avec les critères de coûts additionnels des fonds du FEM et la gestion des ressources humaines et logistiques. Le financement des certaines activités n'était pas rentable vu les faibles résultats obtenus par rapport aux attentes. Des efforts considérables de l'UGP ont été effectués pour mobiliser de cofinancements supplémentaires de compensation auprès des autres PTF. L'efficacité d'utilisation des ressources humaines dans ce cas est assez peu satisfaisant, au regard des tâches prioritaires de l'UGP.

La **viabilité** du projet est évaluée globalement assez satisfaisante. Elle est satisfaisante pour les critères de viabilité financière, socio économique et institutionnelle, sous réserve d'une hypothèse de poursuite des versements de la redevance minière en ce qui concerne la viabilité financière. L'étendue de la superficie et la faiblesse conséquente de l'impact spatial des ouvrages isolés d'une part et la faiblesse des mécanismes développés de la planification/gestion spatiales d'autre part ont été appréciés respectivement assez peu satisfaisant pour la viabilité environnementale, et en particulier peu satisfaisant pour la contribution potentielle à la mise en place des conditions de base nécessaires pour assurer une gestion efficace durable de RNNAT.

Il reste encore à faire pour améliorer le niveau du **renforcement des connaissances du personnel national**, évalué globalement assez satisfaisant. Les efforts devront être particulièrement portés sur les mesures à prendre pour améliorer le niveau d'adéquation des technologies vulgarisées, le niveau de la compatibilité des formations par rapport aux besoins réels et le transfert effectif des connaissances et des compétences. Quant au critère de valorisation du savoir faire local il est apparu assez peu satisfaisant dans le cadre du COGERAT.

L'efficacité du programme a été fortement réduite par des **facteurs externes**, surtout négatifs : l'insécurité permanente depuis la reprise de la rébellion au début 2007 et la crise socio – économique liée avec la chute libre du tourisme la diminution du commerce et la chute du dollar ont fortement affecté l'exécution du projet. Egalement les événements climatiques extrêmes (exemple de l'inondation en 2009 et les sécheresses récurrentes) n'ont pas favorisé l'exécution. Seuls facteurs favorisant sont les ressources financières raisonnables des communes grâce aux redevances minières depuis 2008, un niveau d'éducation assez élevé des maires et des conseillers municipaux et les fruits des projets précédents dans la région. Le projet s'est adapté de façon satisfaisante à ces facteurs externes.

Résultats, leçons apprises et recommandations

La **performance globale** du projet est assez satisfaisante et une continuation du projet est recommandée par la mission d'évaluation à mi - parcours. Le projet a obtenu des bons résultats dans la mise en place de mécanismes/structures fonctionnels de gestion des RN, incluant l'implication de toutes les parties prenantes au niveau décentralisé, mais des faiblesses importantes existent dans la réalisation des produits environnementaux attendus.

Les principaux acquis du projet :

- Création des bases d'un partenariat au niveau local avec les communes mais aussi au niveau régional grâce à l'intercommunalité et au cadre de concertation régional
- Réussite de l'approche de l'intégration de la gestion des ressources naturelles dans la planification du développement local et les PDC au niveau des 4 communes
- Mobilisation et responsabilisation des communes qui financent en partie les activités de restauration et de récupération des terres de leurs terroirs, dans le cadre du cofinancement des actions retenues par le COGERAT et conformément aux Plans de Développement Communaux
- Niveau de participation et de mobilisation des communautés
- Création des conditions de prévention de gestion de conflits grâce à la mobilisation sociale et la mise en place des commissions foncières
- Début d'une généralisation des comportements et d'une vision favorables à la préservation de l'environnement dans la zone du Projet.

Les principaux problèmes du projet :

- Problèmes de mobilisation des cofinancements (PTF identifiés) nécessaires pour un impact significatif des réalisations physiques à cause de la suspension d'intervention des importants partenaires potentiels (projets et ONG internationaux) pendant la période d'insécurité (2007 – 2009)
- Impact environnemental peu significatif au regard d'extension spatiale de la zone d'intervention et d'une approche d'intervention éco –systémique non intégrée
- Extension agricole et occupation anarchique des vallées au détriment des aires de parcours ne sont pas prises en compte suffisamment. Les outils de planification/gestion de l'espace dans une vision globale de l'environnement ne sont pas encore internalisés
- Faiblesses du système/mécanismes de suivi/évaluation
- Changement des mentalités s'inscrit dans un processus continu et de longue durée
- Peu de création d'avantages économiques au niveau de la population locale

Leçons apprises

- L'approche cogestion présente beaucoup de potentialités, mais son succès est conditionné à un minimum de ressources financières disponibles au niveau des communes
- La cogestion est faisable même au travers de plusieurs acteurs à différents niveaux, mais elle est conditionnée à un montage institutionnel localement accepté par toutes les parties prenantes
- La réalisation des impacts environnementaux attendus est uniquement possible à long terme et pas pendant la vie d'un projet de quelques années

Recommandations :

Un code (1, 2, 3 ou 4) est attribué à chaque recommandation pour rendre explicite le découpage entre les recommandations spécifiques à l'UGP (code 1), celles spécifiques au Comité de Pilotage (code 2), celles spécifiques au PNUD (code 3) et celles qui concernent surtout le ME/LCD (code 4).

Mesures correctives pour la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du projet

Conception :

- Supprimer le résultat R5 qui est en majorité la gestion propre du projet et intégrer les seuls résultats

intermédiaires pertinents (R5.4, partiellement R5.3) au résultat R4. Les dépenses de gestion propre du projet (salaires, fonctionnement,...) devront être déclinées selon leur contribution aux résultats du projet (comptabilité analytique).

Une solution alternative pour garder le R5 serait de supprimer les résultats intermédiaires qui concernent la gestion du projet du R5 et mettre les activités/résultats intermédiaires du projet en matière d'IEC, éducation environnementale, renforcement des capacités dans le R5. Mais la première option semble être plus pertinente car ces activités sont déjà intégrées dans les R 1 – 4 (code 1 + 3).

Mise en œuvre :

- Limiter la zone d'intervention aux 4 communes identifiées initialement pour éviter la dispersion et des impacts, surtout environnementaux, non - significatifs. Les 11 autres communes peuvent être associées aux formations pour ne pas créer l'impression que le projet a abandonné ces communes (code 1 + 2)
- Ré concentrer et focaliser le projet aux activités et résultats clés attendus du projet pour éviter une dispersion avec un impact non significatif sur le terrain. Plus précisément : suspendre le résultat intermédiaire aujourd'hui peu pertinents de l'écotourisme jusqu'à la relance du secteur et limiter l'appui à l'élevage/réintroduction des autruches. Pour l'instant le projet doit assurer la survie des dernières autruches vue l'importance symbolique de l'espèce pour les populations de la région, mais le résultat intermédiaire et les activités liées n'ont pas de chance de créer un impact significatif pendant la vie du projet. (code 1)

Il sera beaucoup plus intéressant de formuler un projet spécifique de la réhabilitation de la RNNAT et de sa faune avec une prévision assez réaliste des besoins financiers nécessaires pour atteindre un impact significatif. Le ME/CLD doit faire tout pour que le financement des actions d'urgence dans le RNNAT et le financement des dépenses récurrentes de la gestion de la réserve seront assurés par une autre source financière (code 4).

- Privilégier l'aménagement complet de quelques sites à la place de la dispersion dans plusieurs sites, traités de façon isolée et sans impact environnemental significatif (approche éco- systémique). Une attention particulière doit être accordée au ré - chargement de la nappe phréatique, ressource clé de la zone et compléter les sites en cours d'aménagement avant l'intervention dans des nouveaux sites (code 1).
- Réviser la distribution du budget FEM restant entre les résultats (par l'UGP et le PNUD) pour assurer la disponibilité des fonds nécessaires à l'aménagement complet des sites (Résultat 2). Cette révision semble être indiquée car le budget FEM du résultat 2 est consommé à 98%, mais uniquement 52% et 56% des budgets des résultats 4 et 5 ont été utilisés (cf. annexe 6.8.1) (code 1 + 3).
- Favoriser les pratiques accessibles au niveau des exploitations familiales et des terrains des parcours (ex. banquettes, compostage, pépinières,...) à la place des grands ouvrages. Pour les grands ouvrages : aider les communes à élaborer les dossiers et d'adresser les dossiers aux partenaires potentiels, les mieux indiqués (code 1)
- Inscire une Mini EIE dans l'étude technique, incluant les mesures correctives et les dispositifs du suivi (code 1).
- Mobiliser d'autres partenaires potentiels (ex. Areva) pour le cofinancement des mesures d'accompagnement dans le but d'augmentation des revenus alternatifs (microprojets de petit élevage, fermes de production intensive, production du charbon du bois à partir de la lutte contre le prosopis juliflora,...) (code 1, 3)
- Promouvoir des publications et supports (fiche technique, bulletins d'informations, dépliants, CD de capitalisation, page Web, résumé des études, larges cartes de terroir des communes) dans le but de favoriser la diffusion d'information et la création d'une vision globale de l'environnement (code 1).
- Poursuivre le renforcement des capacités des acteurs par l'organisation des voyages d'étude (code 1)

Gestion du projet :

- Assurer la réunion du Comité de Pilotage en novembre/décembre pour éviter le blocage des activités au début de chaque année (code 2)
- Réorganiser le partage de cofinancement ou développer de nouveaux mécanismes –moins sensibles à l'insécurité que les projets internationaux- (surtout ME/LCD central et PNUD). Un mécanisme plus assurant que le système des 'lettres de cofinancement' du système PNUD/FEM sera souhaitable dans

l'avenir (code 3, 4)

- Etablir une coordination formalisée avec un partage des tâches (thématique ou géographique) claire entre les différents projets financés par les PTF (code 1)

Suivi/évaluation :

- Compléter les données manquantes dans la base de référence du CL et dans tous les documents de référence (PIR, rapport annuels, etc.) dans le but de rendre le suivi du progrès du projet possible (partiellement fait pendant la mission d'évaluation à mi – parcours pour le CL initial) (code 1, 3)
- Traduire les résultats des études en fiche technique ou résumé simple pour les bénéficiaires à la base (code 1)
- Développer des indicateurs d'impact assez simples et mesurable au niveau UGP et au niveau des communes (code 1)
- Renforcer les capacités en matière de S & E de l'UGP (équipement et capacités de gestion du système SIG/banque de données) (code 1)
- Améliorer la circulation des informations et les échanges entre les acteurs sur les résultats du suivi évaluation (code 1)
- Renforcer les capacités communales en matière S&E et mettre en place un système global et fonctionnel de base de données déconcentré en partenariat avec le PTF (harmonisation) (code 1)
- Assurer un suivi de la nappe phréatique, qui permet l'appréciation qualitative et quantitative (code 1)

Mesures destinées à suivre et à renforcer les bénéfices initiaux du projet

- Continuer les efforts considérables pour doter les communautés de base des capacités techniques, méthodologiques, organisationnelles et financières favorables à l'adoption de nouveaux modes de gestion partagée des ressources (consolidation des acquises) (code 1).
- Renforcer l'appui organisationnel aux différentes structures locales (association inter - communale, communes, COFO, COFOCOM, comités locaux) et régionales (cadres de concertation / harmonisation) afin d'assurer le fonctionnement autonome de ces derniers à la fin du projet (code 1)
- Intensifier l'IEC et l'éducation environnementale en incluant les écoles et l'initiation aux GDS (code 1)
- Rendre opérationnel le système de surveillance écologique et de gestion par le renforcement des communes en ressources humaines compétentes (services E&F, agriculture et élevage). Surtout la présence d'E&F est indispensable à rendre opérationnel le système de la lutte anti-braconnage développé par le projet (code 4).

Propositions d'orientations futures soulignant les principaux objectifs

- Focaliser les activités à l'élaboration et la mise d'œuvre des plans locaux de gestion de l'espace et/ou schémas de l'aménagement des communes, incluant également les extrêmes climatiques (code 1). Les plans/schémas de 4 communes serviront comme éléments clés pour l'élaboration du plan d'aménagement de la RNNAT (code 4).
- Concentrer davantage les activités pour plus de visibilité dans des zones restreintes et présentant une multiplicité et diversité de problématiques (code 1)
- Diriger l'évolution vers une vision et un aménagement éco-systémique (code 1)
- Orienter le rôle du COGERAT progressivement d'un exécutant d'un projet vers un facilitateur du processus engagé par les différentes structures aux niveaux communal et régional (code 1)

2. L' EVALUATION A MI - PARCOURS

2.1 But de l'évaluation

Conformément aux règles et procédures du PNUD/FEM et du PRODOC du projet COGERAT une évaluation à mi- parcours est prévue après 3 ans de mise en œuvre. L'objectif de l'évaluation à mi-parcours est de permettre au Gouvernement du Niger (tutelle du projet) et au PNUD/FEM (agence d'implémentation/bailleur) d'évaluer la pertinence et l'évolution des actions mises en œuvre et de prendre des décisions sur la mise en œuvre au cours du temps restant, y compris (si approprié) des révisions du dossier de projet, la priorisation de certaines activités, la correction des approches de gestion du projet et/ou des possibles nouvelles actions à mener. L'évaluation à mi parcours vise à déterminer, aussi que possible, la pertinence, l'efficacité, l'impact et la durabilité du projet. En plus, elle doit satisfaire les besoins en évaluation de toutes les parties prenantes majeures, à savoir l'équipe de projet (chargé de l'exécution) et les acteurs clés (partenaires et bénéficiaires du projet) qui méritent connaître la qualité de la mise en œuvre. L'évaluation a l'objectif d'apprécier le niveau atteint des réalisations du projet par rapport à ses objectifs, y compris un réexamen de la pertinence des objectifs, de la conception du projet, de la distribution du budget parmi les composantes, des activités à réaliser, des aspects méthodologiques et de la gestion du projet. Elle doit identifier également les facteurs qui ont facilité ou freiné la réalisation des objectifs et formuler des recommandations et suggestions pour l'avenir, consécutivement aux constatations faites et les leçons apprises.

2.2 Principaux éléments traités

Conformément aux TDR les questions clés suivantes sont abordées pendant l'évaluation à mi-parcours :

- Evaluation du niveau de réalisation de l'objectif général du projet, des objectifs spécifiques et des résultats attendus du projet.
- Evaluation des activités du projet: leur pertinence, planification, design, dimension participative, engagement des bénéficiaires, qualité de leur exécution et degré de résultats.
- Evaluation du cadre institutionnel et du processus de gestion du projet: pertinence, effectivité, problèmes rencontrés, modifications apportées (s'il y a eu) et modifications nécessaires (si appropriés). Aussi, il faut faire un examen des rôles et des responsabilités des divers dispositifs et acteurs institutionnels impliqués dans la mise en œuvre du projet, et du niveau de coordination entre les acteurs pertinents.
- Evaluation des efforts des parties prenantes pour soutenir la mise en œuvre du projet.
- Identification des problèmes ou défis rencontrés pendant la mise en œuvre, et des solutions adoptés (si des solutions on été identifiés et/ou adoptés).
- Examen et évaluation du degré auquel les impacts du projet ont touché les bénéficiaires visés.
- Evaluation de la perpétuation et de la pérennité éventuelles des résultats et des bénéfices du projet au-delà de l'achèvement de celui-ci.
- Description des facteurs clés auxquels il faudra accorder de l'attention afin d'améliorer les perspectives de pérennité des résultats du projet et les possibilités de réplication de l'approche.
- Examen de la mise en œuvre du suivi-évaluation du projet.
- Description des principaux enseignements tirés en termes d'activités, méthodologies, mise en œuvre, institutions et autres.

2.3 Méthodologie utilisée et structure d'évaluation

Compte tenu de la nature du projet et des TDR de l'étude, l'approche méthodologique adoptée par la mission est celle de l'évaluation participative par groupes focaux (focus groups), sur la base d'enquêtes semi-dirigées et d'entretiens avec les différentes parties prenantes en suivant la méthodologie du SEPO (Succès – Echecs – Potentialités – Obstacles, cf. annexe 6.6). Le canevas d'analyse s'appuie quant à lui sur les critères et indicateurs propres à l'évaluation de projet préconisés par les directives du FEM en matière de suivi/évaluations et les documents de politique d'évaluation du PNUD.

Cette évaluation s'opère :

- A partir de la revue de la documentation mise à disposition des consultants par la DGEEF, le PNUD, l'unité de gestion du projet COGERAT et les autres partenaires, ainsi que celle collectée par l'équipe de consultants (Cf. annexe 6.5).
- Sur la base d'entretiens et de rencontres avec le maximum de parties prenantes dans la mise en œuvre du projet à évaluer (ME/LCD, PNUD, Coordination projet COGERAT) et, plus largement, avec le plus vaste échantillon d'acteurs impliqués ou concernés (Communes, représentants des communautés locales et des différents groupes de base concernés, ONG locales, acteurs publics et privés, services déconcentrés de l'Etat, ...) (cf. annexe 6.3).
- À travers des visites de terrain d'un échantillon représentatif des réalisations dans les communes de la zone d'intervention
- Sur la base d'une validation participative des constatations et des recommandations de la mission pendant un atelier de restitution et de discussion

Chronologiquement, cette évaluation procède des étapes successives :

- Une **analyse de la genèse du projet**, du contexte et de la définition des objectifs et des résultats attendus.
- Une **analyse de la pertinence/qualité du design du projet** dans le contexte général du pays et, localement, la mise en adéquation avec les problèmes ou besoins des populations de la région cible.
- Une **analyse des actions mises en œuvre, des résultats attendus, des engagements des principaux acteurs, de la gestion du projet et des forces et faiblesses du projet**. Vu le degré d'avancement du programme, le regard de l'évaluation se porte plus particulièrement sur les questions clés de la conception et de la mise en œuvre du projet. Chaque aspect de l'évaluation est classé selon les critères clés d'évaluation (la pertinence, l'efficacité, l'impact et la viabilité), analysé, commenté et conformément aux TDR et aux lignes directrices d'évaluation FEM, un indicateur qualitatif de performance est proposé par la mission, de la manière suivante :

Très satisfaisant (HS)	Le projet devrait atteindre ou dépasser tous ses principaux objectifs en matière d'environnement mondial et produire des bienfaits substantiels pour l'environnement mondial, sans faiblesses majeures. Il peut être présenté comme une « bonne pratique ».
Satisfaisant (S)	Le projet devrait atteindre la plupart de ses principaux objectifs en matière d'environnement mondial et produire des bienfaits satisfaisants pour l'environnement mondial, avec juste quelques faiblesses mineures.
Assez satisfaisant (MS)	Le projet devrait atteindre la plupart de ses principaux objectifs pertinents mais avec des faiblesses importantes ou une pertinence globale limitée. Il ne devrait pas atteindre certains de ses principaux objectifs en matière d'environnement mondial ni produire certains des bienfaits prévus pour l'environnement mondial.
Assez peu satisfaisant (MU)	Le projet devrait atteindre la plupart de ses principaux objectifs en matière d'environnement mondial avec des faiblesses importantes, ou seulement certains de ses principaux objectifs concernant l'environnement mondial.
Peu satisfaisant (U)	Le projet ne devrait pas atteindre la plupart de ses principaux objectifs en matière d'environnement mondial ni produire des bienfaits satisfaisants pour l'environnement mondial.
Non satisfaisant (HU)	Le projet n'a pas atteint, et ne devrait pas atteindre, ses principaux objectifs en matière d'environnement mondial ni produit des bienfaits valables.

- **Formulation des résultats, leçons tirés et recommandations.** L'ensemble du processus d'évaluation est participatif et les points de vue de chaque partie prenante du projet sont intégrés dans l'analyse de la performance globale du projet et des leçons tirées. Les recommandations proposées par la mission sont élaborées en concertation avec les principales parties prenantes et validées pendant un atelier de restitution. Les recommandations se focalisent sur les mesures correctives, les mesures à renforcer les bénéfiques initiaux du projet et les orientations futures soulignant les principaux objectifs.

La structure de l'évaluation et du rapport correspondent à ces principales étapes de la méthodologie.

3. LE PROJET ET SON CONTEXTE DE DEVELOPPEMENT

3.1 Démarrage du projet

L'appui à la gestion des ressources naturelles dans l'Aïr et le Ténéré a connu une longue histoire des programmes d'assistance depuis les années 1980 (DANIDA, PNUF, WWF, UICN). La requête du Niger auprès du Fonds Mondial pour l'Environnement, a été approuvée pour un montant de quatre millions 4 000 000 USD, pour le financement du Projet de Cogestion des Ressources de l'Aïr et du Ténéré – Phase II (COGERAT II), pour la période 2006 - 2011. La signature officielle de la convention est intervenue le 22 août 2006, entre le Gouvernement de la République du Niger représenté par la Ministre des Affaires Etrangères et de l'Intégration et le Représentant Résident PNUD au Niger, en présence du Ministre D'Etat, Ministre de l'Hydraulique, de l'Environnement et de la lutte Contre la Désertification (MHE/LCD).

Le processus de démarrage des activités a commencé avec la tenue de l'atelier de lancement, le 09 septembre 2006 et la première réunion du Comité de Pilotage, le 10 septembre 2006 à Agadez. Cette rencontre a regroupé les acteurs, les représentants des communautés locales, les autorités administratives et coutumières, les partenaires au développement, les services techniques, les ONG et les projets intervenant dans la zone du COGERAT.

3.2 Les problèmes auxquels le projet devrait s'attaquer

Les principaux problèmes auxquels le COGERAT fait face sont : (i) l'absence d'un environnement favorable pour des actions communes en synergie (plate-forme intercommunale) ; (ii) l'absence d'objectifs communs de gestion et de responsabilisation entre l'Etat et les communautés locales (accord de cogestion); (iii) la pauvreté des communautés régionales et locales (amélioration de la productivité des sols et de la conservation des eaux) ; (iv) le manque de capacités des communautés et des services de l'Etat pour adopter des méthodologies et des techniques de gestion durable des terres (formation) ; (v) le manque d'informations sur les tendances et les potentialités des sols et des ressources naturelles pour des décisions et des options de gestion (connaissances scientifiques et locales basées sur le suivi et la gestion adaptative).

Le **but à long terme** du projet est de contribuer à la lutte contre la dégradation des terres et à la conservation des écosystèmes sahariens du Nord Niger, en intégrant les processus de développement local et de la décentralisation. Les actions qui sont développées dans le cadre du COGERAT Phase II visent à s'attaquer aux causes fondamentales de la dégradation des terres et de la réduction de la biodiversité dans la RNNAT et ses zones connexes (à savoir principalement la pauvreté des populations locales et la croissance de pratiques inappropriées et non contrôlées d'exploitation des ressources naturelles).

3.3 Les principaux acteurs

Les principaux acteurs du projet sont les structures décentralisées, notamment les communes et les communautés locales, les utilisateurs de la Réserve, les groupements socioprofessionnels et ONG, les commissions foncières, les chefs traditionnels, les autres leaders d'opinion, le Gouvernorat de la région et les services techniques déconcentrés. S'ajoutent également le Ministère de l'Environnement et de la Lutte Contre la Désertification (M/E-LCD) (dans l'ancrage institutionnel du projet), le PNUD en tant qu'Agence d'Exécution pour le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), les Partenaires Techniques et Financiers, le Comité de Pilotage, le Forum des Partenaires, l'unité de gestion et les cellules du COGERAT, l'antenne de la Réserve Naturelle de l'Aïr et du Ténéré et le Comité Scientifique.

3.4 Les objectifs et les résultats attendus du projet

L'**objectif** du COGERAT est de contribuer à la "mise en place d'un système décentralisé de gestion des sols et des ressources naturelles de la Réserve Naturelle Nationale de l'Aïr et du Ténéré (RNNAT) et ses zones connexes, permettant de renverser les tendances à la dégradation du milieu et d'améliorer les conditions de vie des populations résidentes".

Les résultats attendus du projet sont les suivants :

- **Résultat attendu 1** : Les capacités et la compréhension des acteurs à adopter des modes de gestion partagées sont renforcées
- **Résultat Attendu 2** : Les conditions de vie, ainsi que l'intégrité de l'écosystème sont améliorées grâce à la mise en œuvre de méthodologies et technologies appropriées pour la gestion durable des sols et des ressources naturelles
- **Résultat Attendu 3** : L'utilisation efficace d'outils et de méthodes de cogestion favorise la conservation et la restauration des sols, l'utilisation durable des ressources naturelles et l'amélioration des conditions de vie.
- **Résultat Attendu 4** : Un système de suivi basé sur les connaissances scientifiques et locales concernant l'évolution de la situation socio-économique et écologique est fonctionnel.
- **Résultat Attendu 5** : Apprentissage, évaluation et gestion adaptative améliorés.

Le Projet COGERAT intervient dans le complexe Aïr-Ténéré (20 millions d'hectares) (cf. annexe 6.8.3) constitué par la Réserve Naturelle Nationale de l'Aïr et du Ténéré (RNNAT) et ses zones connexes (terroirs des communes de Tabelot, de Timia, de Gougaram et d'Iferouane). Les autres 11 communes de la région Agadez ont été ajoutées comme zone connexe au début du démarrage opérationnel du projet.

4. CONSTATATIONS DE LA MISSION SUR LE PROJET

4.1 Pertinence/qualité du design du projet

Formulation initiale du projet

Critères d'analyse	Forces	Faiblesses	Commentaire
Cohérence des objectifs avec les contextes environnemental et socio-économique	Objectifs répondent parfaitement aux problèmes environnementaux et socio-économiques prioritaires et s'intègrent dans le processus de la décentralisation		HS
Processus de la formulation initiale du projet	Formulation basée sur une longue phase des études profondes (18 mois) et un processus participatif des consultations de toutes parties prenantes	Les études, produits et leçons apprises des projets précédents n'ont pas été suffisamment exploités et valorisés avant le lancement du PPG	S La rébellion a causé la perte de beaucoup des données et études. Faiblesses de mémoire institutionnelle et d'exploitation des documents au ME/LCD
Adéquation de la stratégie	La combinaison de la gestion communautaire/décentralisée avec la lutte contre la dégradation/GRN et l'amélioration des conditions de vie présente une stratégie holistique de caractère pilote au Niger	Le traitement du problème de la dégradation par l'exploitation minière (ressources stratégiques) est presque impossible au niveau décentralisé et la stratégie n'inclut pas d'interventions au plus haut niveau du pays.	S
Contribution des résultats aux objectifs	Les résultats sont pertinents et se complètent pour atteindre l'objectif	Cf. remarque sur la stratégie, les problèmes liés au secteur minier ne sont pas pris en compte	S
Contribution des résultats intermédiaires aux résultats	La plupart des résultats intermédiaires sont pertinents et logiques pour les résultats	Les résultats intermédiaires et surtout les activités (voir mise en œuvre) du R5 concernent la gestion propre du projet et ils n'ont aucun lien avec les résultats du projet (à l'exception du 5.4). Ils ne contribuent pas au résultat 5. Versions finales du PRODOC en anglais et français ne sont pas identiques, plusieurs résultats intermédiaires sont déplacés entre R2 et R3	MS Erreur profonde dans l'application du CL comme outil de planification pendant la formulation des résultats intermédiaires du R5
Contribution au renforcement des capacités des structures nationales	Formation des acteurs locaux et valorisation de savoir-faire local jouent un rôle central dans le design du projet		HS
Politique de soutien			
Cohérence avec les politiques sectorielles nationales	Traduction opérationnel de la SRP, de la SDR, des politiques environnementales (PNEDD, PAN/LCD-GRN...) et de la décentralisation, du développement local et des importantes initiatives de l'Etat (programme spécial, PPTE...)		HS
Cohérence avec la politique de soutien du PNUD et du FEM	Lutte contre la dégradation est prioritaire dans le programme/pays du PNUD et elle s'inscrit dans le programme opérationnel 15, priorité stratégique 2 du FEM		HS

Technologie appropriée	Technologies prévues de GDS conforment aux normes nationales et en continuité avec les appuis précédents	Grands ouvrages difficiles à réaliser par les populations sans appui externe	MS
Indicateur de performance : (S) satisfaisant			

Adéquation de la stratégie dans le contexte actuel

Critères d'analyse	Forces	Faiblesses	Commentaire
Adéquation par rapport aux évolutions socio-économiques		Promotion de tourisme n'est plus très adéquate actuellement après sa chute libre. La reprise sera timide et ne peut pas être significative pendant la vie du projet Forte extension des cultures maraichages pas suffisamment adressée	S - MS Chute libre de tourisme à cause de la rébellion depuis 2007, une vraie reprise n'est pas très probable jusqu'à la fin du projet et les potentialités de contribution du secteur aux revenus locaux resteront assez faibles.
Adéquation par rapport aux évolutions environnementales		Les événements climatiques extrêmes (inondations sécheresses) sont devenus plus fréquents. Plusieurs réalisations physiques (grands ouvrages) et précautions devront être adaptées aux événements extrêmes	S – MS Il faut mieux prendre en compte les extrêmes climatiques dans le design des actions même si, cela pourrait rendre les actions plus chères
Adéquation par rapport aux évolutions institutionnelles	Cadres de décentralisation et du développement local prennent plus en plus forme concrète	Les partenaires potentiels – mêmes confirmés au début – de cofinancement ne sont plus sur place ou n'ont pas respecté les engagements	MS Nouvelles opportunités de cofinancement / synergies devront être développées et valorisées Une approche plus sûre que le système des 'lettres de cofinancement' du système PNUD/FEM serait souhaitable dans l'avenir
Indicateur de performance : encore (S) satisfaisant, mais en régression vers MS			

Le projet, au plan conceptuel est bien formulé (satisfaisant), en raison essentiellement d'une approche participative holistique qui s'est forcée de prendre en compte les attentes de l'ensemble des acteurs et partenaires tant nationaux, que régionaux et locaux. La logique entre les résultats intermédiaires, les résultats et l'objectif est claire et complète. Une faiblesse existe dans la formulation, car la gestion propre du projet est intégrée dans le cadre logique. Le projet est pertinent et en adéquation parfaite dans le contexte auquel il se réfère, mais aussi en harmonie avec les orientations stratégiques nationales en matière d'environnement et de développement durable ainsi que des priorités des partenaires comme le FEM et le PNUD. Il repose ainsi sur une assise politique de soutien très bien intégrée avec pour toile de fonds un choix satisfaisant d'alternatives techniques et technologiques. Certaines de ces techniques et technologies s'avèrent néanmoins très coûteuses et difficiles à prendre en charge par les communautés dans le contexte présent caractérisé entre autres par une chute libre du tourisme, une drasticité climatique de plus en plus marquée et une quasi-absence des cofinancements attendus due à l'insécurité de la région. Ce nouveau contexte est habilement pris en charge par le projet à travers notamment une gestion communautaire décentralisée et l'intensification des efforts en matière de renforcement des capacités locales.

4.2 Statut des réalisations des objectifs et des résultats du projet

Appréciation des activités

Critères d'analyse	Forces	Faiblesses	Commentaire
--------------------	--------	------------	-------------

<p>Pertinence des activités</p>	<p>Ouvrages de la stabilisation des sols, formations, appui organisationnel sont adaptés pour atteindre les résultats</p> <p>Activités en réponses aux attentes des populations</p>	<p>Reproductibilité non évidente en ce qui concerne les gros ouvrages</p> <p>Quelques activités éloignées des résultats principaux attendus (construction des puits en ciment, BC,..)</p> <p>La conception de la réintroduction des autruches à travers plusieurs unités de l'élevage est précoce vu que la station initiale n'est même pas encore opérationnelle.</p> <p>Appui à la pépinière à Timia (90% arbres fruitières) n'est pas pertinent car les gens disposent déjà de jardins et de la connaissance technique</p>	<p>MS</p> <p>Recommandation : ré-concentration et focalisation des activités aux résultats clés du projet pour éviter une dispersion avec un impact non significatif</p> <p>Mise en place d'organes de suivi d'impact</p> <p>Une formation en construction des puits traditionnels sans bois serait plus pertinente</p> <p>Commentaire : Le seul partenaire scientifique/ technique assez compétent au Niger (ASS) pour un appui au programme de réintroduction des autruches a décidé de transférer ses activités dans le domaine de réintroduction vers le sud du pays (Sud de la région Zinder)</p> <p>Répliquer l'approche 'arbres pour la régénération naturelle' sur la gestion des structures communautaires (voir Tabelot)</p>
<p>Planification des activités</p>	<p>Processus participatif, dynamique et itératif, conjointement avec les communes</p>	<p>Faible définition des contributions individuelles et des rôles</p> <p>Programmations sans véritables spécifications par unité locale</p> <p>Manque de mécanismes de suivi /évaluation techniques simples à utiliser par les populations</p>	<p>MS</p>
<p>Zone d'intervention</p>	<p>Zone initiale (4 communes raisonnable)</p>	<p>Extension de la zone aux 11 communes connexes (décision 1. CP) est uniquement justifiable dans le cadre du contexte politique sensible.</p> <p>Forte dispersion des efforts du personnel pour servir la zone connexe et création des attentes au niveau des populations. Moyens du projet fortement insuffisants pour une intervention et un impact significatif dans la zone connexe</p>	<p>MU</p> <p>Recommandation : ré-concentrer les activités du projet sur la zone d'intervention initiale et développer d'appui – conseil vers la zone connexe</p>
<p>Design des</p>	<p>Adapté aux</p>	<p>Activités imprécises dans le</p>	<p>MU</p>

activités	<p>connaissances/ capacités locales pour les petites et moyennes mesures techniques (compost, plantation des arbres,...)</p> <p>Normes techniques en général respectées</p>	<p>cadre logique, forte sous-estimation des ressources (financières, humaines) nécessaires pour la réalisation des grands ouvrages</p> <p>Résultats attendus non explicites, indicateurs d'impact insuffisamment élaborés</p> <p>Design 'incomplet' d'aménagement des sites avec des grands ouvrages isolés. Forte limitation de l'impact environnemental. Pas de prise en compte des risques potentiels/effets secondaires</p> <p>Reproductibilité non évidente en ce qui concerne les gros ouvrages</p>	<p>Recommandation : Favoriser les pratiques accessibles au niveau des exploitations familiales et des terrains des parcours</p> <p>Inscrire une Mini EIE dans l'étude technique, incluant les mesures correctives et les dispositifs du suivi</p> <p>Privilégier l'aménagement complet de quelques sites à la place de la dispersion dans plusieurs sites, traités de façon isolée et sans impact environnemental significatif (approche éco- systémique)</p>
Dimension participative des activités	Recherche d'adaptation constante du CL au contexte et demandes locales (BC, puits, formations ciblées...)	La réponse aux demandes locales implique quelques éloignements des résultats et objectifs du projet	S
Engagement des bénéficiaires dans les activités	<p>Début de responsabilisation. Mobilisation effective des populations à travers les conseils communaux et les organes mis en place</p> <p>Forte participation des femmes</p> <p>Approche HIMO (avec cash for work) assure une bonne participation pendant la mise en œuvre</p>	La rémunération directe en espèces peut limiter la prise en charge réelle, surtout l'entretien régulier des réalisations n'est pas assuré	<p>S</p> <p>L'approche 'Cash for work' est devenue une directive depuis la stratégie accélérée de la lutte contre la pauvreté en 2005</p> <p>Recommandation : Un renforcement des capacités organisationnelles et en gestion</p>
Qualité d'exécution des activités	Normes techniques bien observées, activités réalisées avec professionnalisme et une grande maîtrise technique	Caractéristiques et exigences techniques requièrent des compétences hors des zones	S
Indicateur de performance : MS			

Degré de réalisation des activités

Critères d'analyse	Forces	Faiblesses	Commentaire
Réalisation des activités du résultat 1	Mise en place effective du cadre régional de concertation des acteurs et des synergies	Attente de l'effectivité d'un cadre juridique et d'autorité légale pour la structure intercommunale	S Des efforts considérables sont encore nécessaires pour doter les communautés de base des capacités techniques, méthodologiques,

	<p>Adoption effective par les parties prenantes d'un accord de cogestion Etat-communes</p> <p>Formalisation d'un mécanisme opérationnel de financement durable des activités GDS/GRN identifié</p> <p>Mise en place des organes locaux de développement</p> <p>Renforcement des capacités</p> <p>Education environnementale initiée</p>	<p>Absence des ressources humaines pour appuyer les organes</p> <p>Mécanisme de financement n'est pas partagé et adopté entre les partenaires</p> <p>Peu d'actions de gestion de terroir (plan de zonage etc.,)</p>	<p>organisationnelles et financières favorable à l'adoption de nouveaux modes de gestion partagée des ressources.</p>
Réalisation des activités du résultat 2	<p>Choix pertinent d'activités a contribué à la réhabilitation et à la régénération des écosystèmes naturels</p> <p>Mise en place de comités locaux de suivi et d'entretien des ouvrages en vue d'une meilleure appropriation des ouvrages communautaires par les bénéficiaires;</p> <p>Amélioration de la sensibilité locale vis-à-vis de l'écosystème</p>	<p>Insuffisance des règles consensuelles de gestion communautaire (convention locale)</p> <p>Limitation des choix techniques en raison des directives nationales</p>	<p>MS</p> <p>Recommandation : Concentrer davantage les activités pour plus de visibilité dans des zones restreintes et présentant une multiplicité et diversité de problématiques</p> <p>Conditions de pérennisation et de durabilité à définir</p>
Réalisation des activités du résultat 3	<p>Flux monétaire, source de revenus, accessibilité aux besoins primaires</p> <p>Développement de collaboration avec la SNCC et économie de bois réalisée avec quelques entreprises</p>	<p>Peu d'actions en matière de protection/gestion de la faune et de la gestion du système de pâturage</p> <p>Faible promotion d'activités et de techniques de renforcement des systèmes de production agropastorale</p> <p>Peu de création de revenus en dehors des actions 'cash for work'</p>	<p>MU</p> <p>Un répertoire des outils et méthodes disponibles doit être développé et vulgarisé</p> <p>Nécessité d'évaluer la contribution financière des actions menées dans le budget des ménages</p>
Réalisation des activités du résultat	<p>Bonnes bases scientifiques disponibles</p>	<p>Connaissances scientifiques et locales insuffisamment structurées et valorisées.</p>	<p>MS</p>

4	Réseau local d'observatoires des conditions écologiques et socio économiques Mise en place d'outils de suivi et de gestion (unité SIG)	Le système de suivi basé sur les connaissances scientifiques et locales concernant l'évolution de la situation socio-économique et écologique n'est pas encore fonctionnel (comité scientifique)	
Réalisation des activités du résultat 5	L'approche gestion adaptative amène à une programmation flexible	Activités insuffisamment définies Renforcement des capacités techniques du personnel faiblement pris en compte	Non mesurable Les activités comme la mise en place du système s&e, du SIG, les missions, les évaluations, l'élaboration des rapports, audits, doivent sortir du CL, il s'agit des aspects de gestion du projet
Indicateur de performance : MS			

Degré de réalisation des résultats intermédiaires

Critères d'analyse	Forces	Faiblesses	Commentaires
Réalisation des résultats intermédiaires du résultat 1	Niveaux d'exécution réalistes dans le temps. Les résultats sont susceptibles d'être atteints avant la fin de la phase Il est en cours d'être mis en place un cadre de concertation intercommunale avec un mécanisme financier convenu par les acteurs en présence ; les capacités techniques locales sont renforcées ainsi qu'un système de gestion des crises et un réseau de surveillance en 2009.		MS Du fait particulièrement de l'insécurité, les structures mises en place n'ont pu être accompagnées et appuyées pour jouer véritablement les rôles attendus – ce même facteur a considérablement limité autant l'encadrement technique de proximité que la mise en œuvre des actions, particulièrement en matière de renforcement des capacités, dans les délais souhaités
Réalisation des résultats intermédiaires du résultat 2	Des efforts considérables ont été faits dans la réalisation d'ouvrages communautaires en matière GDS/GRN avec des réels impacts positifs, placés sous la gestion de comités de suivi. De même, des efforts d'améliorations techniques ont été apportés. Au plan de la valorisation touristique, une stratégie de développement a été développée ainsi que les mécanismes et les partenaires identifiés	Les coûts onéreux et la technicité requise pour la réalisation des activités limitent considérablement l'atteinte des résultats L'absence d'EIE génère des conflits d'intérêts et d'usagers ; il convient d'en prendre compte	MU Les niveaux avancés de dégradation des écosystèmes naturels commande la réalisation de grands investissements. Il importe néanmoins d'envisager des EIE et de mettre en place des dispositifs simples de suivi et de développer les actions suivant une approche systématique L'insécurité résiduelle inhibe tout effort de développement touristique difficilement envisageable à court terme
Réalisation des résultats intermédiaires du résultat 3	La mise en place de relations de confiance a permis non seulement l'installation de commissions foncières appuyées par un secrétariat permanent dans une perspective de cogestion incluant la prévention et la gestion autant des risques que des crises	Retard par rapport au calendrier initial (prévision 2ème année) justifiant la non - exécution des activités liées au renforcement	MS Au démarrage du projet la région ne disposait formellement d'aucune commission foncière ; ce qui la classait au dernier des processus de mise en œuvre du code rural et de la politique foncière rurale. Sous l'impulsion

	éventuelles, mais aussi l'identification des possibilités actuelles pour préserver particulièrement les ressources ligneuses, contrôler les espèces nuisibles et améliorer les systèmes de production agricoles et pastoraux.	des capacités d'une part et d'autre part l'insuffisance des actions	du projet la question a mobilisé aussi bien les collectivités et d'autres partenaires. Le renforcement de ces structures appuiera et facilitera la démarche de cogestion
Réalisation des résultats intermédiaires du résultat 4	Disponibilité d'outils pertinents de suivi écologique (stations météorologiques), d'archivage et d'analyse des données (base de données couplée à un SIG)	La structure partenaire (ROSELT) n'a pu réaliser les activités prévues Seuls les paramètres climatiques sont pris en compte	MS Il importe d'envisager une reprise des activités par la structure partenaire retenue (ROSELT) et étendre les observations à un plus grand nombre de paramètres écologiques
Réalisation des résultats intermédiaires du résultat 5	Le plan de suivi-évaluation est régulièrement mis en œuvre et facilite une gestion adaptative du projet à travers une flexibilité des programmations. Les audits financiers, les rapports techniques et d'études sont fournis et les réunions des différents organes sont tenues ainsi que les sessions d'auto évaluations communautaires.	Comité Scientifique n'est pas mis en place	(MS, voir commentaire chapitre 4.1) Il convient de mettre en place le Comité scientifique et d'améliorer l'efficacité du système de S& E
Indicateur de performance : MS			

Pour les détails voir annexe 6.8.2 (bilan des réalisations)

Progrès vers les objectifs/résultats attendus

Critères d'analyse	Produits attendus	Réalisations décembre 2009	Commentaire
Objectif global :	"Contribuer à la lutte contre la dégradation des terres et à la conservation des écosystèmes sahariens du Nord Niger, en intégrant les processus de développement local et de la décentralisation"	N/A à mi - parcours	
Objectif du projet :	Mise en place d'un système décentralisé de gestion des sols et des ressources naturelles de la RNNAT et ses zones connexes permettant de renverser les tendances à la dégradation du milieu et d'améliorer les conditions de vie des populations résidentes	Objectif trop ambitieux : Processus suffisamment en cours pour un système décentralisé, mais renverser les tendances à la dégradation de cette superficie n'est pas réaliste	MS
Résultat 1 : Les capacités et la compréhension des acteurs à adopter des modes de gestion partagées sont renforcées	La cogestion de Vingt (20) millions d'hectares par l'Etat et les autorités municipales sur la base d'un accord de cogestion entre les quatre (4) communes et l'Etat	Processus suffisamment en cours pour atteindre le résultat dans les 4 communes. L'accord de cogestion Etat-Communes est en phase	S

		signature, mais il n'est pas possible pour la zone connexe	
Résultat 2 : Les conditions de vie, ainsi que l'intégrité de l'écosystème sont améliorées grâce à la mise en œuvre de méthodologies et technologies appropriées pour la gestion durable des sols et des ressources naturelles	La restauration de 55,000 ha de terres dégradées à vocation agropastorale en utilisant des techniques qui amélioreront la collecte et la conservation des eaux de surfaces	Actuel : 5.150 ha Difficile d'atteindre la superficie envisagée, avec surtout la mobilisation de cofinancements pour les grands ouvrages nécessaires qui est en dessous de la planification L'impact écologique des grands ouvrages isolés sur l'écosystème est non significatif	MU (Pas très probable d'atteindre la superficie) Quantification du produit doit être révisée
	La Gestion de 100 000 ha additionnels par les communes et des autres usagers à travers des mesures de conservation et restauration des sols conformément à l'esprit de la décentralisation	Difficile, surtout à cause du niveau de mobilisation de cofinancements pour les grands ouvrages L'intérêt des populations est focalisé aux vallées fertiles (~6.000 ha)	MU (Pas très probable d'atteindre la superficie) Quantification du produit doit être révisée
Résultat 3 : L'utilisation efficace d'outils et de méthodes de cogestion favorise la conservation et la restauration des sols, l'utilisation durable des ressources naturelles et l'amélioration des conditions de vie	La mise en place de 7 Commissions Foncières départementales et/ou communales (COFOCOM) pour servir de cadre de prévention et de gestion de conflits et de sécurisation des producteurs ruraux	5 COFO réalisés en 2009, 7 fonctionnelles à la fin du projet	S
	La diminution à 50% de l'exploitation illégale des ressources naturelles (bois, fourrages, faune sauvage, ...) dans la réserve et de les zones connexes	?? L'indicateur n'est pas mesurable pour le projet. Données pas disponibles à cause d'absence totale des structures autorisées (étatiques) à pénaliser/ arrêter les exploitants illégaux dans les communes	MU à cause de faible qualité d'indicateur
	La réduction de 15% de la consommation de bois dans les zones urbaines, ce qui contribuera à inverser la tendance à la destruction du couvert végétal	Réduction de 15 % de 97.262t (2005) à 82.308t (2008)	S faisables
	La restauration de la faune d'importance internationale et de son habitat à travers la collaboration entre l'Etat, les communautés rurales et les entreprises/industries touristiques	Impossible à réaliser. Le résultat intermédiaire n'est même pas très pertinent pour atteindre les objectifs. Uniquement la réhabilitation des habitats peut être pertinente dans le	U

		contexte du projet	
Résultat 4 : Un système de suivi basé sur les connaissances scientifiques et locales concernant l'évolution de la situation socio-économique et écologique est fonctionnel		Le comité scientifique, qui pourrait continuer même après le projet, n'est pas encore opérationnel, mais la mise en place est faisable et probable d'ici à la fin du projet. Système de suivi basé sur les connaissances locales est fonctionnel	MS
Résultat 5 : Apprentissage, évaluation et gestion adaptative améliorés		Voir observations sur le CL initial ; Résultats intermédiaires sont la gestion du projet	Non mesurable Suppression du résultat est recommandée, intégration 5.3 et 5.4 au R4
Indicateur de performance : MS			

Les niveaux de réalisation des résultats intermédiaires sont assez satisfaisants et, ce en raison d'un certain nombre d'acquis additionnels dont la pertinence dans le choix des activités, hormis celles dont la répliquabilité locale semble difficile et/ou très éloignées ; l'adoption d'un processus participatif, dynamique et flexible de planification ; l'engagement et la motivation des bénéficiaires ; le dimensionnement des activités ainsi que la qualité d'exécution de celles-ci.

Les principales faiblesses qui ont de ce fait limité le statut de réalisation des résultats intermédiaires et des activités en particulier, sont liées à des insuffisances des superficies traitées, dans les programmations (définitions des responsabilités, imprécisions du cadre logique), dans les mécanismes de suivi évaluation (absence de dispositifs de mesure des impacts), dans le choix de la zone ciblée en raison de sa forte extension spatiale qui requiert beaucoup de moyens et d'investissements humains et de l'approche de mobilisation pour les grands ouvrages, l'approche HIMO, difficile à continuer sans assistance extérieure. La non- prise en compte des effets secondaires des grands ouvrages et l'aménagement incomplet présentent des faiblesses assez importantes et la gestion spatiale par les communes reste encore assez faible.

Mais, malgré ces faiblesses, le degré de réalisation des activités par rapport au calendrier est tout aussi assez satisfaisant. Les programmations sont quelque peu respectées malgré le contexte d'insécurité. Les activités des résultats ont en majorité connu des niveaux véritablement satisfaisants d'exécution.

Conséquemment et à quelques nuances près, le degré de réalisation des résultats intermédiaires par rapport au calendrier s'avère assez satisfaisant. La faiblesse majeure est surtout constatée au niveau des résultats 2 et 5 avec respectivement l'absence du seul partenaire retenu en ce qui concerne les observatoires de suivi écologique (ROSELT) et l'ineffectivité de la mise en place du Comité scientifique. Ces deux facteurs limitent considérablement les résultats attendus du système de suivi évaluation.

Cumulés, les résultats élaborés jusque là permettent de conclure à une évolution positive du projet qui tend vers la réalisation des objectifs du projet et de ses impacts attendus. Il convient cependant de faire observer la sur mesure global, celui d'inverser les tendances à la dégradation d'une si grande zone d'intervention, même dans un processus de décentralisation n'est pas suffisamment avancé.

4.3 Analyse des principaux acteurs et leur engagement

4.3.1 Résultats de l'assistance technique apportée au projet par les partenaires

Critères	Forces	Faiblesses	Commentaire
----------	--------	------------	-------------

d'analyse			
Service déconcentré de ME/LCD	Claire perception des modalités de fonctionnement Appropriation de l'approche du projet ; Pleine participation au comité de pilotage	L'organe de tutelle quasiment absent du fait de l'insécurité jusqu'à une date récente, une seule commune dispose d'un représentant Assistance très limitée à cause de manque de moyens de travail Le Conservateur de la RNNAT assure de fonctions dans un endroit très loin de la réserve	MU
Autres services techniques déconcentrés	Participation à tout le processus ; une mention particulière est faite au service de génie rural pour l'appui apporté au projet. ; Appui en ingénierie conseil ;	Pas de représentants dans les communes Assistance très limitée à cause de manque de moyens de travail	MS
Autres partenaires techniques (projets)	Bonne synergie des stratégies surtout avec LUCOP	Absence des autres projets sur le terrain à cause de l'insécurité, appui technique très limité	MS COGERAT est le seul projet qui a travaillé pendant la crise (2007-2009) sur le terrain
Indicateur de performance : MS			

L'appréciation de l'assistance technique fournie au projet a été faite au regard de la contribution apportée au projet par trois (3) de ses principaux partenaires et acteurs ; le service déconcentré du ME/LCD, les autres services techniques déconcentrés et enfin les projets présents dans la région. Elle est globalement jugée assez satisfaisante du fait de la faible contribution observée de l'organe de tutelle et des services techniques déconcentrés (exception faite du génie rural).

4.3.2 Stratégie du partenariat

Participation des parties prenantes locales à la gestion et à la prise de décisions relatives au projet

Critères d'analyse	Forces	Faiblesses	Commentaire
Implication des partenaires dans la gestion adaptive du projet	Niveau de dialogue satisfaisant avec les parties prenantes au niveau local/régional Des partenariats concrets et effectifs sont développés du fait de l'approche d'ouverture du projet Les projets sont membres du comité de pilotage Le COGERAT participe en tant que membre au comité de pilotage du LUCOP par exemple Adhésion à l'approche du		S

	<p>projet</p> <p>Disponibilité à développer une synergie et un partenariat avec le projet</p>		
Utilisateurs des ressources de la réserve	<p>Participation effective au sein de l'organe d'orientation (comité de pilotage) et prise des décisions conséquentes basées aux résultats d'auto-évaluations communales</p>		<p>S</p> <p>L'auto-évaluation est réalisée en toute autonomie par les différentes parties prenantes</p>
Communes	<p>Partenaires privilégiées institutionnelles du projet</p> <p>Cette stratégie de partenariat appréciée positivement du fait de la forte synergie entre les attentes des communes et les objectifs du projet</p> <p>Adhésion de l'ensemble des grandes parties prenantes réalisées à travers la sensibilisation, l'information, le dialogue et concertation permanente de l'ensemble des acteurs tout au long du processus</p>	<p>Faible capacité de réaction ainsi de cofinancement du fait de leurs ressources limitées tant humaines que financières</p>	<p>S</p> <p>Développement par le COGERAT de mécanisme de mobilisation de cofinancement tenant des capacités de financement et des règles budgétaires et d'appui conseil et permettant aux communes de mobiliser des ressources additionnelles</p>
Services techniques déconcentrés	<p>Adhésion à l'approche du projet</p> <p>Contribution à la mise en œuvre</p>	<p>Insuffisance des ressources et pas de présence dans les communes</p>	<p>MS</p> <p>Intervention conditionnée par la prise en charge par le projet ou les communes</p>
ONG locales	<p>Adhésion à l'approche du projet ;</p> <p>Disponibilité à développer une synergie et un partenariat avec le projet ;</p> <p>Participation au CP et à la mise en œuvre du projet</p> <p>Exécution satisfaisante des prestations de service</p>	<p>Insuffisance des ressources humaines et matérielles</p>	<p>S</p>
Administration territoriale	<p>Suivi du projet au titre du vice-président du comité de pilotage</p> <p>Implication dans les visites et missions à l'intérieur de la région</p> <p>Bons dialogue et collaboration entre les autorités et le projet</p> <p>Internalisation de l'approche et des dispositifs du projet</p>		<p>S</p>

<p>Secteur privé</p>	<p>Société minière co - finance à travers les communes la mise en œuvre de certaines activités</p> <p><u>Entrepreneurs locaux</u> Capacités techniques démontrées pour la réalisation des ouvrages</p> <p>Volonté démontrée de renforcement de capacités permettant d'intervenir dans l'exécution des travaux</p> <p>Capacité d'adaptation à la situation d'insécurité.</p>	<p><u>Entrepreneurs locaux</u> : Très peu d'entreprises disposent de pool propre de compétences ; Manque d'organisation</p> <p>Valorisation limitée de certaines ressources humaines formées par le projet</p>	<p>S Négociation société minière : tâche supplémentaire de l'UGP</p>
<p>Indicateur de performance : S</p>			

Qualité et pertinence du cadre institutionnel du projet

Critères d'analyse	Forces	Faiblesses	Commentaire
<p>Pertinence du cadre institutionnel</p>	<p>Niveau central : ME/LCD est le premier concerné de la GRN et à ce titre il est clairement défini comme encrage institutionnel du projet.</p> <p>Le ME/LCD assure la maîtrise d'œuvre et d'ouvrage des Programmes 2 ; 10 et 13 de la SDR</p> <p>Niveau décentralisé : Pertinence au niveau de la mise en concertation, synergie et dialogue des différents acteurs concernés : Existence de dispositifs réglementaires et de cogestion</p>	<p>Insuffisance de lobbying et de plaidoyer pour la promotion Question traitée à travers les cadres de concertation des Programmes SDR</p>	<p>S Besoin de renforcement de l'efficacité de la coordination et la mobilisation des partenaires du projet au niveau national. (l'UGP n'a pas d'antenne à Niamey)</p>
<p>Effectivité du cadre institutionnel</p>	<p>Niveau central L'ensemble des ministères membres du comité interministériel de pilotage de la SDR auxquels il faut ajouter le ministère de l'intérieur et de la décentralisation ainsi que le ministère de l'économie et des finances sont membres du comité de pilotage du projet COGERAT et sont tenus informés de la mise en œuvre du projet. Le ministère chargé de la décentralisation a pleinement participé au processus de mise en place du cadre de concertation intercommunal et d'élaboration de l'accord de cogestion Etat - Communes.</p>	<p>Niveau central : Insuffisance de lobbying et de plaidoyer pour la promotion</p> <p>Niveau décentralisé : Le comité scientifique ainsi que les COFO sont créés mais non fonctionnels ;</p> <p>Absence du comité scientifique empêche certains inputs spécialisés, nécessaire au niveau de l'UGP</p>	<p>MS Besoin d'une plus grande implication en termes de suivi et d'appuis divers du niveau national et déconcentré du ME/LCD</p> <p>Nécessité d'une assistance plus marquée du PNUD et du ME/LCD en appuis de recherche et de négociation de partenariat</p>

	Ministère (ME/LCD) assure la maîtrise d'œuvre et d'ouvrage des Programmes 2 ; 10 et 13 de la SDR et assure un maximum d'effectivité Niveau décentralisé : Fonctionnalité de la plupart des différents structures créées et qualité des inputs; Régularité des tenues des sessions des structures	Les 4 communes ont adopté les textes, mais la création officielle du cadre de concertation inter communal reste à être signée	
Rôles et responsabilités des divers dispositifs et acteurs institutionnels	Cadre institutionnel fonctionnel, régularité des tenues des sessions et des inputs, claire définition et bonne compréhension des rôles et des responsabilités des différents acteurs		S
Partenaires TF	Existence d'un cadre de concertation et de partenariat et synergie sous l'impulsion du projet bâti sur les principes de la déclaration de Paris	Faible présence de PTF, inopérationalité du cadre de concertation et de partenariat et synergie	S Départ et/ou cessation d'activités pour raison d'insécurité et clôture des projets de certains des partenaires identifiés dans le montage financier
Coordination entre les acteurs pertinents		Création de synergies avec d'autres projets est difficile à réaliser à cause de leur absence dans la région Agadez de 2007 – 6/2009 Coordination avec les programmes nationaux (tous basés à Niamey) difficile à réaliser pour l'UGP	MS pour le moment au niveau régional, à vérifier après un retour des autres intervenants, mais une coordination formalisée avec un partage des tâches (thématique ou géographique) claire entre les différents projets financés par les PTF doit être envisagé
Indicateur de performance : S			

La stratégie de partenariat retenue est globalement satisfaisante. Le projet a développé une stratégie d'ouverture, de disponibilité (même au-delà de ses mandats et termes de référence) pour asseoir une coordination et une externalisation du projet vers tous les acteurs et partenaires potentiels. Le cadre institutionnel a connu beaucoup d'avancée sur le plan de l'adoption et de la pertinence des textes mais il reste à les mettre effectivement en application pour la plupart d'entre eux. La stratégie de partenariat a souffert du départ des partenaires de la région tout comme de la faiblesse des moyens d'interventions (humains et matériels) des services déconcentrés et des ONG.

4.3.3 Appropriation par le pays et les partenaires

Soutien et implication des parties prenantes locales pour la mise en œuvre du projet

Critères d'analyse	Forces	Faiblesses	Commentaire
Communes	Communes versent leur cofinancement pour les réalisations (~3%) directement au		HS

	compte du PNUD La crise a bien responsabilisée les communes		
Communautés locales	Adhésion de l'ensemble des grandes parties prenantes réalisées à travers la sensibilisation, l'information, le dialogue et concertation permanente de l'ensemble des acteurs tout au long du processus		S
ONG locales	participation effective au sein de l'organe d'orientation (comité de pilotage) Adhésion à l'approche du projet ; Disponibilité à développer une synergie et un partenariat avec le projet ; Participation à la mise en œuvre du projet Exécution satisfaisante des prestations de service	Insuffisance des ressources humaines et matérielles ;	S
Bénéficiaires de base (utilisateurs)	En zones nomades, mobilisation des populations locales nomades dans des travaux physiques de forte intensité de main d'œuvre		S Ce qui n'est pas accepté en général pour des raisons culturelles.
Service techniques déconcentrés	Participation effective au sein de l'organe d'orientation (comité de pilotage) et prise de décisions conséquentes basées sur les résultats d'auto-évaluations communales	Insuffisance des ressources humaines et matérielles	S
Administration territoriale	SG du gouverneur en collaboration avec ME/CLD organise les sessions de CP et d'autres réunions Fort soutien à l'initiative de dialogue et de développement de synergie entre les acteurs de développement Ouverture et information sur les activités du projet Compréhension des principes et modalités de gestion du projet Facilitation administrative de sécurité et de Circulation		HS
Secteur privé	Operateurs du tourisme : facilitation des déplacements des missions à des coûts raisonnables (location des véhicules au projet pour les raisons d'insécurité)		S
Indicateur de performance : S à HS			

Le fort soutien observé au niveau du dialogue et de développement de synergie entre les acteurs de développement au niveau décentralisé, mériterait d'être consolidé. La crise a bien responsabilisé les acteurs locaux pour une prise en charge du projet.

Rôle (responsabilités et mandats) du ME/LCD

Critères d'analyse	Forces	Faiblesses	Commentaire
--------------------	--------	------------	-------------

Visites sur le terrain	Participation régulière à la préparation et à la tenue du comité du pilotage, Suivi de la mise en œuvre des recommandations de CP, en total 3-4 visites/an (supervision)		S
Suivi et analyse des TDR		peu d'input technique actif, rôle propre de l'UGP	MU
Préparation et suivi de l'APR	Consolidation des rapports annuels du projet. Prise en compte des résultats obtenus par le COGERAT dans le rapport annuel du ME/LCD	idem	MS Le COGERAT présente son rapport annuel à la réunion annuelle des cadres du ME/LCD
Rapports d'avancement trimestriels et financiers	Consolidation et transmission des rapports trimestriels techniques et financiers au PNUD	idem	MS
Plans de travail	Consolidation des PTA préparés par l'UGP	idem	MS
Rapports d'exécution budgétaires	Les rapports d'exécution technique et financière du projet sont examinés à la réunion annuelle des cadres du ME/LCD	idem	MS
Assistance 'intangible' (consultation politique etc.)	Consolidation et présentation fiche CDMT du COGERAT à la réunion des discussions budgétaires organisée chaque par le ME/LCD	Insuffisance de lobbying de l'approche de la cogestion auprès des autres ministères et partenaires pour renforcer l'impact du COGERAT au niveau national	U Impact des bonnes expériences du COGERAT au niveau national assez limité
Indicateur de performance : MS			

Rôle du PNUD

Critères d'analyse	Forces	Faiblesses	Commentaire
Appui apporté par le bureau PNUD Niger			
Visites sur le terrain	Participation à la préparation de la tenue du comité du pilotage, participation au CP 2006, 2007, 2008 Mission de supervision du représentant résidant et des coordonnateurs du SNU en février 2007, 2008, 2009	Absence au CP 2009	MS
Suivi et analyse des TDR		Peu d'input technique actif, rôle propre de l'UGP	MU
Préparation et suivi de l'APR	Consolidation des rapports annuels du projet préparés par l'UGP et transmission au bureau régional PNUD/FEM. Organisation des revues annuelles des PTA.	idem	MS
Rapports d'avancement	Consolidation des rapports techniques et financiers	idem	MS

trimestriels et financiers			
Plans de travail	Consolidation des PTA préparés par l'UGP Organisation des réunions de validation des PTA	idem	MS
Rapports d'exécution budgétaires	Organisation des audits annuels		S
Assistance 'intangibile' (consultation politique etc.)	Augmentation du cofinancement du PNUD en réponse aux engagements non-réalisés des autres PTF	Pas de support pour trouver des cofinancements alternatifs auprès des PTF pour compenser les engagements non – réalisés à cause de la crise	MU
Appui apporté par l'unité de coordination régionale environnement PNUD	Appui à l'élaboration des TDR de l'évaluation à mi-parcours du projet COGERAT Consolidation des PIR/APR Suivi exécution budgétaire et d'autres documents	Input uniquement en cascade, pas de relation directe Aucune visite du terrain	MU
Indicateur de performance : MS			

Le soutien et l'implication sont évalués à un niveau très satisfaisant au niveau décentralisé (il s'agit de l'appui des communes et de l'administration territoriale) et satisfaisant aux autres niveaux. L'indicateur de performance satisfaisant concerne l'appui permanent apporté au niveau des communautés locales, des ONG, du secteur privé, des bénéficiaires de base (utilisateurs) et des services techniques déconcentrés.

En ce qui concerne les rôles et des responsabilités attendus et exercés par les 1ers responsables au titre du financement du projet (ME/LCD et PNUD), il est déploré un indicateur global assez satisfaisant au niveau des critères retenus à l'exception des critères « Assistance 'intangibile' » (consultation politique etc.) et « Appui apporté par l'unité de coordination régionale environnement PNUD », appréciés assez peu satisfaisant.

4.4 Gestion du projet et approche de la mise en œuvre

4.4.1 Planification du travail et mise en œuvre (Efficacité)

Moyens humains et techniques mis en œuvre

Critères d'analyse	Forces	Faiblesses	Commentaire
effectifs	Adapté à la zone d'intervention initiale (4 communes) et en ligne avec les prévisions du PRODOC	Largement insuffisants pour travailler dans les zones connexes Le Conservateur de la RNNAT n'est pas à Iférouane, mais à Arlit à cause de la insécurité	S pour la zone d'intervention initiale U pour la zone connexe
compétences disciplinaires	Profils pluridisciplinaires pour l'exécution du projet selon les prévisions du PRODOC Bonne internalisation des objectifs et des résultats attendus du projet	Manque de compétence technique pour accompagner les communes pour les grands ouvrages Certaines faiblesses de capacités en matière de développement organisationnel au niveau des antennes	MS
Conception de la mise en	Assistance technique externe a été mobilisée pour la	Ceci rend long le processus d'apprentissage et d'adaptation	MS

œuvre	réalisation des études thématiques (= conception d'intervention des différents volets) Appropriation et traduction opérationnelle des résultats par l'UGP	des résultats au besoin de la conception L'implication et la participation active de l'UGP dans l'élaboration de la conception été assez faible. Cette 'externalisation' de la conception de la mise en œuvre rend le processus continu de l'adaptation de la conception par l'UGP un peu difficile	
Organisation interne	Adapté et raisonnable, claire répartition des mandats et des responsabilités, esprit de l'équipe		S
Planification du travail	Régulière selon la planification annuelle Capacités d'adaptation des modes d'interventions (vérifié lors de l'insécurité) ;	Retard par rapport au calendrier initial, début opérationnel en 2007 (atelier de lancement 9/7/2006)	MS Perturbé du fait de l'insécurité
Utilisation du CL	CL est l'instrument de base		S
Format et contenu du CL	Plupart correct	Quelques activités (puits maraichers) non adaptées, même défavorisant, pour atteindre les résultats	MS
Cohérence de la planification du budget		Sous-estimation de dépenses logistiques pour organiser les rencontres/formations et aussi pour les mesures techniques surtout du résultat 2 dans la planification initiale (PRODOC)	MS Recomm : Réviser la distribution du budget FEM restant entre les résultats (par l'UGP et le PNUD)
Utilisation des plans de travail	Bien respectés		S
Utilisation des technologies de l'information électroniques	Moyens technologiques possibles sont utilisés	Le projet n'a pas une boîte électronique (uniquement au titre individuel du personnel), pas de site web du projet ou les activités dans la région	MS
Moyens logistiques	7 véhicules adaptés et répondant aux besoins de l'UGP et ses cellules (2 pour l'UGP, 4 pour les cellules et 1 pour l'organe de gestion de la RNNAT) Etat des véhicules très bien (sous utilisés à cause de l'insécurité)	Véhicules sous utilisés du fait de la rébellion	MS Véhicule de la cellule Iferouâne pourrait renforcer le besoin logistique de l'organe de gestion de la RNNAT
Assistance technique	Appui du projet est souvent demandé même en dehors du contexte direct du projet	Normes techniques non respectés dans un grand ouvrage à Tabelot (mais cas isolé)	S
Dispositifs de passation de marchés	Procédures en vigueur assez claire (procédure PNUD et code de marche public) Dossier d'appel d'offre élaboré par le service de génie rural et dossier ouvert	L'insécurité a réduit la compétition malgré l'ouverture nationale des DAO	S

	au niveau national		
Indicateur de performance : MS			

La planification du travail et la mise en œuvre sont assez satisfaisantes grâce à une bonne organisation interne, une équipe pluri – disciplinaire, des moyens suffisants et une bonne utilisation des outils de planification. Quelques faiblesses existent au niveau des connaissances techniques spécifiques de l'équipe et dans la conception de la mise en œuvre des différents volets, mais l'assistance est souvent demandée, même en dehors du projet.

4.4.2 Planification et exécution financière

Critères d'analyse	Forces	Faiblesses	Commentaire
Qualité des systèmes de contrôle financiers	Mécanismes de contrôle interne existent		S
Création des rapports financiers	Régulier et toujours acceptés par le service financier du PNUD		S
Planification financière	Utilisation du manuel du PNUD et la réglementation nationale avant l'adoption du manuel interne du projet	Manuel de procédures du projet très tardivement mis en œuvre en 7/2009 Budget utilisé est supérieur à la planification, cf. sous-estimation de certaines dépenses nécessaires Planification est inscrite dans l'Atlas avant la validation par le CP	MS Location des véhicules nécessaire à cause de l'insécurité (non prévu)
Réalisations des audits et mise en œuvre des recommandations	Audits annuels réalisés et les recommandations sont mises en œuvre au niveau de l'UGP	Recommandation par rapport à la date de la réunion du CP n'est pas respectée (aussi CP pour 2010 se tiendra uniquement en 2010 et pas à la fin du 2009)	MS
Ponctualité des flux de financement provenant du PNUD		CP est tenu trop tard chaque année et cette situation crée de blocages des activités au début de l'année	MU
Pertinence des flux de financement provenant du PNUD	Bon fonctionnement sans observation		S
Ponctualité des flux de financement vers les équipes de terrain	Bon fonctionnement sans observation		S
Diligence dans la gestion des fonds et des audits	N/A, pas d'observation		S
Indicateur de performance : MS			

La planification et l'exécution financière du projet sont satisfaisantes au niveau de l'UGP, mais le retard récurrent de tenue de la session du Comité du Pilotage crée chaque année de blocages considérables d'exécution du programme au début de l'année suivante. Certains dépassements de la planification financière s'expliquent par l'obligation de louer de véhicules à cause de l'insécurité qui ne permet pas le déplacement en véhicule financé sous fonds PNUD/FEM.

4.4.3 Perspective liée au genre

Aspects genre du projet

Critères d'analyse	Forces	Faiblesses	Commentaire
Contribution aux inégalités	Présence remarquable des femmes sur le terrain dans les structures bénéficiaires du projet (conseil municipal, comités de gestion des banques céréalières, travaux de banquettes etc.);	Aucun cadre féminine au sein du projet actuellement. Le projet devrait être un modèle pour les autres.	MS Une femme au sein de l'UGP a démissionné après quelques mois.
Réponse aux intérêts différents	Impacts de certains types d'ouvrages bénéficient particulièrement les femmes (cas des bergères)		S
Participation et rôles des jeunes et des femmes dans le COGERAT	Membres de structures communautaires pour la défense de leurs intérêts spécifiques Activités de travaux à haute intensité de main d'œuvre des jeunes		S
Accès et contrôle durable et équitable aux services et produits fournis par le projet	En matière de formation et de sensibilisation sur la gestion environnementale Même accès que les hommes		S
Indicateur de performance : S (satisfaisant)			

La prise en compte de la perspective 'genre' est évalué globalement satisfaisante : elle est également satisfaisante pour tous les sous critères retenus. Hormis le cas de l'équipe du projet qui n'inclut aucune femme, l'évaluation a constaté l'égalité d'accès aux services fournis par le projet et une bonne réponse aux intérêts différents.

4.4.4 Gestion des risques

Critères d'analyse	Forces	Faiblesses	Commentaire
Pertinence des risques identifiés initialement	Risques identifiés sont pertinents.	Pas de prise en considération de l'insécurité et instabilité politique potentielle de la région	MS L'insécurité potentielle était déjà prévisible pendant la formulation du projet
Risques supplémentaires identifiés dans les PIR	Insécurité est prise en compte depuis 2007 dans le PIR		S L'insécurité résiduelle constitue encore un facteur de risque à prendre en compte
Adéquation de la stratégie de gestion des risques	COGERAT est le seul projet qui a réussi à mettre en place une stratégie d'intervention (réduite) pendant l'insécurité	Réponse aux risques climatiques trop focalisée à la sécurité alimentaire. Beaucoup d'effort pour	MS Recomm : ré-focalisation aux résultats clés pour éviter la dispersion

	Effort d'adaptation au risque dans le design du projet et mise en œuvre de la planification	<p>rendre opérationnel les BC ; bien qu'ayant un impact significatif sur les conditions de vie des communautés, l'impact des BC est limité pour répondre aux problèmes à résoudre dans le contexte du projet COGERAT</p> <p>Très peu de présence de l'UGP (Agadez) sur le terrain de 9/2007 – fin 2008, limitation de la mobilité des agents et des acteurs.</p>	Liée à l'insécurité
Indicateur de performance : MS			

Le risque bien prévisible de l'insécurité n'était pas pris en compte dans la formulation initiale du projet. Mais grâce au développement d'une stratégie satisfaisante de gestion des risques, le projet a réussi à intervenir (de façon réduite) et à continuer les activités. D'autre part la réponse aux aléas climatiques est un peu trop focalisée aux banques céréalières, ayant un impact significatif sur les conditions de vie, mais assez limité par rapport aux résultats attendus du projet.

4.4.5 Système de suivi-évaluation

Critères d'Analyse	Forces	Faiblesses	Commentaire
Pertinence/qualité des mécanismes et outils de suivi	<p>Cadre de concertation régionale</p> <p>Association communale</p> <p>Mécanismes d'auto évaluations communautaires</p>	<p>Absence d'outils de suivi d'impact adaptés au niveau local</p> <p>Unité SIG non véritablement fonctionnelle (peu de produits)</p> <p>Programmation des activités de suivi avec faibles liens au cadre logique</p> <p>Absence/insuffisance de supports cartographiques et d'images</p> <p>Faible publications/diffusions</p> <p>Faible mécanisme pour le suivi d'impact</p>	<p>MU</p> <p>Recomm : Elaborer les supports cartographiques et des images, publier et diffuser davantage la documentation produite par le projet</p>
Respect du plan de suivi	Plan de suivi est bien respecté selon les prévisions		S
Efficacité dans l'utilisation des mécanismes et outils de suivi	<p>Mécanismes et outils en place assez bien maîtrisés</p> <p>Accessibilité des mécanismes et outils à l'ensemble du personnel</p> <p>Cadre de concertation</p>	<p>Faible maîtrise de la fonctionnalité de liens entre les bases de données avec le SIG</p> <p>Pas d'utilisation efficiente des bases de données (faibles éditions cartographiques et publications)</p>	<p>MU</p> <p>Recommandation : Publications à promouvoir</p> <p>Elaboration d'outils de suivi au niveau local</p> <p>Renforcement des capacités de l'Unité SIG</p> <p>Amélioration de la présentation des programmations et des</p>

	<p>régionale</p> <p>Association inter communale</p> <p>Mécanismes d'auto évaluations communautaires</p>		<p>bilans</p> <p>Effectivité de responsabilité dans la production des rapports à l'expert S & E. Mise en réseau des bases de données des différents projets de la région pour les besoins de consultations et de formulation de requête</p> <p>Développement d'aptitude à utiliser les résultats générés</p>
Implication des principaux partenaires au suivi	<p>Structures de suivi local sont mises en place</p> <p>Informations partagées à travers les cadres de concertation</p>	<p>Manque des indicateurs et techniques simples destinés aux acteurs à la base pour mesurer l'impact des différentes actions</p>	<p>MU</p>
Harmonisation et coordination des mécanismes et outils de suivi avec les principaux partenaires	<p>Essai d'harmonisation des indicateurs des projets pendant la réactualisation du PDC Timia et Iférouane</p>	<p>Coordination entre les projets reste encore le cas très exceptionnel</p> <p>Absence/faible intégration des autres outils des partenaires et d'harmonisation</p>	<p>MS</p> <p>Intensification des échanges et des expériences des projets en matière de S & E</p> <p>Mise en place de bases de données intégrées au niveau régional et communal (long terme)</p>
Qualité des indicateurs de suivi	<p>Indicateurs raisonnables</p>	<p>Plusieurs indicateurs difficiles/impossibles à mesurer</p> <p>Indicateurs non inscrits dans le temps</p> <p>Beaucoup trop (78) des variables à mesurer pour les indicateurs, pas très praticable pour l'UGP</p>	<p>MU</p> <p>Recommandations : Mieux utiliser les bases de données issues des études de diagnostic</p> <p>Présenter des indicateurs simples et facilement mesurables</p> <p>Exprimer les indicateurs en termes d'objectifs temporels</p>
Qualité des données de référence	<p>Données de référence pertinentes</p>	<p>Données de référence manquantes dans le CL initial ont été identifiés en 2007, mais n'ont pas été intégrées dans le CL (uniquement pendant l'évaluation à mi – parcours)</p> <p>Données fragmentaires et non suffisamment structurées et prises en compte dans les bases de données</p>	<p>MU</p> <p>Mieux utiliser les bases de données issues des études de diagnostic etc. repréciser la situation de référence du CL</p>
suivi/évaluation des activités	<p>Régularité des missions de suivi évaluation</p>	<p>Circulation de l'information et communication ne touche pas encore l'ensemble des</p>	<p>MS</p>

	Mise en place de cadres locaux et régionaux de concertation	parties prenantes Certaines supervisions ont eu de faiblesses (mauvaise gestion d'une BC n'était pas constatée)	
Rapportage (régularité et exploitation des rapports)	Rapportage UGP à jour, complète et riche en information Diffusion aux communes	Faiblesse dans les rapports de CP (pas d'explications des recommandations...)	S
Documentation	Le projet est sollicité pour les informations techniques dont ils disposent. Visites du projet par divers visiteurs du fait de la disponibilité et la diffusion des données et de l'information	Etudes uniquement valorisées au niveau des partenaires techniques (projets, services techniques), peu de valorisation des différentes études pour augmenter les capacités locales (communautés locales, communes) Manque d'un centre de documentation et d'informations pour la gestion et la conservation de l'information Peu de support écrit (bulletins, fiches, etc.) diffusé	MU Recommandations : traduire les résultats des études en fiche technique ou résumé simple pour les bénéficiaires à la base
Indicateur de performance : MU			

Un certain nombre de facteurs a fortement marqué le système de suivi évaluation, aujourd'hui assez peu satisfaisant. En effet, malgré les organes mis en place (Association intercommunale, Cadre de concertation régionale, Organisations communautaires de base), les mécanismes d'auto évaluations communautaires promus, l'existence d'un référentiel pertinent et d'une base documentaire appréciable, ainsi que la régularité des missions de suivi de l'exécution des activités, le système de suivi évaluation ne dispose pas d'outils pertinents à même d'aider et de faciliter l'évaluation des effets et des impacts induits par les interventions du projet. La valorisation des informations existantes du système reste restreinte à cause de la diffusion assez limitée. Au demeurant, le plan de suivi évaluation tel que défini dans le dossier du projet est d'une exécution très satisfaisante avec une production régulière de l'ensemble des produits attendus.

4.4.6 Rentabilité (Efficience du projet)

Critères d'analyse	Forces	Faiblesses	Commentaire
Conformité avec les critères de coûts additionnels des fonds du FEM	respecter	Le coût de fonctionnement et la mise en œuvre des accords obtenus entre les différents acteurs (communes, Etat, secteur privé, communauté locale, PTF) sont actuellement inscrits dans le cofinancement qui n'est pas toujours assuré. Cette situation provoque de problèmes car le projet met en place des structures qui n'ont	S en général mais MU par rapport aux faiblesses constatées : Haut risque de frustration des partenaires à la base. Recommandation : Réorganisation dans le partage de cofinancement ou nouveaux mécanismes – moins sensibles à l'insécurité que les projets

		pas toujours une suite assurée pour la mise en œuvre des actions	internationaux- sont nécessaires
Cofinancement	L'UGP a réussi à mobiliser des ressources additionnelles Développement de nouveaux partenaires locaux	Beaucoup de temps de l'UGP est utilisé pour la mobilisation des ressources supplémentaires (en dehors des communes), qui n'est pas son rôle prioritaire. Peu de support par le PNUD et ME/LCD	MU
Logistique		Sous utilisation de véhicules dans le contexte de l'insécurité	MS Véhicules à garder car le renouvellement n'était pas prévu
personnel	Planification des sorties adaptée pour une meilleure utilisation de fonds (p.ex. sorties conjointes avec PADDL, combinaison de plusieurs activités pendant un circuit, ..)	Sous - utilisation du personnel déplacé pendant l'insécurité	MS Garde de l'équipe complète suite à la décision CP
Résultats intermédiaires	Plupart des dépenses raisonnable et conforme à la planification	Investissement dans la réintroduction des autruches (R3.4) ne peut pas être rentable jusqu'à la fin du projet (diminution des individus pendant l'exécution du projet de 6 à 3)	MS Diminution liée à l'insécurité. La meilleure solution serait de supprimer ce résultat intermédiaire, isolés du reste du projet. Mais vu l'importance symbolique de l'espèce pour les populations, le projet doit assurer la survie des autruches en attendant d'une approche/projet plus pertinent de réintroduction. Recommandation : Chercher d'autres financements auprès des partenaires plus indiqués (ASS, zoo Mulhouse) pour ce volet
Activités	Utilisation efficiente des ressources pour la plupart des activités	L'argent de financement des 8 puits (activité pas pertinent, même renforçant les problèmes identifiés) peut être mieux utilisé	MS Recommandation : faire de formations de construction des puits traditionnels 'sans bois' à la place de construction des puits
Indicateur de performance : MS			

La rentabilité du projet est assez satisfaisante en ce qui concerne la conformité avec les critères de coûts additionnels des fonds du FEM et la gestion des ressources humaines et logistiques. Le financement des certaines activités n'était pas rentable vu les faibles résultats obtenus par rapport aux attentes. Des efforts considérables de l'UGP ont été nécessaires pour mobiliser des cofinancements supplémentaires de compensation auprès d'autres PTF. L'efficacité d'utilisation des ressources humaines dans ce cas est assez peu satisfaisant, vu les tâches prioritaires de l'UGP.

4.4.7 Viabilité

Critères d'analyse	Forces	Faiblesses	Commentaire
Financière	Communes de la région d'Agadez ont actuellement les moyens financiers suffisants pour assurer la suite du processus initié, grâce aux redevances minières	Autofinancement des cadres de concertation après le projet est uniquement viable en cas de continuité des redevances minières mobilisation des ressources financières additionnelles des communes encore très faible	(S) sur supposition de continuation des redevances minières
Socio-économique	Culture d'échange et de concertation est fortement appréciée par les parties prenantes HIMO est apprécié par les populations et les communes. Les communes financent déjà HIMO avec leurs propres moyens		S
Institutionnelle	Inscription dans le processus de la décentralisation assure la continuité institutionnelle. Appui supplémentaire très probablement assuré pour les prochaines décades par la communauté internationale (appui à la décentralisation)		S
Environnementale		Etendue de la superficie est trop large et l'impact spatial des ouvrages isolés du projet reste non significatif Pas/peu de mécanismes de la planification/gestion spatiale développés	MU
Contribution potentielle à la mise en place des conditions de base nécessaires pour assurer une gestion efficace durable de RNNAT	La cogestion peut partiellement contribuer à une meilleure gestion des RN dans la RNNAT	Plusieurs tâches clés de gestion d'une réserve, spécialement de la partie intégrale, (ex : inventaire scientifique,..) ne peut pas être pris en compte par les communes, ni par l'état (absence de moyens). La chute actuelle des activités du tourisme empêche largement le potentiel d'un autofinancement partiel de la RNNAT	U Recommandation : Le ME/CLD doit s'investir pour que le financement des actions d'urgence dans la RNNAT et le financement des dépenses récurrentes de la gestion de la réserve seront assurés par une autre source financière. En attendant le projet doit assurer la survie des dernières autruches
Indicateur de performance : MS			

La viabilité du projet est évaluée globalement assez satisfaisante. Elle est satisfaisante pour les critères de viabilité financière, socio économique et institutionnelle, sous réserve d'une hypothèse de poursuite des

versements de la redevance minière en ce qui concerne la viabilité financière. L'étendue de la superficie et la faiblesse conséquente de l'impact spatial des ouvrages isolés d'une part et la faiblesse des mécanismes développés de la planification/gestion spatiales d'autre part ont été appréciées respectivement assez peu satisfaisantes pour la viabilité environnementale, et en particulier peu satisfaisant pour la contribution potentielle à la mise en place des conditions de base nécessaires pour assurer une gestion efficace durable de la RNNAT.

4.4.8 Contribution au renforcement des connaissances du personnel national

Critères d'analyse	Forces	Faiblesses	Commentaire
Adéquation des technologies vulgarisées	Techniques de GDS promues par COGERAT renforcent celles déjà vulgarisées dans la région en matière de GRN connues par la population	Réalisation des grands ouvrages est toujours déterminée par la présence des financements externes ou des redevances minières. Les populations locales n'ont ni les moyens ni les capacités pour la réalisation indépendante	MS
Compatibilité des formations avec les besoins	Dégradation des sols surtout autour des jardins et les habitats est une priorité des populations	Gestion d'une large espace, loin des habitats et des zones d'exploitation intensive, n'est pas une priorité pour les communes	MS
Compatibilité des thèmes avec la culture locale	Inclusion et acception d'une approche HIMO par les populations non-habituées aux travaux d'investissement physique Une place sociale déjà privilégiée de la femme dans la société Existence de principe de dialogue et de concertation avant le projet		S
Transfert des compétences et connaissances	Formation des différents groupes cibles sur divers thèmes et techniques en adéquation avec les besoins Création des nouvelles compétences, nécessaires à un auto-encadrement local	Insuffisante vulgarisation des acquis par les bénéficiaires aux autres couches sociales Sous-valorisation des informations par l'UGP liés à une diffusion restreinte des résultats des études auprès des bénéficiaires locaux Certains thèmes d'appui organisationnel et à la gestion de l'espace ne sont pas suffisamment traités	MS Recomm : Intensifier les voyages d'étude dans les sites similaires en Afrique (cogestion des RN) avec une large restitution après au sein des communes dans le but d'augmenter le transfert de connaissances
Valorisation du savoir faire local		Absence de capitalisation du savoir – faire local Sous-valorisation des personnes formées par le	MU Recomm : Documenter les connaissances innovations et savoirs faire des communautés locales en

		projet	matière de gestion durable des ressources naturelles.
Indicateur de performance : MS			

Il reste encore à faire pour améliorer le niveau du renforcement des connaissances du personnel national, évalué globalement assez satisfaisant. Les efforts devront être particulièrement portés sur les mesures à prendre pour améliorer le niveau d'adéquation des technologies vulgarisées, le niveau de la compatibilité des formations en rapports aux besoins réels et le transfert effectif des connaissances et des compétences. Quant au critère de valorisation du savoir faire local il est apparu assez peu satisfaisant dans le cadre du COGERAT.

4.5 Facteurs externes

a) Facteurs sous-jacents (au-delà du contrôle du projet)

Facteurs externes limitant l'efficacité du projet	Facteurs externes renforçant l'efficacité du projet
Insécurité permanente depuis 2007, qui rend difficile la mobilisation des bénéficiaires, le déplacement du personnel du projet, et qui paralyse les services techniques	Projets antérieurs (Projets financés par d'autres bailleurs de fonds depuis les années 1980).
Aléas climatiques avec l'inondation 2009 et les sécheresses récurrentes	Niveau d'éducation des maires et des conseillers municipaux relativement élevé dans la région Agadez
Crise socio - économique liée à la reprise de la rébellion depuis 2007 qui a amplifié la diminution drastique des touristes et du commerce dans la zone d'intervention	Ressources financières des communes très raisonnables en comparaison avec le reste du pays grâce aux redevances minières
Chute du cours du dollar (qui est passé de 1\$=500Fcf à 1\$=435 Fcf)	
Indicateur de performance : MU (facteurs externes surtout négatifs)	

b) Adéquation et efficacité d'adaptation des interventions et des stratégies de gestion du projet aux facteurs sous-jacents

Forces	Faiblesses
Réussite sur le terrain malgré l'insécurité grâce à une gestion adaptative de l'UGP	Extrêmes climatiques prévisibles (CC) pas encore intégrés dans le design des grands ouvrages
Prise d'initiative de mobilisation des ressources complémentaires	
Voir remarques gestion de risques	
Indicateur de performance : S	

L'efficacité du programme a été fortement réduite par des facteurs externes, surtout négatifs : l'insécurité permanente depuis la reprise de la rébellion au début 2007 et la crise socio – économique liée avec la chute libre du tourisme, la diminution du commerce et la chute du dollar ont fortement affecté l'exécution du projet. Egalement les événements climatiques extrêmes avec l'inondation 2009 et les sécheresses récurrentes n'ont pas favorisé l'exécution. Seuls facteurs favorisant sont les ressources financières raisonnables des communes grâce aux redevances minières depuis 2008, un niveau d'éducation assez élevé et les fruits des projets précédents dans la région. Le projet a s'adapté de façon satisfaisant à ces facteurs externes.

5. RESULTATS, LEÇONS APPRISSES ET RECOMMANDATIONS

5.1 Performance globale du projet

Impact du projet

Critères d'analyse	Forces	Faiblesses	Commentaire
Changements dans les conditions du développement (perception du changement parmi les parties prenantes)	Début d'une vraie responsabilisation des acteurs locaux	Impact encore assez fragile, besoin de consolidation	S
Conditions environnementales des sites d'intervention		Superficies trop limitées et aménagement des sites incomplet pour un impact significatif Réalisation encore trop récente (pas encore de structuration des terres récupérées) pour un impact environnemental	U
Conditions économiques des sites d'intervention		Trop tôt, parce que pas encore d'impact environnemental (effets possibles après plusieurs ans) Peu de création des sources de revenus supplémentaires en dehors de 'cash for work'	MU
Conditions sociales des sites	Création d'une culture de concertation et d'échange. Facteur très important également pour d'autres domaines de vie en dehors de la GRN		HS
Indicateur de performance : MS			

Notation globale du projet

Aspect ou objectif/ produit du projet	Notation	Commentaire
Formulation du projet (Pertinence)	S	
Efficacité de la mise en œuvre du projet	S	
Effizienz de la mise en œuvre du projet	MS	
Progrès vers les objectifs/résultats attendus	MS	
Objectif global : "Contribuer à la lutte contre la dégradation des terres et à la conservation des écosystèmes sahariens du Nord Niger, en intégrant les processus de développement local et de la décentralisation"	N/A	Evaluation à mi - parcours
Objectif du projet : Mise en place d'un système décentralisé de gestion des sols et des ressources naturelles de la RNNAT et ses zones connexes permettant de renverser les tendances à la dégradation du milieu et d'améliorer les conditions de vie des populations résidentes	MS	
Résultat Attendu 1 : Les capacités et la compréhension des acteurs à adopter des modes de gestion partagées sont renforcées	S	
Résultat Attendu 2 : Les conditions de vie, ainsi que l'intégrité de	MU	

l'écosystème sont améliorées grâce à la mise en œuvre de méthodologies et technologies appropriées pour la gestion durable des sols et des ressources naturelles		
Résultat Attendu 3 : L'utilisation efficace d'outils et de méthodes de cogestion favorise la conservation et la restauration des sols, l'utilisation durable des ressources naturelles et l'amélioration des conditions de vie	MU	
Résultat Attendu 4 : Un système de suivi basé sur les connaissances scientifiques et locales concernant l'évolution de la situation socio-économique et écologique est fonctionnel	MS	
Résultat Attendu 5 : Apprentissage, évaluation et gestion adaptative améliorés	M/A	Grand partie du R5 n'est pas un résultat mais la gestion propre du projet
Viabilité	MS	
Impact	MS	
Performance globale du projet	MS	

La performance globale du projet est assez satisfaisante et une continuation du projet est recommandée par la mission d'évaluation à mi - parcours. Le projet a obtenu des bons résultats dans la mise en place de mécanismes/structures fonctionnels de cogestion des RN, incluant l'implication de toutes les parties prenantes au niveau décentralisé, mais de faiblesses importantes existent dans la réalisation des produits environnementaux attendus.

Les principaux acquis et problèmes du projet

Principaux acquis du projet	Principaux problèmes du projet
Création des bases d'un partenariat au niveau local avec les communes mais aussi au niveau régional grâce à l'intercommunalité et au cadre de concertation régional	Problèmes de mobilisation des cofinancements (PTF identifiés) nécessaires pour un impact significatif des réalisations physiques à cause de la suspension d'intervention des importants partenaires potentiels (projets et ONG internationaux) pendant la période d'insécurité (2007 – 2009)
Réussite de l'approche de l'intégration de la gestion des ressources naturelles dans la planification du développement local et les PDC au niveau des 4 communes	Impact environnemental peu significatif au regard d'extension spatiale de la zone d'intervention et d'une approche d'intervention éco – systémique non intégré
Mobilisation et responsabilisation des communes qui financent en partie les activités de restauration et de récupération des terres de leurs terroirs, dans le cadre du cofinancement des actions retenues par le COGERAT et conformément aux Plans Communaux de Développement	Extension agricole et occupation anarchique des vallées au détriment des aires de parcours ne sont pas pris en compte suffisamment. Les outils de planification/gestion de l'espace dans une vision globale de l'environnement ne sont pas encore internalisés
Niveau de participation et de mobilisation des communautés très satisfaisant	Faiblesses du système/mécanismes de suivi/évaluation
Les conditions de prévention de gestion de conflits sont créées grâce à la mobilisation sociale et la mise en place des commissions	Changement des mentalités s'inscrit dans un processus continu et de longue durée
Début d'une généralisation des comportements et d'une vision favorables à la préservation de l'environnement dans la zone du Projet.	Peu de création d'avantages économiques au niveau de la population locale

5.2 Leçons apprises

- L'approche cogestion a beaucoup de potentialités, mais un succès est conditionné à un minimum de ressources financières disponibles au niveau des communes
- La cogestion est faisable même au travers de plusieurs acteurs à différent niveau, mais elle est

conditionnée à un montage institutionnel localement accepté par tous les parties prenantes

- La réalisation des impacts environnementaux attendus sont uniquement possible à long terme et pas pendant la vie d'un projet de quelques années

5.3 Recommandations

Un code (1, 2, 3 ou 4) est attribué à chaque recommandation pour rendre explicite le découpage entre les recommandations spécifiques à l'UGP (code 1), celles spécifiques au Comité de Pilotage (code 2), celles spécifiques au PNUD (code 3) et celles qui concernent surtout le ME/LCD (code 4).

Mesures correctives pour la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du projet

Conception :

- Supprimer le résultat R5 qui est en majorité la gestion propre du projet et intégrer les seuls résultats intermédiaire pertinents (R5.4, partiellement R5.3) au résultat R4. Les dépenses de gestion propre du projet (salaires, fonctionnement,...) devront être déclinées selon leur contribution aux résultats du projet (comptabilité analytique).

Une solution alternative pour garder le R5 serait de supprimer les résultats intermédiaires qui concernent la gestion du projet du R5 et mettre les activités/résultats intermédiaires du projet en matière d'IEC, éducation environnementale, renforcement des capacités dans le R5. Mais la première option semble être plus pertinente car ces activités sont déjà intégrées dans les R 1 – 4. (code 1 + 3).

Réponse de gestion :

Intégrer les seuls résultats intermédiaires pertinents (R5.4, partiellement R5.3) au résultat R4. Les dépenses de gestion propre du projet (salaires, fonctionnement,...) devront être déclinées selon leur contribution aux résultats du projet (comptabilité analytique).

Mise en œuvre :

- Limiter la zone d'intervention aux 4 communes identifiées initialement pour éviter la dispersion et des impacts, surtout environnementaux, non - significatifs. Les 11 autres communes peuvent être associées aux formations pour ne pas créer l'impression que le projet a abandonné ces communes (code 1 + 2)

Réponse de gestion :

Il est proposé que les activités du projet soient concentrées sur les 4 communes initiales d'intervention. Les 11 autres communes seront associées aux formations pour ne pas créer l'impression qu'elles sont abandonnées par le projet

- Ré-concentrer et focaliser le projet aux activités et résultats clés attendus du projet pour éviter une dispersion avec un impact non significatif sur le terrain. Plus précisément : suspendre le résultat intermédiaire aujourd'hui peu pertinents de l'écotourisme jusqu'à la relance du secteur et limiter l'appui à l'élevage/réintroduction des autruches. Pour l'instant le projet doit assurer la survie des dernières autruches vue l'importance symbolique de l'espèce pour les populations de la région, mais le résultat intermédiaire et les activités liées n'ont pas de chance de créer un impact significatif pendant la vie du projet. (code 1)

Réponse de gestion :

L'essentiel de l'appui prévu pour l'écotourisme est déjà réalisé par le projet. L'UGP recommande de finaliser l'appui dans la perspective d'une relance.

- Il sera beaucoup plus intéressant de formuler un projet spécifique de la réhabilitation de la RNNAT et de sa faune avec une prévision assez réaliste des besoins financières nécessaires pour atteindre un impact

significatif. Le ME/CLD doit faire tout pour que le financement des actions d'urgence dans le RNNAT et le financement des dépenses récurrentes de la gestion de la réserve seront assurés par une autre source financière (code 4).

Réponse de gestion :

Formuler un projet spécifique de réhabilitation de la RNNAT et de sa faune avec une prévision réaliste des ressources financières nécessaires pour atteindre un impact significatif

- Privilégier l'aménagement complet de quelques sites à la place de la dispersion dans plusieurs sites, traités de façon isolée et sans impact environnemental significatif (approche éco- systémique). Une attention particulière doit être accordée au ré - chargement de la nappe phréatique, ressource clé de la zone et compléter les sites en cours d'aménagement avant l'intervention dans des nouveaux sites (code 1).

Réponse de gestion :

Favoriser l'aménagement complet de quelques sites à la place de la dispersion sur plusieurs sites, traités de façon isolée et sans impact environnemental significatif. Une attention particulière sera accordée à la recharge de la nappe phréatique, ressource clé de la zone.

- Réviser la distribution du budget FEM restant entre les résultats (par l'UGP et le PNUD) pour assurer la disponibilité des fonds nécessaires à l'aménagement complet des sites (Résultat 2). Cette révision semble être indiquée car le budget FEM du résultat 2 est consommé à 98%, mais uniquement 52% et 56% des budgets des résultats 4 et 5 ont été utilisés (cf. annexe 6.8.1) (code 1 + 3).

Réponse de gestion :

Cette révision est indiquée car le budget FEM du résultat 2 est consommé à 98%, mais uniquement 52% et 56% des budgets des résultats 4 et 5 ont été utilisés

- Favoriser les pratiques accessibles au niveau des exploitations familiales et des terrains des parcours (ex. banquettes, compostage, pépinières,...) à la place des grands ouvrages. Pour les grands ouvrages : aider les communes à élaborer les dossiers et d'adresser les dossiers aux partenaires potentiels, les mieux indiqués (code 1)

Réponse de gestion :

La construction de certains "grands ouvrages" (seuils d'infiltration, digue et épis de protection de berges de koris) peut s'avérer nécessaire et demandée par les communes. Ces actions coûtent généralement cher et sont techniquement en dehors des capacités des populations. Aussi, au regard des ressources limitées du projet, ce dernier pourrait aider les communes à élaborer des dossiers à soumettre aux partenaires potentiels les mieux indiqués.

- Inscrire une Mini EIE dans l'étude technique, incluant les mesures correctives et les dispositifs du suivi (code 1).

Réponse de gestion :

Une étude générale sur les impacts du projet est réalisée

- Mobiliser d'autres partenaires potentiels (ex. Areva) pour le cofinancement des mesures d'accompagnement dans le but d'augmentation des revenus alternatifs (microprojets de petit élevage, fermes de production intensive, production du charbon du bois à partir de la lutte contre le prosopis juliflora,...) (code 1, 3)

Réponse de gestion :

La paix étant revenue dans la région, il est possible de mobiliser d'autres partenaires à y intervenir

- Promouvoir des publications et supports (fiche technique, bulletins d'informations, dépliants, CD de capitalisation, page web, résumé des études, larges cartes de terroir des communes) dans le but de favoriser la diffusion d'information et la création d'une vision globale de l'environnement (code 1).

Réponse de gestion :

Bien que satisfaisants, les efforts du projet ne sont pas suffisamment connus du grand public.

- Poursuivre le renforcement des capacités des acteurs par l'organisation des voyages d'étude (code 1)

Gestion du projet :

- Assurer la réunion du Comité de Pilotage en novembre/décembre pour éviter le blocage des activités au début de chaque année (code 2)

Réponse de gestion :

La tenue du Comité de Pilotage à cette période permettrait d'éviter le blocage des activités au début de chaque année et donc de donner plus de temps de mise en œuvre des activités.

- Réorganiser le partage de cofinancement ou développer de nouveaux mécanismes –moins sensibles à l'insécurité que les projets internationaux- (surtout ME/LCD central et PNUD). Un mécanisme plus assurant que le système des 'lettres de cofinancement' du système PNUD/FEM sera souhaitable dans l'avenir (code 3, 4)

Réponse de gestion :

Il est effectivement souhaitable qu'à l'avenir un mécanisme plus rassurant que les 'lettres de cofinancement' soit institué pour le cofinancement des projets PNUD/FEM (exigence d'un engagement plus fort des partenaires).

- Etablir une coordination formalisée avec un partage des tâches (thématique ou géographique) claire entre les différents projets financés par les PTF (code 1)

Réponse de gestion :

Il existe un partenariat formel entre le projet et les autres partenaires de mise en œuvre (protocoles). Ce partenariat qui n'a pas pu être mis en œuvre en raison de l'insécurité ayant prévalu dans la région est à optimiser à présent.

Suivi/évaluation :

- Compléter les données manquantes dans la base de référence du CL et dans tous les documents de référence (PIR, rapport annuels, etc.) dans le but de rendre le suivi du progrès du projet possible (partiellement fait pendant la mission d'évaluation à mi – parcours pour le CL initial) (code 1, 3)

Réponse de gestion :

Il s'agit, dans le but de rendre possible le suivi du progrès du projet, de reporter dans le cadre logique et dans d'autres documents de référence du projet (tels que PIR, rapport annuels, etc) certaines informations qui y manquent et qui sont désormais disponibles

- Traduire les résultats des études en fiche technique ou résumé simple pour les bénéficiaires à la base (code 1)

Réponse de gestion :

Le projet a réalisé d'importantes avancées, notamment en matière de cogestion des ressources naturelles. Afin de faire connaître ces résultats et inciter à leur valorisation, il y a lieu de diffuser largement,

en particulier à l'endroit des bénéficiaires à la base et du grand public.

- Développer des indicateurs d'impact assez simples et mesurable au niveau UGP et au niveau des communes (code 1)

Réponse de gestion :

Des indicateurs ciblés seront définis pour suivre et évaluation les intervention du projet au niveau de l'UGP et à celui des communes

- Renforcer les capacités en matière de S & E de l'UGP (équipement et capacités de gestion du système SIG/banque de données) (code 1)

Réponse de gestion :

Il existe, au niveau du projet, des équipements adéquats de SIG qu'il convient de valoriser

- Améliorer la circulation des informations et les échanges entre les acteurs sur les résultats du suivi évaluation (code 1)
- Renforcer les capacités communales en matière S&E et mettre en place un système global et fonctionnel de base de données déconcentré en partenariat avec le PTF (harmonisation) (code 1)

Réponse de gestion :

Recommandation pertinente d'autant qu'avec le retour de la sécurité dans la zone, d'autres partenaires y soutiendront des interventions. Les capacités des communes doivent donc être renforcées en vue de leur permettre de faire un suivi évaluation harmonisé.

- Assurer un suivi de la nappe phréatique, qui permet l'appréciation qualitative et quantitative (code 1)

Mesures destinées à suivre et à renforcer les bénéfices initiaux du projet

- Continuer les efforts considérables pour doter les communautés de base des capacités techniques, méthodologiques, organisationnelles et financières favorable à l'adoption de nouveaux modes de gestion partagée des ressources (consolidation des acquises) (code 1).

Réponse de gestion :

Il s'agit de consolider les acquis du projet en matière de construction de capacité des bénéficiaires dans le cadre de la cogestion des ressources naturelles dans et autour de la réserve

- Renforcer l'appui organisationnel aux différentes structures locales (association inter - communale, communes, COFO, COFOCOM, comités locaux) et régionales (cadres de concertation / harmonisation) afin d'assurer le fonctionnement autonome de ces derniers à la fin du projet (code 1)
- Intensifier l'IEC et l'éducation environnementale en incluant les écoles et l'initiation aux GDS (code 1)

Réponse de gestion :

Certaines écoles font déjà l'objet d'IEC et d'EE. Il s'agit d'intensifier ces activités pour en avoir un impact plus appréciable

- Rendre opérationnel le système de surveillance écologique et de gestion par le renforcement des communes en ressources humaines compétentes (services E&F, agriculture et élevage). Surtout la présence d'E&F est indispensable à rendre opérationnel le système de la lutte anti-braconnage développé par le projet (code 4).

Réponse de gestion :

La surveillance écologique est partie intégrante de la cogestion; or, les agents de l'administration ont quitté la zone suite à l'insécurité. Aujourd'hui, la présence de ces agents et en particulier les agents des Eaux et Forêts est indispensable pour rendre opérationnel le système de lutte anti-braconnage développé par le projet

Propositions d'orientations futures soulignant les principaux objectifs

- Focaliser les activités à l'élaboration et la mise d'œuvre des plans locaux de gestion de l'espace et/ou schémas de l'aménagement des communes, incluant également les extrêmes climatiques (code 1). Les plans/schémas de 4 communes serviront comme éléments clés pour l'élaboration du plan d'aménagement de la RNNAT (code 4).

Réponse de gestion :

Il s'agira dans un premier temps d'élaborer les PCGRN, puis le PAG/RNNAT. Les diagnostics réalisés au niveau des communes alimenteront le PAG

- Concentrer davantage les activités pour plus de visibilité dans des zones restreintes et présentant une multiplicité et diversité de problématiques (code 1)
- Diriger l'évolution vers une vision et un aménagement éco-systémique (code 1)
- Orienter le rôle du COGERAT progressivement d'un exécutant d'un projet vers un facilitateur du processus engagé par les différentes structures aux niveaux communal et régional (code 1)

Réponse de gestion :

Recommandation en adéquation avec les indications du PRODOC.

6. ANNEXES

6.1 Termes de référence de l'évaluation



REPUBLIQUE DU NIGER

MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION

DIRECTION GENERALE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES EAUX ET FORËTS

PROJET DE COGESTION DES RESSOURCES DE L'AÏR ET DU TENERE (COGERAT)

EVALUATION A MI PARCOURS (EMP) du COGERAT

Termes de Référence

I. INTRODUCTION

Conformément aux règles et procédures du PNUD/FEM en matière de suivi et d'évaluation des projets, tous les projets devant être mis en œuvre sur plusieurs années (plus de 3 ans) sont vivement encouragés à réaliser des évaluations à mi-parcours (EMP). Conformément au document du projet COGERAT, une évaluation à mi-parcours est prévue après 3 ans de mise en œuvre.

Le Gouvernement du Niger a obtenu du Fond pour l'Environnement Mondial (FEM) à travers le Programme des nations Unies pour le Développement (PNUD), dans le cadre du Programme Opérationnel du GEF sur la «Gestion durable des sols», le financement de la phase opérationnelle du Projet de Cogestion des Ressources de l'Aïr et du Ténéré (COGERAT). La signature officielle de la convention de financement est intervenue le 22 août 2006.

Le **but à long terme** du projet est de contribuer à la lutte contre la dégradation des terres et à la conservation des écosystèmes sahariens du Nord Niger, en intégrant les processus de développement local et de la décentralisation. L'**objectif** du COGERAT est de contribuer à la "mise en place d'un système décentralisé de gestion des sols et des ressources naturelles de la Réserve Naturelle Nationale de l'Aïr et du Ténéré (RNNAT) et ses zones connexes, permettant de renverser les tendances à la dégradation du milieu et d'améliorer les conditions de vie des populations résidentes". Les **objectifs spécifiques** du COGERAT sont les suivants:

- Renforcer les capacités et la compréhension des acteurs à adopter des modes de gestion partagés;
- Adopter des méthodologies et technologies appropriées pour la gestion durable des sols et des ressources naturelles permettant une amélioration des conditions de vie ainsi que la préservation de l'intégrité de l'écosystème;
- Favoriser la conservation et la restauration des sols et l'amélioration des conditions de vie ainsi que la préservation de l'intégrité de l'écosystème en utilisant des méthodes de cogestion efficaces;
- Mettre en place d'un système de suivi basé sur les connaissances scientifiques et locales concernant l'évolution de la situation socio-économique et écologique;
- Assurer une gestion efficace du projet

Zone d'intervention. Le Projet COGERAT intervient dans le complexe Aïr-Ténéré (20 millions d'hectares) constitué par la Réserve Naturelle Nationale de l'Aïr et du Ténéré (RNNAT) et ses zones connexes (terroirs des communes de Tablet, de Timia, de Gouga ram et d'Iferouāne).

En bref, le COGERAT est un projet de cogestion des ressources naturelles entre plusieurs communautés et autres acteurs et l'Etat. Le FEM vient en appui pour renforcer les capacités de tous les acteurs locaux (communes, communautés locales, services techniques, acteurs socioprofessionnels, etc.) à lutter efficacement contre la dégradation des terres. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et la désertification. Le financement du FEM vise à créer un liant entre les initiatives de plusieurs partenaires et acteurs (synergie et partenariat), de promouvoir une intervention à l'échelle de l'écosystème et de renforcer les activités intégrées de restauration des terres dégradées, de gestion durable des ressources naturelles et de développement local dans la zone.

Les principaux **résultats attendus** du projet sont les suivants :

- La cogestion de Vingt (20) millions d'hectares par l'Etat et les autorités municipales sur la base d'un accord de cogestion entre les quatre (4) communes et l'Etat,
- La restauration de 55,000 ha de terres dégradées à vocation agropastorale en utilisant des techniques qui amélioreront la collecte et la conservation des eaux de surfaces ;
- La Gestion de 100 000 ha additionnels par les communes et des autres usagers à travers des mesures de conservation et restauration des sols conformément à l'esprit de la décentralisation ;
- La mise en place de 7 Commissions Foncières départementales et/ou communales (COFOCOM) pour servir de cadre de prévention et de gestion de conflits et de sécurisation des producteurs ruraux.
- La diminution à 50% de l'exploitation illégale des ressources naturelles (bois, fourrages, faune sauvage, ...) dans la réserve et de les zones connexes ;
- La réduction de 15% de la consommation de bois dans les zones urbaines, ce qui contribuera à inverser la tendance à la destruction du couvert végétal ;
- La restauration de la faune d'importance internationale et de son habitat à travers la collaboration entre l'Etat, les communautés rurales et les entreprises/industries touristiques.

Les **bénéfices nationaux** attendus, comprennent la réduction de la pauvreté, l'amélioration de la

gestion des ressources naturelles, l'inversion de la tendance à la dégradation des terres, l'identification des approches et des méthodologies appropriées de gestion durable des terres qui répondent aux besoins sociaux, la réduction de conflits et un environnement plus propice pour régénérer de revenus à partir de l'éco-tourisme.

Les principaux **bénéfices globaux** seront réalisés sous la forme de la réhabilitation des sols dégradés et du couvert végétal, la préservation d'habitats de faune d'importance internationale, le contrôle de l'érosion, meilleure gestion des ressources pastorales, et la gestion concertée d'un écosystème aride relevant du Patrimoine Mondial. Par ailleurs, le COGERAT permettra une meilleure compréhension de l'évolution et le fonctionnement d'écosystèmes arides, une meilleure compréhension des formes de cogestion, viables dans des milieux caractérisés par la pauvreté et le manque de moyens ainsi qu'une meilleure compréhension des modes de production permettant à la fois d'exploiter les ressources des zones arides et de contribuer au maintien des paysages et des services fournis par l'écosystème.

Cadre institutionnel. Le Projet de Cogestion des Ressources Naturelles de l'Aïr et Ténéré (COGERAT) est mis en œuvre par le Ministère de l'Environnement et de la Lutte Contre la Désertification (ME/LCD). Le dispositif opérationnel du projet comprend:

- Une Unité de Gestion du Projet (UGP), basée à Agadez, et composé par le coordonnateur, 3 experts, un Responsable Administratif et Financier, un comptable, un secrétaire de direction et un Chauffeur;
- 4 cellules, dans chacune des 4 communes de référence de la RNNAT (Tablet, Ifrouane, Gouga ram et Timia). Chaque cellule est composée d'un chef de cellule, un agent d'appui, un chauffeur et un Gardien.

La composition de l'équipe de mise en œuvre du projet se compile dans l'Annexe 1.

II. OBJECTIFS DE L'EVALUATION

Conformément aux procédures de gestion de projets du PNUD et au document du projet COGERAT, le PNUD en collaboration avec le ministère (ME/LCD) envisage l'évaluation à mi parcours du projet COGERAT.

L'objectif de l'évaluation à mi-parcours est de permettre au Gouvernement du Niger et au PNUD/FEM d'évaluer la pertinence et l'évolution des actions mises en œuvre et de prendre des décisions sur la mise en œuvre au cours du temps restant, y compris (si approprié) des révisions du dossier de projet, la priorisation de certaines activités, la correction des approches de gestion du projet et/ou des possibles nouvelles actions à mener.

L'évaluation à mi parcours vise à déterminer, aussi que possible, la pertinence, l'efficacité, l'impact et la durabilité du projet. Aussi, l'évaluation appréciera-elle le niveau atteint des réalisations du projet par rapport à ses objectifs, y compris un réexamen de la pertinence des objectifs, de la conception du projet, de la distribution du budget parmi les composantes, des activités à réaliser, des aspects méthodologiques et de la gestion du projet. Elle identifiera

également les facteurs qui ont facilité ou freiné la réalisation des objectifs. Consécutivement aux constatations faites et les leçons apprises, elle formulera des recommandations et suggestions pour l'avenir.

Les questions clés suivantes seront abordées pendant l'évaluation à mi-parcours du projet :

- Evaluation du niveau de réalisation de l'objectif général du projet, des objectifs spécifiques et des résultats attendus du projet.
- Evaluation des activités du projet: leur pertinence, planification, design, dimension participative, engagement des bénéficiaires, qualité de leur exécution et degré de résultats.
- Evaluation du cadre institutionnel et du processus de gestion du projet: pertinence, effectivité, problèmes rencontrés, modifications apportées (s'il y a eu) et modifications nécessaires (si appropriés). Aussi, il faut faire un examen des rôles et des responsabilités des divers dispositifs et acteurs institutionnels impliqués dans la mise en œuvre du projet, et du niveau de coordination entre les acteurs pertinents.
- Evaluation des efforts des parties prenantes pour soutenir la mise en œuvre du projet.
- Identification des problèmes ou défis rencontrés pendant la mise en œuvre, et des solutions adoptés (si des solutions ont été identifiés et/ou adoptés).
- Examen et évaluation du degré auquel les impacts du projet ont touché les bénéficiaires visés.
- Evaluation de la perpétuation et de la pérennité éventuelles des résultats et des bénéfices du projet au-delà de l'achèvement de celui-ci.
- Description des facteurs clés auxquels il faudra accorder de l'attention afin d'améliorer les perspectives de pérennité des résultats du projet et les possibilités de réplication de l'approche.
- Examen de la mise en œuvre du suivi-évaluation du projet.
- Description des principaux enseignements tirés en termes d'activités, méthodologies, mise en œuvre, institutions et autres.

Le **rapport** de l'évaluation à mi parcours constituera un document autonome étayant:

- constatations de la mise en œuvre; et
- recommandations pour la deuxième partie du projet: il s'agit de recommandations techniques, opérationnelles, méthodologiques et/ou de gestion.

Ce rapport aura pour objectif de satisfaire les besoins en évaluation de toutes les parties prenantes majeures: le FEM (bailleur), le PNUD (agence d'implémentation), le Gouvernement du Niger (tutelle du projet), l'équipe de projet (chargé de l'exécution) et les partenaires et bénéficiaires du projet (acteurs clé qui méritent connaître la qualité de la mise en œuvre). Les principaux acteurs de l'évaluation comprennent les structures étatiques représentées par le comité de pilotage, les institutions en charge de la mise en œuvre du projet, les ONG et associations, les communautés locales et les institutions partenaires notamment le PNUD.

L'évaluation à mi parcours sera conduite entre octobre et novembre 2009, pour une durée effective de travail de 3 semaines (21 jours).

III- CHAMP D'APPLICATION DE L'EVALUATION

L'évaluation à mi-parcours couvrira toutes les composantes du projet, notamment les aspects ci-après liés à la conception et à la mise en œuvre du projet. Cette section sert de guide pour la planification et la conduite de l'évaluation à mi-parcours.

1. Progrès accomplis dans l'atteinte des résultats

- **Changements dans les conditions du développement.** L'accent doit être mis sur la perception du changement parmi les parties prenantes, y compris les membres des communautés des zones du projet.
- **Impact, résultats et mesure du changement.** Les progrès accomplis pour atteindre les résultats doivent s'appuyer sur une comparaison des indicateurs avant et après (jusqu'à la date d'aujourd'hui) l'intervention du projet. Ils peuvent également être évalués en comparant les conditions sur le site du projet à celles existant sur des sites similaires non gérés (zones dont les écosystèmes sont similaires mais et n'ont pas bénéficié des interventions du projet).
- **Stratégie du projet.** Examiner la pertinence de la stratégie du projet. Les résultats du projet, tels qu'ils sont formulés dans le PRODOC, représentent-ils toujours la meilleure stratégie pour atteindre les objectifs du projet ? (1) Dans quelle mesure l'approche actuelle du projet est-elle utile et pertinente pour renforcer les capacités des structures nationales impliquées dans la gestion de la RNNAT et de ses zones adjacentes ?
- **Calendrier.** Compte tenu du temps restant jusqu'à la fin prévue du projet, des difficultés rencontrées par le projet durant ses 3 premières années de mise en œuvre et des ressources réellement disponibles pour la programmation, le calendrier est-il toujours réaliste ? Si nécessaire, formuler des recommandations de révision de ce calendrier, en proposant des points de référence pour la durée de mise en œuvre restante du projet.
- **Partenaires.** Evaluer les résultats de l'assistance technique apportée au projet par les partenaires et déterminer si la stratégie actuelle (ou l'absence de stratégie) pour attirer et fidéliser des collaborateurs qualifiés pour appuyer la mise en œuvre du projet reste pertinente.
- **Performances :** en mettant l'accent sur les résultats attendus, les évaluateurs doivent mesurer les performances du projet relatives aux aspects suivants:
 - réalisation de l'ensemble de produits prévus et leur contribution aux résultats du projet, en tenant compte la phase actuelle;
 - amélioration de la capacité de gestion durable de la RNNAT et de ses zones adjacentes (y compris les collaborateurs nationaux impliqués dans le projet et les communautés locales résidant à proximité de la réserve) ;
 - capacités professionnelles et qualité des contributions et des activités des principaux partenaires d'exécution du programme, à savoir la partie gouvernementale et le bureau du projet ;

¹ Il convient de noter que les propositions de révision approfondie des résultats et des indicateurs clés du projet peuvent nécessiter la réapprobation du projet par le Conseil du FEM. Dans la mesure du possible, les propositions de l'évaluation à mi-parcours relatives à la réorganisation du cadre logique du projet doivent se focaliser sur les résultats et les activités, tout en maintenant la structure globale du cadre logique.

- aspects liés à la gestion du projet, notamment l'organisation de la coordination, l'organisation des équipes, l'ensemble des compétences requises pour relever les défis, le style de gestion et la gestion des ressources humaines et financières (en sachant que les évaluateurs ne procéderont pas à un audit du projet, mais pourront avoir accès aux rapports d'audit financier réalisés);
- adéquation et efficacité des modalités de mise en œuvre du projet.

Pour tous les points ci-dessus, les évaluateurs doivent formuler des recommandations sur l'amélioration des performances du projet. Le rapport d'évaluation à mi-parcours doit comporter une notation indépendante des performances globales du projet, ainsi qu'une notation des performances de chacun des résultats du projet, étayées par une brève description basée sur la nomenclature ci-après :

Très satisfaisant (HS)	Le projet devrait atteindre ou dépasser tous ses principaux objectifs en matière d'environnement mondial et produire des bienfaits substantiels pour l'environnement mondial, sans faiblesses majeures. Il peut être présenté comme une « bonne pratique ».
Satisfaisant (S)	Le projet devrait atteindre la plupart de ses principaux objectifs en matière d'environnement mondial et produire des bienfaits satisfaisants pour l'environnement mondial, avec juste quelques faiblesses mineures.
Assez satisfaisant (MS)	Le projet devrait atteindre la plupart de ses principaux objectifs pertinents mais avec des faiblesses importantes ou une pertinence globale limitée. Il ne devrait pas atteindre certains de ses principaux objectifs en matière d'environnement mondial ni produire certains des bienfaits prévus pour l'environnement mondial.
Assez peu satisfaisant (MU)	Le projet devrait atteindre la plupart de ses principaux objectifs en matière d'environnement mondial avec des faiblesses importantes, ou seulement certains de ses principaux objectifs concernant l'environnement mondial.
Peu satisfaisant (U)	Le projet ne devrait pas atteindre la plupart de ses principaux objectifs en matière d'environnement mondial ni produire des bienfaits satisfaisants pour l'environnement mondial.
Non satisfaisant (HU)	Le projet n'a pas atteint, et ne devrait pas atteindre, ses principaux objectifs en matière d'environnement mondial ni produit des bienfaits valables.

- **Durabilité.** Evaluer la durabilité des bénéfices du projet, au sein et en dehors du domaine du projet après son achèvement. L'EMP doit également accorder une attention particulière à la contribution potentielle du projet à la mise en place des conditions de base nécessaires pour assurer une gestion efficace durable de la réserve.
- **Perspective liée au genre.** Evaluer le degré de prise en compte par le projet des disparités entre les sexes lors de la mise en place et de l'application des interventions du projet. Comment les questions liées au genre sont intégrées dans les interventions du projet et la gestion de la réserve? Proposer des mesures de renforcement de l'approche du projet en matière de genre.

2. Gestion adaptative du projet

- **Systèmes de suivi.** Evaluer les outils de suivi actuellement utilisés: Fournissent-ils les informations nécessaires? Impliquent-ils les principaux partenaires? Sont-ils efficaces? Des outils supplémentaires sont-ils nécessaires?

- **Indicateurs.** Sont-ils utiles et adéquatement suivis ? Evaluer les données de référence.⁽²⁾ Si nécessaire, faire des propositions réalisables sur la création de données de référence complètes pour tous les principaux indicateurs (indicateurs sur les objectifs et les résultats). La reconstruction des données de référence doit suivre les processus participatifs et peut être réalisée dans le cadre d'un exercice d'apprentissage.⁽³⁾ S'assurer que le système de suivi, y compris les indicateurs de performances et d'impact, répond au moins aux exigences minimales du FEM ⁽⁴⁾. Appliquer les indicateurs SMART si nécessaire.
- **Gestion des risques.** Valider si les risques, tels qu'identifiés dans le document du projet et les PIR, sont pertinents. Décrire les risques supplémentaires (si identifiés) et proposer une évaluation et des stratégies de gestion des risques à adopter. Evaluer si le projet doit ou non être inclus dans la catégorie des "projet à risque".
- **Planification du travail.** Evaluer l'utilisation du cadre logique comme outil de gestion durant la mise en œuvre, ainsi que les modifications qui y sont apportées. S'assurer que le cadre logique répond aux exigences du PNUD-FEM en termes de format et de contenu. Evaluer la cohérence entre le budget basé sur les résultats (section 2 du PRODOC) et le budget basé sur les données (budget Atlas) et proposer des solutions d'amélioration selon le cas. Evaluer l'utilisation de plans de travail régulièrement actualisés. Evaluer l'utilisation de technologies de l'information électroniques pour appuyer la mise en œuvre, la participation et le suivi, ainsi que d'autres activités du projet. S'assurer que les processus de planification du travail sont basés sur les résultats. ⁽⁵⁾
- **Planification financière.** Evaluer les systèmes de contrôle financiers, y compris la création de rapports et la planification, qui permettent à l'unité de gestion du projet de prendre des décisions budgétaires avisées (demander que les rapports d'audit soient communiqués selon le cas). Evaluer la ponctualité et la pertinence des flux de financement provenant du PNUD, mais également des responsables du projet vers les équipes de terrain. Evaluer le degré de diligence raisonnable exercée dans la gestion des fonds et les audits financiers.
- **Rentabilité.** Evaluer la conformité avec les critères de coûts additionnels des fonds du FEM pour produire des bienfaits sur l'environnement mondial.
- **Facteurs sous-jacents.** Evaluer les facteurs sous-jacents qui vont au-delà du contrôle immédiat du projet et qui influencent les produits et les résultats. L'adéquation et l'efficacité des interventions et des stratégies de gestion du projet par rapport à ces facteurs doivent être prises en compte.
- **Contribution du PNUD.** En mettant l'accent sur l'appui apporté par le bureau du PNUD du Niger et l'Unité de coordination régionale Environnement du PNUD, les évaluateurs doivent évaluer le rôle du PNUD par rapport aux exigences énoncées dans le guide de suivi et d'évaluation des résultats du PNUD. Les éléments suivants doivent être pris en compte: visites sur le terrain ; Revue Tripartite (le cas échéant) ; suivi et analyse des termes de référence par le comité directeur ; préparation et suivi de l'APR (annual project report) et du PIR ; rapports d'avancement trimestriels et financiers; plans de travail ; rapports d'exécution budgétaire du projet (ou ATLAS combined delivery report). Evaluer aussi la contribution du PNUD au projet

² Consultez la page 67 du document « Handbook on Monitoring and Evaluation for Results » du PNUD, disponible à l'adresse <http://www.undp.org/gef/05/monitoring/policies.html>

³ Consultez l'annexe C du document « Participatory Monitoring and Evaluation: approaches to sustainability », disponible à l'adresse <http://www.undp.org/gef/05/monitoring/policies.html>

⁴ Consultez la section 3.2 du document « Monitoring and Evaluation Policies and Procedures » du FEM, disponible à l'adresse <http://www.undp.org/gef/05/monitoring/policies.html>

⁵ En règle générale, les projets identifiés comme présentant au moins 3 risques importants dans le système de gestion des risques du projet sont considérés comme des projets « à risque ».

en termes d'assistance « intangible » (consultation politique et dialogue, plaidoyer et coordination). Proposer des mesures de renforcement de l'assistance apportée par le PNUD à la gestion du projet.

- **Stratégie de partenariat.** Evaluer l'implication des partenaires dans le cadre de gestion adaptative du projet. Evaluer la participation des parties prenantes locales (les visiteurs et les utilisateurs des ressources de la réserve) à la gestion et à la prise de décisions relatives au projet. Une analyse des points forts et des points faibles de l'approche adoptée par le projet doit être incluse, ainsi que des suggestions d'amélioration si nécessaire.

3. Phase finale du Projet (deuxième partie de la mise en œuvre)

Sur la base des constatations, l'équipe de l'évaluation à mi-parcours fournira des recommandations pour le reste du projet: activités à continuer, à prioriser ou à abandonner; nouvelles activités, approches et méthodologies, amélioration du cadre de gestion du projet; aspects de suivi-évaluation, etc. Ces recommandations doivent être faisables, justifiés et pertinentes pour vraiment améliorer la mise en œuvre du projet et l'atteinte des résultats et objectifs attendus.

IV. METHODOLOGIE DE L'EVALUATION

La méthodologie qu'utilisera l'équipe d'évaluation sera présentée en détail aux parties prenantes et devra intégrer les éléments ci-après :

- revue documentaire
- interviews
- visites de terrain
- questionnaires et enquêtes aux partenaires/bénéficiaires du projet
- méthodes participative de collecte et d'analyse de données
- bref atelier de restitution et discussion sur les constatations et les recommandations de la mission d'EMP

Concernant la revue de documentation, les documents plus pertinents comprennent:

- Document du Projet
- Programmes d'activités, budgets et bilans de réalisations
- Rapports des réunions du Comité de Pilotage du Projet
- Rapports d'études et d'audits
- PIRs du projet
- Directives du FEM en matière de suivi évaluations
- Documents de politique d'évaluation du PNUD
- Autres rapports et publications du projet

Les copies en papier des documents sélectionnés, qui ne sont pas disponibles en version électronique, seront envoyées par courrier à (aux) l'évaluateur (s) avant les visites de terrain.

Les évaluateurs visiteront un échantillon de **sites de réalisations** ainsi que certaines communes de la zone d'intervention à savoir : Gouga ram, Iferouâne, Tamia, Tablet, Aderbissanat et Agadez.

Les évaluateurs conduiront des **interviews** avec:

- le personnel du Projet (Coordonnateur et équipe du Projet) ;
- des représentants du ME/LCD et du PNUD;
- des membres du Comité de Pilotage ;

- des entrepreneurs chargés de l'exécution des grandes composantes du projet ;
- des représentants des parties prenantes locales ;
- des représentants des projets et programmes de la zone d'intervention ;
- des représentants des ONG pertinentes ;
- des représentants des communes et autres circonscriptions territoriales et parties prenantes qui ne sont pas directement impliquées dans le projet qui peuvent avoir vécu ou ont espéré vivre ses impacts.

Bien que les évaluateurs indépendants doivent se sentir libres pour discuter avec les autorités concernées sur toutes les questions pertinentes à leur tâche, ils ne sont pas autorisés à prendre un engagement au nom du ME/LCD, PNUD, FEM ou de l'UGP/COGERAT.

IV. EQUIPE DE L'EVALUATION

L'évaluation sera réalisée en équipe par un consultant international (chargée de l'EMP) et deux consultants locaux (un spécialiste institutionnel ou en développement local, et un spécialiste en gestion des ressources naturelles). Les rôles respectifs pourront être comme suit :

- **Consultant international:** Chef de mission de l'évaluation à mi-parcours, devra avoir une expérience en matière d'évaluation de projets environnementaux. Responsable de la conduite de la mission. Responsable de la rédaction du rapport.
- **Consultant national (expert institutionnel ou en développement local):** Responsable de l'analyse institutionnelle, de l'engagement des partenaires, de la conduite des enquêtes aux bénéficiaires, des questions sur la gestion du projet, des processus de coopération parmi les partenaires, des COFOs, et aspects similaires.
- **Consultant national (expert en gestion des ressources naturelles):** Responsable des aspects techniques du projet, des investissements, des activités techniques, de la gestion des ressources naturelles, de la restauration de terres dégradées, et des impacts en terme environnemental et de la gestion locale des ressources naturelles.

Le consultant international aura de l'expérience considérable concernant le programme opérationnel FEM, ainsi que en l'évaluation de projets environnementaux.

Aucun membre du groupe des consultants ne doit être directement impliqué dans la conception ou la mise en œuvre du projet.

V. ARRANGEMENTS DE MISE EN ŒUVRE DE LA MISSION

Le **PNUD-Niger** assure la coordination de l'EMP et est responsable en collaboration avec le ME/LCD du recrutement des experts ainsi que la gestion de leur contrat. Il assurera la prise en compte par les consultants des commentaires des différentes parties pour l'élaboration du rapport finale.

Le **ME/LCD** à travers l'**Unité de Gestion du Projet** guidera l'équipe des consultants dans la rencontre des partenaires et les missions de terrain. Il fournira aux consultants toute la documentation souhaitée. Il sera en charge de l'organisation des sorties de terrain, de la réunion de validation du rapport d'évaluation et de la réunion tripartite finale.

Le **calendrier de la mission** sera affiné par les consultants au début de leur mission, avec le PNUD et

L'Unité de Gestion du Projet, et comprendra entres autres:

- Prise de contact entre les consultants, le PNUD et le ME/LCD pour une meilleure compréhension des termes de références de la mission ;
- La revue documentaire ;
- Visites de terrain ;
- Questionnaires et interview selon la méthodologie adoptée par les consultants ;
- Restitutions des premiers éléments au PNUD et au ME/LCD;
- Rédaction du rapport provisoire d'évaluation à mi parcours ;
- Transmission du rapport provisoire aux différents acteurs et organisation d'une réunion de validation ;
- Elaboration du rapport final de l'évaluation à mi parcours du projet;
- Tenue de la réunion de validation du rapport final de l'évaluation à mi parcours du projet ;
- Multiplication et diffusion du Rapport.

Le ME/LCD en accord avec le PNUD mettra à la disposition des consultants les **moyens nécessaires** pour leur mission, notamment véhicules et chauffeur, bureau, documentation, etc.

VI. PRODUITS ATTENDUS DE L'EVALUATION

L'évaluation fournira deux produits principaux :

1. **Rapport d'évaluation à mi-parcours:** Sur la base des points ci-dessus, l'évaluation doit produire un document de maximum 40 pages qui résumet et analysent les activités, les produits et les impacts du projet qui ont été réalisés jusqu'à ce jour, et visant plus précisément à : (1) évaluer le degré de réalisation des objectifs et les lacunes évidentes, (2) dégager les enseignements des expériences du projet, en particulier les éléments qui ont bien fonctionné et ceux qui n'ont pas fonctionné, et (3) donner des recommandations pour renforcer l'efficacité, le rendement, l'impact, la mise en œuvre, l'exécution et la viabilité du projet. Le rapport d'évaluation à mi-parcours sera fourni en français et en anglais (le PNUD organisera la traduction et les évaluateurs participeront à sa révision). Le choix de la langue initiale du rapport, anglais ou français, dépendra du profil de l'évaluateur international. Dans tous les cas, le rapport devra être produit dans les deux langues.
2. **Présentation Powerpoint (en français) des conclusions de l'évaluation:** En fonction de la complexité des conclusions de l'évaluation, le bureau du PNUD Niger décidera ou non d'organiser une réunion des parties prenantes (par exemple, une réunion extraordinaire du comité directeur du projet) pour présenter aux partenaires et aux acteurs les conclusions préliminaires. Une présentation en PowerPoint (français) s'estime nécessaire pour la tâche de divulgation des résultats de l'évaluation.

La version finale du rapport de la mission d'évaluation devrait être soumise en format électronique (MS Word) au ME/LCD et au PNUD/FEM plus tard le 3 semaines après la mission de terrain.

Une **structure indicative du rapport d'évaluation à mi-parcours**, y compris possible contenus, es compilé dans l'Annexe 2.

S'il y'a discordance entre les parties sur les constats et les avis des experts, cela doit être consigné dans un rapport annexé au rapport final.

VII. DEPOT DES CANDIDATURE

Les consultants intéressés sont priés de bien vouloir faire parvenir leur dossier de candidature (comprenant un CV et une lettre indiquant leur disponibilité et leur engagement à travailler en équipe) au plus tard le 25 octobre 2009 :

- sous pli fermé portant la mention « Candidature pour l'évaluation à mi parcours du COGERAT » à l'adresse suivante : *Madame la Représentante Résidente du PNUD au Niger, Maison des Nations Unies BP 11207 Niamey Niger,*
- par email à l'adresse suivante : registry.ne@undp.org

Contacts pour informations:

- ME/LCD :

- ✓ Direction Générale de l'Environnement et des Eaux et Forêts : dgeef@intnet.ne
- ✓ UGP/COGERAT : yacoubseybou@yahoo.fr

- Bureau PNUD Niger:

- ✓ Point focal Environnement et Energie : mahamane.lawali@undp.org
- ✓ JPO Environnement : pierre.bengono@undp.org

- PNUD – Unité Régional Environnement et Energie (Dakar):

- ✓ Conseiller Régional Environnement (gestion durable de terres): josep.gari@undp.org
- ✓ Associé de programmes, Environnement et Energie: henry.rene.diouf@undp.org

Annexe 1. Liste du personnel du COGERAT

	Nom et Prénom	Fonction	Lieu d'Affectation
1	YACOUBA SEYBOU	Coordonnateur	UGP Agadez
2	TOUKOUR MAIDAGI	Expert mobilisation sociale et développement	UGP Agadez
3	ADAMOU LAZOUMAR	Expert gestion durable des terres/gestion des ressources naturelles	UGP Agadez
4	SALEK AMOUMOUNE	Expert méthode suivi / évaluation	UGP Agadez
5	ADO SOULEY	Responsable Administratif Financier	UGP Agadez
6	KOUSSOU ABOUBACAR	Comptable	UGP Agadez
7	Baba Sekou	Secrétaire	UGP Agadez
7	BOUBA ABDOU	Chef d'antenne	Cellule Timia
8	IDRISSA OUSMANE	Chef d'antenne	Cellule Iférouane
9	ALHASSANE HAMED GHABDOULAH	Chef d'antenne	Cellule Gougaram
10	ANNOUR AHAMED	Chef d'antenne	Cellule Tabelot
11	AHMED ALLO	Chauffeur mécanicien	UGP Agadez
12	IHALER MAHAMOUD	Chauffeur d'antenne	Cellule Tabelot
13	BALLA YAHAYA	Chauffeur d'antenne	Cellule Timia
14	SOUMAILA BOUBACAR	Chauffeur d'antenne	Cellule Iférouane
15	OUSMANE HASSANE	Chauffeur d'antenne	Cellule Gougaram
16	ISSOUF AGALHER	Agent d'Appui	Cellule Iférouane
17	ALHASSANE ABTCHAOU	Agent d'Appui	Cellule Gougaram
18	HAROUNA SOUGDHOU	Agent d'Appui	Cellule Timia
19	ADAM AMOU	Agent d'Appui	Cellule Tabelot
20	SILIMANE AHAR	Gardien	Cellule Gougaram
21	ATAFA ADAM	Gardien	Cellule Tabelot
22	OUHADA OUMI	Gardien	Cellule Iférouane
23	ABOUBACAR ABDARAHMANE	Gardien	Cellule Timia

Annexe 2. Structure indicative du rapport d'évaluation à mi-parcours

Note: les contenus sont tentatifs

Sommaire

Acronymes et terminologie

1. Résumé Exécutif: y compris la méthode, les constatations de la mission, et les principales conclusions et recommandations.

2. L'évaluation à mi-parcours

- But de l'évaluation
- Principaux éléments traités
- Méthodologie utilisée
- Structure de l'évaluation

3. Constatations de la mission sur le Projet

- Pertinence/qualité du design du projet
- Démarrage du projet
- Les problèmes auxquels le projet devrait s'attaquer
- Statu de réalisation des objectifs du projet
- Analyse des principaux acteurs et leur engagement
- Résultats attendus
- Problèmes et faiblesses rencontrés
- Appropriation par le pays et les partenaires
- Gestion du projet et approche de mise en œuvre
- Système de suivi-évaluation
- Participation
- Rentabilité
- Role du ME/LCD
- Role du PNUD

4. Résultats, leçons tirés et recommandations

- *Réalisation de l'objectif et des résultats (y compris notations et justification des performances)*
- *Viabilité*
- *Contribution au renforcement des connaissances du personnel national*
- Mesures correctives pour la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du projet
- Mesures destinées à suivre et à renforcer les bénéfices initiaux du projet
- Propositions d'orientations futures soulignant les principaux objectifs

Possibles annexes

- TDR
- Itinéraire
- Liste des personnes interrogées
- Résumé des visites sur le terrain
- Liste des documents consultés
- Questionnaire/s utilisé/s et synthèse des résultats
- Cofinancement et ressources mobilisées
- Tout autre support pertinent exploité

6.2 Itinéraire

DATE (2009)	ACTIVITES
Ven 11.12.	Voyage consultante internationale France - Niger, analyse des documents
Sam 12.12.	Prise de contact équipe de l'évaluation et PNUD, organisation de la mission
Dim 13.12.	Elaboration des questionnaires de terrain, de la méthodologie et du de la structure du rapport de la mission
Lun 14.12.	Rencontre PNUD, rencontre DGEEF, analyse de la documentation
Mar 15.12.	Analyse de la documentation, séance de travail des consultants
Mer 16.12.	Voyage Niamey - Agadez Séances de travail avec l'UGP
Jeu 17.12.	Rencontre avec l'administration territoriale de la Région d'Agadez Séances de travail avec l'UGP
Ven 18.12.	Visite des réalisations dans la commune Tabelot, Rencontres avec le maire, les communautés locales et les bénéficiaires à la base
Sam 19.12.	Visite des réalisations dans la commune Timia, Rencontres avec le maire, les communautés locales et les bénéficiaires à la base
Dim 20.12.	Voyage Timia – Agadez, analyse des visites du terrain
Lun 21.12.	Rencontre sur forme de Mini – atelier avec 1) les services techniques, ONG et projets financés par les PTF et 2) les représentants des communes non visitées sur le terrain Séance de travail des consultants (évaluation et formulation des recommandations)
Mar 22.12.	Séance de travail des consultants (évaluation et formulation des recommandations) Réunion de restitution des résultats préliminaires de la mission à Agadez
Mer 23.12.	Voyage Agadez - Niamey
Jeu 24.12.	Rédaction du rapport provisoire et préparation de la présentation powerpoint
Ven 25.12.	Rédaction du rapport provisoire, Réunion de restitution des résultats de la mission à Niamey
Sam 26.12.	Voyage consultante internationale Niger - France

6.3 LISTE DES PERSONNES INTERROGÉES

Nom	Organisation	Fonction	Contact
Laouali Ada	PNUD	CP	
Eih. Mahamane Lawali	PNUD	Point focal Environnement et Energie	Cel. 94 65 15 29 Email : mahamane.lawali@undp.org
M. Bila Maina	DGE/EF	Directeur général Adjoint	dgeef@intnet.ne 20 72 37 55
Hamidine Saley	DGE/EF-DNPR	Directeur national	dgeef@intnet.ne 96 48 36 05
YACOUBA SEYBOU	UGP/COGERAT	Coordonnateur	COGERAT/Agadez yacoubseybou@yahoo.fr 96987515
TOUKOUR MAIDAGI	UGP/COGERAT	Expert mobilisation sociale et développement	COGERAT/Agadez
ADAMOU LAZOUMAR	UGP/COGERAT	Expert gestion durable des terres/gestion des ressources naturelles	COGERAT/Agadez
SALEK AMOUMOUNE	UGP/COGERAT	Expert méthode suivi / évaluation	COGERAT/Agadez
ADO SOULEY	UGP/COGERAT	Responsable Administratif Financier	COGERAT/Agadez
Abarchi Idi	DRE/LCD	Directeur	DRE/Agadez
Amadou Boukata	Gouvernorat Agadez	Secrétaire Général	Agadez
Harouna Oumarou Bayéro	Gouvernorat Agadez	Secrétaire Général Adjoint	Agadez
Adam Effangal	Conseil Communal Tabelot	Maire	Mairie Tabelot
Ghabdalla Agachi	Conseil Communal Tabelot	Vice Maire	Mairie Tabelot
Dou Zika	Conseil Communal Tabelot	Conseiller	Mairie Tabelot
ANNOUR AHAMED	Cellule Tabelot/COGERAT	Chef d'antenne	Cellule COGERAT Tabelot
Saley Gadjéré	Telawas	Secrétaire Général du comité	Telawas
Gabdallah Moctar	Telawas	Membre comité de suivi	Birni
Tafa Dachan	Telawas	Gérant Banque Céréalière	Telawas
Kalitan Moussa	Telawas	Chef de village	Telawas
Abdo Aboulkas	Chefferie traditionnelle	Chef de village	Tabelot
Oih Bidein	Maraichage	Maraîcher pilote	Tabelot
Molan Toutou	Personne ressource	Reprsetant religieux	Tabelot
Moussa Oih Islaman	Jardin	Jardinier	Tabelot
Takoullou Eléman	Personne ressource	Grpment féminin	Tabelot
Ballala Alhassane	Personne ressource	Grpment féminin	Tabelot
Salé Aghali	Sous-UGA	SG adjoint sous UGA	Tabelot
Hadatan Ahmada	Personne ressource	Représentant des jeunes	Tabelot
Kassis Hiyar	Mairie	SG mairie	Tabelot
Ibrahim Jibojé	Personne ressource	Représentant Anastafidet	Tabelot
Mohamed Assalek	Personne ressource	Gargé de relations extérieures	Tabelot
Mme Toumata Alhassane	Conseiller mairie	Conseillère	Timia
Mme Tchimo Idrissa	Conseil communal	Conseillère	Timia

Evaluation à mi – parcours COGERAT
Rapport final, janvier 2010

Bouba Abdou	COGERAT	Chef de cellule	Timia
Idrissa Moussa	Chef traditionnel	Représentant Groupement	Timia
Hamé Adelfan	UGA Tefarouat	Président	Timia
Alkassoum Hada	Sous-UGA Timia	Brigadier	Timia
Adam Ibrahim	Coopérative Tanat	Président	Timia
Silimane Ibrahim	Coopérative	Président	Timia
Alkali Alimane	UGA Timia	Vice président	Timia
Aboussighid Yahaya	Banque céréalière/ Teguert	Président	Timia
Ghissa Yahaya	Groupement jeune	Président	Timia
Mountana Hada	Coopérative Artisanale	Président	Timia
Alimane Amoumene	Radio Communautaire	Animateur	Timia
Harouna Soughdou	COGERAT	Agt d'appui	Timia
Goda Gabda	Chefferie traditionnel	Chef de village	
Ghoumour Ibrahim	Mairie	Maire	Timia
Kader Igdal	Religieux	Représentant	Timia
Mme Assaghada Gousmane	Groupement féminin	Représentante	Timia
Ali Sadou Garba	DRDA	Directeur Adjoint	Agadez
Nouri Kanta	DRAT/DC/Adj/AZ	Directeur Adjoint	Agadez
Maghas Assaleck	ONG HED Tamat	Représentant	Agadez
Moussana Ibrahim	Lucop/Agadez	Représentant	Agadez
Ahmed Dollo	ONG ONAT	Représentant	Iferouâne
Hamza Tchémogo	PADDL/AZ	Représentant	Agadez
Marsadou Soumaïla	DRT/AZ	Représentant	Agadez
Gabeye Assoumane	DRGR/AZ	Représentant	Agadez
Mahaman Majitaba	DREIA/AZ	Représentant	Agadez
Issoufou Tinguidi	Conseil Communal	Secrétaire Général Mairie	Aderbissinat
Hamed Ahmed	ORTN/AZ	Représentant	Agadez
Mohamed Gaya	PCP/AA/PNUD/AZ	Représentant	Agadez
Issoufou Labo	DDE Tchiro	Directeur Départemental	Tchirozerine
Issoufou Oumarou	DDA –Tchiro	Directeur Départemental	Tchirozerine
Alhousseini Tchiminima	COFODEP	Secrétaire Permanent	Arlit
M. Abdourahmane Ilias	Commune de Bougaram	Maire	Bougaram
M. Issoufou Tinguidi	Commune d'Aderbissinat	Secrétaire général	Aderbissinat

6.4 Résumé des visites sur le terrain

Résumé de visite de terrain : Tabelot le 18/12/2009

La mission d'évaluation à mi-parcours au niveau de l'Unité de Gestion et d'Aménagement de Tabelot (Commune rurale de Tabelot) a comporté essentiellement deux (2) activités majeures. Il s'agit de l'organisation de rencontres avec le Conseil Communal et les membres des organes locaux mis en place dans le cadre du Projet d'une part et d'autre part les visites de terrain.

Lors des rencontres avec le Conseil Communal et les membres des organes locaux (Structure Locales de Cogestion), les points abordés ont porté sur les appréciations ainsi que les perceptions des communautés sur le projet ; la gestion du projet et la mobilisation des populations ; la participation des bénéficiaires aux processus d'identification, d'exécution et de suivi évaluation des programmations d'activités ; l'appréciation des perceptions locales de l'approche éco systémique ; l'identification des problématiques environnementales majeures à prendre en compte dans le cadre du projet ; l'analyse des difficultés et/ou contraintes liées à la conservation et à la gestion des ressources naturelles ; l'identification d'axes d'améliorations possibles autant de la démarche du projet que en ce qui concerne les activités.

A l'issue des débats qui dénotent véritablement une bonne compréhension du projet, de sa démarche et de sa philosophie, mais au-delà tout l'intérêt et la motivation des populations il ressort les principaux constats ci-après :

- La forte appréciation positive du projet, seul partenaire à y rester dans la zone malgré le contexte d'insécurité. Au besoin, une telle appréciation est illustrative de la parfaite adéquation de ce projet, aussi bien dans sa démarche que dans le choix des problématiques, avec les attentes des communautés de base.
- la démarche participative du projet a eu pour résultat, non seulement l'adhésion des populations de plus en plus conscientes de la nécessité d'une gestion harmonieuse des ressources naturelles, mais aussi à accroître la participation de l'ensemble des couches sociales et socio professionnelles.
- Cette participation a été effective sur toute de la chaîne de planification ; les femmes autant que les jeunes participent autant à la gestion du projet, que aux prises des décisions à travers notamment les comités en place, qu'à la réalisation concrète des activités de terrain.
- A l'évidence, il est apparu à l'équipe une prise en compte du genre et de façon plus globale, une prise en compte des groupes vulnérables.
- Les efforts de sensibilisation et d'information ont permis d'éveiller davantage les consciences en matière d'environnement, même si, ces mêmes efforts doivent être poursuivis pour une compréhension éco systémique favorable à une gestion plus holistique des écosystèmes.
- Nonobstant cela, les problématiques sont bien cernées. Les préoccupations majeures apparues portent sur l'abattage des arbres, le braconnage, la baisse des nappes phréatiques, le sapement des berges, la dégradation des pâturages, la formation accélérée de terrains nus suite à l'érosion, l'insuffisance de maîtrise technique, les limites d'une protection et d'une surveillance des espaces et des ressources naturelles par les éco gardes en place, l'extension des surfaces maraîchères,
- Les propositions et recommandations formulées ont porté le renforcement du réseau de surveillance par la mise à disposition d'agents forestiers sur le terrain, l'intensification des travaux devant améliorer la charge des nappes, la réalisation de travaux de protection des berges pour lutter contre les effets des écoulements (transport de sable, diminution des espaces cultivés, menaces pour les infrastructures villageoises, la reprise des activités en matière d'éducation environnementale, le renforcement des capacités techniques des membres des différents comités,

Concernant les visites de terrain, il s'était agit de constater de visu les réalisations concrètes qui ont été menées particulièrement en matière de gestion des ressources naturelles aux fins d'évaluations de leur pertinence technique, de leur qualité et de leurs effets/impacts réels. Les objectifs, au-delà de l'évaluation technique, sont d'échanger avec les bénéficiaires directs sur les conditions de réalisation ainsi que de proposer au besoin des améliorations techniques additionnelles à apporter. C'est ainsi que la mission a visité deux sites, dont le premier a porté sur la réalisation d'épis de correction et de contrôles des écoulements du Kori *Birni* et le second sur l'installation de digues de protection des berges au niveau du kori de *Telawas*.

De ces visites des sites de réalisation de grands ouvrages anti érosifs et des échanges qui ont eu lieu, il ressort les observations importantes ci-après :

- Les ouvrages sont techniquement bien réalisés suite à de études préalablement menées et après consultations des populations. Ces dernières ont participé activement à la réalisation des travaux avec enthousiasme et engouement et tous les bénéficiaires directs étaient associés lors du processus de planification et d'exécution
- Les choix des techniques pour résoudre avec efficacité les problèmes posés sont pertinents.
- Les effets/impacts positifs sont réels : formation de nouvelles terrasses alluviales sur au moins 15 m au niveau des épis à Birni. stabilisation effective des berges, recolonisation végétale, recharge de la nappe phréatique en ce qui concerne les digues de protection de Telawas.
- Ces résultats doivent cependant être nuancés. En effet, il apparaît au niveau de Birni que l'avantage obtenu dans la récupération des terres sur une berge a pour conséquences l'inondation et voire même l'accélération de l'érosion sur l'autre berge. Ceci est aujourd'hui une source de conflit et de désappréciation de l'activité des jardiniers placés sur les berges non endigués.
- Malgré la pertinence des choix techniques, il apparaît que ces types d'ouvrages sont difficilement reproductibles par les communautés de base sans une assistance technique et financière extérieure
- Par ailleurs, en raison peut être des coûts onéreux, l'envergure réduite des actions limite ces impacts qui auraient pu être maximisés par une approche plus éco systémique.
- Le choix doit être fait de traiter un bassin dans sa globalité, ou sinon au moins en ce qui concerne l'élément essentiel (ici, le contrôle des écoulements et de ses conséquences)
- S'agissant des améliorations, à défaut de compléter le dispositif pour plus d'impacts tout en minimisant les effets négatifs, il est suggéré de mettre en place un dispositif simplifié de mesure des impacts de ces ouvrages, un système à même de renseigner sur les changements, positifs ou négatifs, qui sont observés.

De cette mission de terrain, les principaux enseignements à retenir sont l'appropriation de la démarche dite de cogestion par des communautés locales plus que jamais motivées et convaincues de la nécessité d'une approche concertée et équitable de gestion des ressources naturelles, la pertinence des choix techniques en matière de GRN et l'adhésion des populations à ces choix, la limitation de l'étendue des impacts attendus au regard des dimensions actuelles, l'absence de moyens de mesures de ces impacts. Ces dernières observations auraient pu être prises en compte si les études techniques étaient complétées par études d'impact environnemental qui intégrerait autant une analyse multicritère auprès des bénéficiaires directs que des actions pour prendre en charge les corrections nécessaires.

VISITE DE TERRAIN DANS LA COMMUNE DE TIMIA le 19 Décembre 2009

L'équipe d'évaluation à mi parcours du COGERAT a effectué une visite de terrain dans la commune rurale de TIMIA le 19 décembre 2009. L'objectif était de mesurer le degré d'internalisation/d'appropriation du projet par les différents acteurs et bénéficiaires (cellule du COGERAT, commune, COGES/seuil et digue, populations bénéficiaires) d'une part et d'autre part de visiter le seuil et la digue de Tassalwat ainsi que la pépinière communale. Les personnes rencontrées figurent en annexe.

Les principaux constats de la mission sont les suivants :

1. Au niveau des rencontres avec les différentes structures communales, associations et groupements
 - (a) Les appuis de COGERAT font l'objet d'une bonne appréciation pour les appuis que le projet a apportés à la commune et aux populations, notamment l'approche de proximité et de la cogestion intégrée du projet, les appuis conseils et les activités de renforcement des capacités réalisés qui se sont traduits par un changement de comportements de la population au regard de la gestion des ressources naturelles.
 - (b) Le niveau d'organisation interne et les capacités en planification et gestion dans cette commune sont relativement élevés. Cette situation s'explique en partie par la présence des projets d'appui depuis les années 1980 qui ont facilité l'intervention aujourd'hui du COGERAT.
 - (c) La prise en compte et le financement de la gestion des ressources naturelles dans le Plan de Développement Communal (PDC) constituent un signe fort d'engagement du conseil communal. Ce cofinancement de la commune a été permis grâce aux redevances minières qui apportent ainsi une solution à la difficile et faible mobilisation des recettes internes ainsi qu'à la chute des activités touristiques.
 - (d) Un rôle positif est joué par le Genre (femmes et jeunes) qui bénéficient et participent aux activités formatives, de sensibilisation et de réalisations physiques du Cogerat.

2. Au niveau de la visite des sites
 - (e) Les travaux réalisés sont de bonne qualité au niveau de la digue et du seuil ; le comité de gestion et de surveillance de l'ouvrage est structuré et fonctionnel.
 - (f) La pépinière communale est au point mort : elle a réalisé ses plans 2008 (dont la plupart sont maraîchers) qui ont connu une mévente et n'ont pu être vendus qu'en 2009. La pertinence de cette activité par commune n'est pas évidente.

3. Suggestions et recommandations
 - Les appuis conseils du COGERAT sont sollicités pour le montage de requêtes de financement des gros ouvrages que la commune souhaiterait soumettre aux partenaires autres que le COGERAT à l'avenir.
 - L'activité de la pépinière communale doit être reconsidérée
 - La commune ne semble pas appuyer l'idée de la concentration des gros ouvrages pour augmenter l'impact à la place des interventions sur plusieurs sites, mais elle souhaite un aménagement complet de la vallée de Timia par la réalisation des ouvrages prévus en 1980.
 - Le manque d'un agent des eaux et forêts au niveau de la commune et d'un conservateur sont déplorés

6.5 Liste des documents consultés

- COGERAT 2009. Capitalisation externe du Projet de Cogestion des Ressources Naturelles de l’Aïr et du Ténéré (Niger)
- COGERAT 2005 - Project document Co-Management of Resources in the Aïr and Ténéré National Nature Reserve and adjacent areas (COGERAT)
- COGERAT 2005 - Document de Projet *Co-Gestion des Ressources de la Réserve Naturelle Nationale de l’Aïr et le Ténéré et de ses zones connexes* COGERAT Juin 2005
- PAGRN 2004 *Les techniques de fixations de dunes*, volet environnement,
- PAGRN 2003 - *Etat des lieux des comités de gestion des sites reboisés et des ressources ligneuses*
- PAGRN 2006 - *Evaluation à mi-parcours*, rapport définitif
- PAGRN 2005 - *la mise en place des cadres de gestion concertée des ressources naturelles par le PAGRN*
- Dr. Aboubacar Ichaou 2009. Capitalisation externe du projet de cogestion des ressources naturelles de l’Aïr et du Ténéré *La Cogestion des Ressources Naturelles, un outil d’apprentissage vers la Décentralisation*,
- COGERAT 2006 - Rapport de la première réunion du Comité de Pilotage du Projet de Cogestion des Ressources Naturelles de l’Aïr et du Ténéré Phase II (COGERAT II) Agadez le 10 septembre 2006
- COGERAT 2007- Rapport de la deuxième réunion du Comité de Pilotage du Projet de Cogestion des Ressources Naturelles de l’Aïr et du Ténéré Phase II (COGERAT II) Agadez 12 – 13 février 2007
- COGERAT 2008 - Rapport de la troisième réunion du Comité de Pilotage du Projet de Cogestion des Ressources Naturelles de l’Aïr et du Ténéré Phase II (COGERAT II) Agadez 25 – 26 mars 2008
- COGERAT 2009 - Rapport de la quatrième réunion du Comité de Pilotage du Projet de Cogestion des Ressources Naturelles de l’Aïr et du Ténéré Phase II (COGERAT II) Agadez 7 – 8 mai 2009
- Direction régionale de l’environnement 2007 - Rapport de mission d’appui technique et méthodologique / thèmes : Restauration des terres et traitements bio - mécaniques des dunes (Activités 2.2.1 et 2.3.1)
- COGERAT 2006 Rapport de Mission d’appui technique et méthodologique de programmation des activités 2007 – d’Information du COGERAT et le plan de participation des acteurs dans les Communes Rurales de Gougaram , d’Ifrouane, de Timia et Tabelot ; 11 au 20 Décembre 2006
- COGERAT. Rapport de mission de programmation des activités 2007 – 2010 Volet amélioration des systèmes de production agro pastorale
- COGERAT - Programme d’activités 2007, mars 2007
- COGERAT - Rapport annuels d’activités 2007 à 2008
- ROSELT, UICN, IRD, Unité de Recherche aires protégées 2005 - Conditions écologiques et socio-économiques de la Réserve Naturelle Nationale de l’Aïr-Ténéré et de ses zones connexes : Etat des lieux et propositions pour la mise en place d’un système de suivi à long.
- ONEE (Organisation Nigérienne pour l’Education Environnementale)/UICN 2005 - Etude sur l’élaboration d’un programme d’information, d’éducation et de communication environnementale UICN
- COGERAT 2007 - Elaboration d’un plan opérationnel de communication et d’un programme d’activités IEC 2007 (volet communication)
- Abdoulaye Zonnon - UICN 2006 - Evaluation de la valeur économique des biens et services fournis par les écosystèmes arides de l’Aïr Ténéré
- Direction régionale de l’aménagement du territoire et du développement communautaire 2006 Rapport de mission d’appui technique et méthodologique de programmation des activités 2007 et le plan de participation des acteurs dans les communes rurales de Timia, Gougaram, Tabelot et d’Ifrouane
- Direction régionale des aménagements et équipements ruraux agricoles (génie rural) - Rapport de mission de terrain en vue de l’élaboration d’un plan d’actions opérationnel du Cogerat II / version provisoire
- Cabinet Maptech Niger 2009 - Rapport du diagnostic participatif
- UICN/Cabinet KRB ingénieurs conseils 2005 - Rapport de définition d’un programme de renforcement des capacités des acteurs locaux de la RNAT
- Ibrahim Manzo Diallo : Journaliste, Mohamed Mouddour, Mohamed Adando 2007 - Etude de la contribution de la filière Paille dans la RNNAT et ses zones connexes
- UICN, SACED ECHANGES FORMATION SA 2005 - Etude sur le mécanisme de financement externe dans la région d’intervention du Cogerat
- UICN, Boureima YACOUBA, Yacouba SEYBOU, Ousmane.M. SALISSOU 2005 Etude d’impact environnemental
- GIAZZI Franck, Consultant international, géographe, IGA, université Grenoble I, FARAN MAÏGA Oumarou, Consultant national, géographe, université de Niamey, TCHOLLI Ahmed, Consultant local, écougide 2007-

Elaboration d'une stratégie de restauration/conservation des ressources naturelles et de gestion de l'écosystème saharien de la RNNAT et de ses zones connexes

- Méthodologie de création et mise en place d'un cadre de concertation inter communal janvier 2007
- Divers experts et consultants 2007 - Etablissement d'une situation de référence sur les perceptions et comportements des utilisateurs des espaces et des ressources de la RNNAT et ses zones connexes concernant les enjeux de la gestion durable des ressources naturelles,
- COGERAT – 2007 Conception et mise en place d'une base de données
- Consortium des Consultants GRN INRAN-UAM 2006 - Stratégie de contrôle des espèces envahissantes
- Direction régionale du tourisme et l'organisation pour la nature (ONAT) 2007 - Stratégie et plan de développement de l'écotourisme dans la RNNAT et ses zones connexes
- Etude filière bois, énergie bois de construction, technologies alternatives dans la RNNAT et ses zones connexes décembre 2008 Dr Aboubacar ICHAOU Phyto-Ecologue, Aménagiste Forestier et de M. Abarchi IDI Ingénieur des Eaux et Forêts
- Consortium de consultants INRAN UAM 2006 - Elaboration du plan de formation des acteurs en gestion durable des ressources naturelles 2007-2012
- Consortium de consultants en ressources naturelles INRAN - UAM 2006 Plan de prévision et de gestion des urgences liées aux facteurs climatiques et environnementaux de 2007-2012,
- Consortium de consultants en ressources naturelles INRAN – UAM 2006 Situation de référence des tendances écologiques et socio-économiques,
- Abdou Malam Issa, Abdoulaye Harouna, Hamidine Saley 2007 - Stratégie et plan d'action pour l'élevage et la réintroduction des espèces menacées de disparition dans la RNNAT
- COGERAT - Budget détaillé de COGERAT phase II
- COGERAT 2007. Programme opérationnel restauration des écosystèmes sahariens de l'Aïr et du Ténéré
- COGERAT 2009. Rapport provisoire de formation des structures locales de co gestion et des OCB , des communes de Timia, et de Tabelot en leadership et mobilisation sociale autour de la gestion durable des ressources naturelles de la RNNAT
- COGERAT 2009. Modules de formation des structures locales de co gestion et des OCB , des communes de Timia, et de Tabelot en leadership et mobilisation sociale autour de la gestion durable des ressources naturelles de la RNNAT
- COGERAT 2009. Rapport de formation des brigades communautaires de surveillance et des structures locales de cogestion des communes de Tabelot et Timia sur le cadre juridique et règlementaire régissant la gestion des ressources naturelles et la protection de l'environnement
- COGERAT 2009. Guide du brigadier communautaire de surveillance et de la protection de l'environnement
- COGERAT - Projet d'arrêté portant création ; attributions et organisation du comité scientifique du projet COGERAT
- COGERAT - Accord entre le PAM, la contrepartie nationale et le COGERAT relatif à la mise en œuvre de l'intervention prolongée de secours et de redressement du PAM
- Arrêté n° 059.RAZ du 18/11/2008 portant création, composition, attributions et fonctionnement d'un Cadre Régional de Concertation des Acteurs et de Synergie dans la Région d'Agadez
- Délibération n°17/2009 du 9 décembre 2009 portant Adhésion de la Commune d'Iférouane à l'Association Intercommunale de gestion des ressources naturelles dénommée « AIGRN »
- COGERAT 2008 - Note d'évaluation des autres formes de cofinancement des partenaires intervenant dans la zone du projet (cas des communes de Timia et d'Iférouane)
- COGERAT 2008 - Note sur les principales fonctions des structures communautaires de cogestion
- Sani MAHAMADOU – 2008 - Appui technique pour la finalisation du mécanisme de financement des initiatives de développement local, de restauration et gestion/ conservation des ressources naturelles dans la RNNAT et ses zones connexes
- UNDP 2009. HANDBOOK ON PLANNING, MONITORING AND EVALUATING FOR DEVELOPMENT RESULTS
- COGERAT 2008. Capitalisation de l'expérience du Projet de Cogestion des Ressources de l'Aïr et du Ténéré (COGERAT) en matière de Gestion des Ressources Naturelles en lien avec le Développement local
- <http://www.undp.org/gef/05/monitoring/policies.html>
- UNDP/GEF 2009. COGERAT Annual Performance Review (APR) and Project Implementation Report (PIR)

6.6 Outil d'analyse participative utilisé

S-E-P-O une méthode d'auto-évaluation

S-E-P-O = Succès - Echechs - Potentialités - Obstacles

La méthode:

	Temps passé		Future
		Positif	
1	Succès		3 Potentialités
2	Echechs		4 Obstacles
		Négatif	

Outil très simple et flexible pour l'identification de la position actuelle dans le groupe. Le groupe compare le plan d'action avec la réalité actuelle. Important: commencer toujours avec les aspects positifs !

L'outil est aussi indiqué pour l'analyse plus détaillée des raisons:

- accord / désaccord
- raison interne / externe
- à influencer / pas à influencer

Exemple:

S		P
	Raison interne	
E		O

Le tableau peut être rempli par les images où les mots écrits. On n'a pas besoins des matériels coûteux ou pas disponibles dans le village. L'outil ne donne pas des solutions mais aide à structurer l'analyse et à évaluer le travail exécuté. Très souvent l'analyse indique déjà quelques possibilités à résoudre les problèmes.

6.7 Cofinancement et ressources mobilisées

Source	Type	Proposé en US\$	Réalisé en US \$	Pourcentage par rapport aux prévisions fin 3 ans	Pourcentage par rapport aux prévisions totales	Commentaires
1 Financement GEF						
GEF	Cash	4 000 000	2 833 678	70,84		

2 Cofinancement

Source	Type	Proposé en US\$	Réalisé en US \$	Pourcentage par rapport aux prévisions fin 3 ans	Pourcentage par rapport aux prévisions totales	Commentaires
Cofinancements prévus des partenaires						
PNUD	Cash	60 000	124 594	207,66%	16,43%	
Gouvernement	Cash et en nature	500 000	479 709	95,94%	63,25%	
Communes de la zone du Projet	Cash et en nature	1 641 734	108 825	6,63%	14,35	Dont 68 000 en cash direct (versé au compte PNUD)
Bilatéraux						
GTZ/DED/KFW(LUCOP)	Cash	1 706 0000	45 248	2,65%	5,96%	Cofinancement indirect et en cash des activités communes dans le cadre d'accord de partenariat et de synergie LUCOP/COGERAT
Coopération française (PADDEN)			0			Le programme a pris fin au démarrage du COGERAT
Coopération française (ROSELT)			0			
Union Européenne (PMRNN)			0			Le programme a pris fin au démarrage du COGERAT
ONGs	Cash et en nature	1 460 000	0			Les contributions des ONGs sont difficiles à évaluer et concernent leurs interventions faites directement au niveau des communes
Sous total cofinancement prévus		5 367 734	758 376		14,12%	

3 Autres contributions en cofinancement						
Cellule crise alimentaire (Gouvernement)	Cash	-	5 400	-		
Union Européenne (PADDL/AZ)	Cash	-	45 525	-		Cofinancement indirect et en cash des activités communes dans le cadre d'accord de partenariat et de synergie PADDL/COGERAT
Coopération décentralisée Cote d'Armor département de Tchirozérine	Cash	-	5 925			Cofinancement indirect et en cash des activités communes dans le cadre d'accord de partenariat et de synergie Coopération décentralisée Cote d'Armor/COGERAT
Programme Alimentaire Mondial	Nature	-	301 669			Cofinancement direct en nature des activités communes dans le cadre d'accord de partenariat et de synergie PAM/COGERAT
AFRICARE	Cash	-	5030			Cofinancement direct en cash (versé dans le compte PNUD)
zoo de Mulhouse /ONG GAGE	Cash	-	4 208			
Communes et agences de tourisme de la zone du Projet	En nature	-	106 384			Mise à disposition du projet à prix raisonnable des véhicules pour le déplacement sur le terrain pour raisons d'insécurité
Sous total autres cofinancements			474 141			
Total cofinancement		5 367 734	1 232 517		22,96	

Evaluation des autres formes de cofinancements des partenaires intervenant dans la zone du projet

En plus des cofinancements direct apportées dans la réalisation des activités du projet, il faudrait souligner que plusieurs autres formes de cofinancements des partenaires et de l'Etat à travers leurs activités et ou des appuis aux communes, ont permis la réalisation de nombreux investissements dans la zone durant ces trois dernières années. Ces cofinancements concernent pour l'essentiel les secteurs socio-économiques (santé, éducation, infrastructures, renforcement des capacités et gouvernance locale, amélioration des productions agro-pastorales). Ces cofinancements s'inscrivent aussi dans la logique du dispositif financier du projet, d'autant plus que ce dispositif a prévu le développement de ces activités à travers le cofinancement dans le cadre des fonds existants dans la région.

6.8 Autres annexes techniques

6.8.1. Solde du budget du projet

LIBELLES	Fonds GEF	Prévision Cofinancement	Cofinancement versé	Planification	Réalisation	Solde disponible GEF	Taux Réalisation	Cofinancement
Résultat1	300 000 000	65 100 000	62 296 765	382 460 570	257 923 845	104 372 920	71,19	PNUD
Résultat 2	500 000 000	61 743 000	34 000 000	590 566 915	524 178 343	9 821 657	98,16	Communes
Résultat 3	300 000 000	-	2 515 000	314 026 074	217 140 824	85 374 176	71,78	Africare
Résultat 4	200 000 000	-	-	145 878 875	113 244 374	86 755 626	56,62	
Résultat 5	700 000 000	-	-	458 490 251	370 866 529	329 133 471	52,98	
TOTAL	2 000 000 000	126 843 000	98 811 765	1 891 422 685	1 483 353 915	615 457 850	70,68	

6.8.2 Résultats qualitatifs et quantitatifs, bilan des activités

A) Bilan d'exécution des activités par rapport au cadre logique (avec complètement de la situation de départ du CL initial), situation 12/2009

	Programmation							Evaluation	
	Indicateur	Baseline (situation de départ)	Situation escomptée (Target) Activités/objectifs Ciblés	Réalisations effectives Taux de réalisation Indicateurs	Appréciation du niveau d'atteinte de l'indicateur	Difficultés rencontrées ou à venir	Maintien oui ou non de l'activité/objectif ciblé pour le reste de la durée du projet (proposition UGP en 12/2009)	Proposition d'indicateurs nouveaux (par l'UGP en 12/2009)	commentaire
Objectif du projet : Mise en place d'un système décentralisé de gestion des sols et des ressources naturelles de la RNNAT et ses zones connexes permettant de renverser les tendances à la dégradation du milieu et d'améliorer les conditions de vie des populations résidentes	Un accord de cogestion de la RNNAT et ses zones connexes impliquant l'Etat, les Communes et les usagers	aucun accord de cogestion	Un consensus entre les parties définit les rôles et les responsabilités des parties et permet une gestion durable de la RNNAT et ses zones connexes	1 accord de cogestion Etat commun adopté 1 cadre de concertation intercommunal mis en place	90%	La disponibilité des ressources pour accompagner la mise œuvre de l'accord	Oui	Un accord de cogestion mis en œuvre	Il reste la signature officielle de l'accord
	L'amélioration des conditions de vie des populations résidentes liée à la disponibilité et l'accès aux ressources naturelles essentielles (sols, eau, pâturages, végétation)	Les mouvements migratoires concernent 2% de la population de la zone d'intervention (2000 personnes)	L'émigration est stabilisée et l'exode vers les centres urbains et villages est réduite	Travaux à haute intensité de main d'œuvre	Réduction à hauteur de 1% des mouvements migratoire		oui	Réducteur des mouvements migratoire à hauteur de 1%	Les travaux à haute intensité de main d'œuvre à travers les activités de restauration ont significativement à l'atteinte de cet indicateur (17389 hommes/j). Toutefois l'insécurité a occasionné un déplacement de deux communes (gougaram et Iferouâne) de 2007 à 2008
	Quantité de sols et des ressources naturelles faisant l'objet d'utilisations appropriées	- 97 000 tonnes de bois énergie, 262 tonnes de bois de construction - Superficie exploitée 50 000 ha	Réduction de 25% des surfaces surexploitées et des prélèvements de ressources naturelles de la RNNAT et ses zones connexes	15% de réduction (consommation bois de construction en 2008 estimée 82 308 tonnes)	83,33%	Insuffisance de surveillance et de contrôle des prélèvements illégaux	oui	Réduction consommation bois feu et de construction à 18%	Nécessité de renforcer les brigades communautaires par la mise en place des postes forestiers de Tablet, Tamia et Gougaraam

Evaluation à mi – parcours COGERAT
Rapport final, janvier 2010

Résultat Attendu 1 : Les capacités et la compréhension des acteurs à adopter des modes de gestion partagés sont renforcées	Outils de planification et de gestion des sols et des ressources naturelles appropriés et communs utilisés	0 Volonté forte des populations locales de s'investir dans la GDS / GRN mais manque de capacités	Les Plans de Gestion Communaux des 4 Communes incorporent des mesures spécifiques en matière de GDS et GRN	7 plans communaux intègrent la GDS/GRN comme axes majeurs de la planification locale	100%	La mobilisation des ressources internes destinées aux actions GDS/GRN restent encore limité	oui	Elaboration de 4 plans communaux spécifiques de GDS/GRN	Dans le cadre de la vision éco systémique élargie aux communes des zones connexes que 3 PDC supplémentaires ont été élaborés
Résultat Intermédiaire 1.1 : Les 4 Communes de la RNNAT et ses zones connexes mettent en place un Cadre de concertation intercommunal visant la gestion durable de l'écosystème saharien	Mesures conjointes de contrôle de l'espace et de l'accès aux ressources naturelles	Les Communes nouvellement mises en place ne sont pas encore suffisamment organisées pour traiter les questions de contrôle de l'exploitation des ressources naturelles au niveau de la zone d'intervention du projet	*Les 4 Communes, les services techniques ainsi que les projets/programmes d'appui agissent de concert pour la GDS et la GRN dans la RNNAT et ses zones connexes *les groupes socioprofessionnels sont organisés et participent à la cogestion	- Mise en place d'un cadre de concertation entre les 4 communes concernant la GDS/GRN - 4 structures locales de cogestion à base communautaire mises en place - 20 comités de base de cogestion mises en place	100% 50%	L'inaccessibilité de certaines localités des communes de Gouga ram et Ifrouane a limité le processus d'organisation des groupes socio professionnels	oui	- cadre de concertation fonctionnel - 2 structures locales de cogestion	Les structures communautaires regroupent différents groupes socioprofessionnel. Le processus de cette structuration se poursuit. Le cadre intercommunal est une association de droit public ayant comme objectif majeur la gestion concertée des ressources naturelles
Résultat Intermédiaire 1.2 : Un mécanisme de financement appuyant les initiatives locales de GDS et GRN est fonctionnel	Mécanisme durable de financement commun aux 4 Communes de la zone du projet	Des mécanismes de financement des initiatives locales existent mais essentiellement orientés vers des investissements socio-économiques et utilisent des modalités qui leur sont propres	Mécanisme dédié aux actions concertées de GDS et GRN est établi	Un mécanisme de financement intégrant les ressources du GEF et le cofinancement est mis en place	100%	Les ressources limitées des collectivités pour les investissements en GDS/GRN Nombre de partenaires limités intervenant dans le domaine GDS/GRN	oui	1 mécanisme durable intégrant d'autres formes de financement comme les fonds fiduciaires mis en place	Cet objectif doit être centré sur le financement durable du plan d'aménagement de gestion de la RNNAT et les plans communaux spécifiques GRN/GDS de la partie connexe
Résultat intermédiaire 1.3 : Les utilisateurs et les gestionnaires des ressources naturelles sont	Nombre de groupes d'utilisateurs et gestionnaires des espaces et des ressources de la zone du projet formés aux	Besoin en formation pour 15 000 producteurs, cadres technique et membres d'ONG locales formés	1 programme de formation délivré à l'intention de 25% de la population active résidente et l'ensemble partenaires techniques	1 programme de formation des acteurs en GDS/GRN élaboré 2896 acteurs formés	100% 19,30%	L'inaccessibilité de certaines zones n'ont pas permis d'organiser certaines sessions de formation	oui	7 000 acteurs formés en GDS/GRN	

Evaluation à mi – parcours COGERAT
Rapport final, janvier 2010

formés aux techniques de GDS et GRN	techniques GDS et GRN								
Résultat intermédiaire 1.4 : Les utilisateurs directs et indirects des ressources naturelles de la RNNAT et ses zones connexes, sont sensibilisés aux enjeux de la GDS et GRN	Changements dans les perceptions et les comportements des utilisateurs des espaces et des ressources naturelles de la RNNAT et ses zones connexes	10 000 informés et sensibilisés sur les enjeux GDS/GRN	25% des personnes et organismes sondées déclarent être mieux informés sur les enjeux de la GDS et la GRN dans la RNNAT et ses zones connexes et déclarent avoir changé, ou vouloir changer, de comportements	1 plan de formation en éducation environnementale élaboré 7000 acteurs informés et sensibilisés sur les enjeux GDS/GRN	70%	L'inaccessibilité de certaines écoles fermées notamment dans les communes d'Iferouâne et Gouga ram pour cause d'insécurité	oui	5 000 acteurs supplémentaires informés et sensibilisés sur les enjeux GDS/GRN	
Résultat intermédiaire 1.5 : Un système de prévision et de gestion de crises (sécheresses, invasions de criquets, inondations), est fonctionnel pour la Région d'Agadez	Un système de prévision et de réponse aux crises, est fonctionnel au niveau de la Région d'Agadez	Des outils de prévision existent au niveau national (AGHRYMET) : Une cellule de gestion de crise alimentaire est en place au niveau régional mais n'est pas fonctionnelle	L'administration territoriale (Gouvernorat, Préfectures), les services de l'agriculture et de l'élevage et du développement local (ex-Plan) et les Communes sont en possession de modalités concertées de réponse aux crises	- 1 plan de prévision et de gestion des crises environnementale adopté - Réponses aux crises environnementales sécheresse : 47 banques céréalières (380 tonnes de céréales mis en place)	60%	Le temps pris pour établir l'accord de cogestion dont le plan de prévision et de gestion de crises est un des instruments de mise en œuvre	oui	3 comités communaux de prévision et de gestion des crises environnementales mises en place	
Résultat intermédiaire 1.6 : Un réseau de surveillance conjoint Etat-Communes des prélèvements des ressources naturelles et patrimoniales de la RNNAT et ses zones connexes est fonctionnel	Réseau fonctionnel de surveillance basé sur recueil d'informations par les populations résidentes et les agences de voyage collabore avec les forces de police, des douanes et de sécurité de l'Etat	Les conflits entre les populations locales et les commerçants de bois et de paille se multiplient faute de système de contrôle efficace et partagé de l'exploitation des RN dans la zone du projet	1 réseau pour réduire les prélèvements illégaux de ressources naturelles (bois, paille, faune) est mis en place	- 8 brigades communautaires de surveillance (éco gardes) mis en place - 5 commissions foncières communales et départementales mises en place - 1 secrétariat permanent régional du code rural mis en place - 1 étude et un plan d'action de gestion de la filière paille élaborée	70%	Insuffisance du personnel et présence limité de l'organe de gestion	oui	4 brigades communautaires supplémentaires mises en place 2 commissions foncières communales supplémentaires mises en place 4 postes forestiers opérationnels	
Résultat	Les perceptions	Tendances	Les tendances sont	Changement	10%	Faible capacité	oui	22 000 ha	

Evaluation à mi – parcours COGERAT
Rapport final, janvier 2010

Attendu 2 : Les conditions de vie, ainsi que l'intégrité de l'écosystème sont améliorées grâce à la mise en œuvre de méthodologies et technologies appropriées pour la gestion durable des sols et des ressources naturelles	des populations recueillies dans le cadre des diagnostics participatifs annuels sur leur qualité de vie et l'évolution du milieu naturel	établies par les études PDF-B font état de perceptions de dégradation du milieu naturel ainsi que des conditions de vie	renversées	perceptible de comportement et prise de conscience des acteurs vis-à-vis des ressources naturelle		financière des acteurs pour traduire en actions concrètes cette nouvelle vision		supplémentaires restaurés	
Résultat intermédiaire 2.1 : Réalisation de seuils d'épandage et digues dans les zones de culture et protection physique et biologique	Travaux réalisés ; nombre de jardins protégés ; évolution de la disponibilité en eau au niveau des nappes phréatiques	Les ouvrages datant des 2 décennies passées sont vétustes, et le nombre de jardins à augmenté	20 000 Ha : 2 sites dans la Commune de Gouga ram ; 3 sites dans celle d'Iferouâne ; 12 sites dans celle de Tamia ; 8 sites dans celle de Tablet ont fait l'objet d'actions de protection des berges et d'amélioration des seuils d'épandage	3000 ha (1 site à Gouga ram, 2 sites à Tableot, 3 sites à Tamia et 2 sites à Iferouâne)	15%	Ressources financières insuffisantes par rapport à l'objectif fixé. Sous estimation des coûts des ouvrages	oui	7000 ha Supplémentaires à travers les cofinancements	Trop tôt pour mesurer l'impact des ouvrages en termes de récupération des terres. 5 gros ouvrages en cours d'être réalisés au niveau des 4 communes permettront de réaliser les 7 000 ha supplémentaires
Résultat intermédiaire 2.2 : Restauration des terres de parcours affectées par l'érosion hydrique et éolienne et protection mécanique et biologique	Nombre de sites pastoraux traités par la création de seuils d'épandage	85 sites sensibles à la dégradation des terres identifiés par les études PDF-B	50 000 Ha 3 sites dans la Commune de Gouga ram ; 12 dans celle d'Iferouâne ; 7 dans celle de Tamia ; 9 dans celle de Tablet ont fait l'objet d'actions de création de seuils d'épandage et les sols stabilisés	2145ha (Gouga ram 2 sites, Tamia 4 sites, tabelot 2 sites, Iferouâne 2 sites)	4,3%	Le changement d'options au niveau national en matière de rémunération des travaux de récupération. Passage du cash for work au food for work	oui	15000 ha Supplémentaires	L'accroissement progressif du cofinancement des collectivités en matière de GDS 4 millions en 2008, 8 millions en 2009 et le démarrage au niveau des 4 communes du PAC II avec un porte feuille important pour les activités GDS pourrait contribuer à la mobilisation de davantage de ressources pour atteindre les objectifs.
Résultat	Nombre de sites	15 sites sensibles	15 000 ha 9 sites	6,45 ha (4 sites)	0,45%	Aucune base	non		Il s'agit d'une

Evaluation à mi – parcours COGERAT
Rapport final, janvier 2010

intermédiaire 2.3 : les sols affectés par dépôts éoliens sont stabilisés	sensibles traités par des techniques de fixation du sable	à la dégradation par dépôts éoliens identifiés par les études PDF-B	dans la Commune d'Iferouane ; la zone de contact Air Ténéré de la Commune de Tamia ; la zone de contact Air Ténéré de la Commune de Tablet font l'objet d'actions de fixation du sable et les sols sont protégés			objective au vu de l'étendue du problème et des ressources limitées			réalisation à titre pilote
Résultat intermédiaire 2.4 : Préparation et adoption d'une stratégie de développement du tourisme dans la RNNAT et ses zones connexes	Nombre d'actions mise en œuvre sur la base de la Stratégie de développement du tourisme, notamment les mesures assurant une plus grande implication et des retombées économiques pour la population résidante	Aucune stratégie de développement du tourisme 1 projet de texte de charte existe	1 stratégie de développement du tourisme dans la RNNAT et zones connexes adoptée 1 centre d'information touristique d'Iferouane réhabilité	1 stratégie de développement élaborée et une charte de tourisme finalisée Non réalisé	100% 0%	Insécurité n'a pas permis la mise en œuvre des actions identifiées dans le plan	oui	1 stratégie de développement et une charte de tourisme publiées et mises en œuvre	L'engagement du ministère technique du tourisme et des acteurs du secteur avec le retour de la paix permettront d'obtenir des résultats au cours des 2 prochaines années
Résultat Attendu 3 : L'utilisation efficace d'outils et de méthodes de cogestion favorise la conservation et la restauration des sols, l'utilisation durable des ressources naturelles et l'amélioration des conditions de vie	Surfaces de terres restaurées et gérées durablement et perceptions des améliorations des conditions de vie recueillies dans le cadre des diagnostics participatifs annuels sur leur qualité de vie et l'évolution du milieu naturel		6 000 ha de vallées concernées par les exploitations agricoles (jardins) sont gérés durablement	123 ha (100 jardins)	2,05%	Inaccessibilité de certaines zones de production		200 ha supplémentaires vallées concernées par les exploitations agricoles (jardins) sont gérées durablement	
Résultat intermédiaire 3.1 : Les systèmes de production agricoles et pastoraux sont	% d'évolution des rendements	- Maïs : 1,287 T / ha - Blé : 1,92 T / ha - Oignon : 19,135 T / ha - Pomme de terre : 8,43 T / ha	Les rendements des activités agricoles et pastorales sont améliorés ; Amélioration et stabilisation des revenus	- Blé : 1,95 T / ha - Oignon : 19,7 T / ha - Orange : 37 kg / plant / an - Grenadier : 4,3 kg/	1,5% 1,05% 1,23% 1,075%	Inaccessibilité de certaines zones de production pour le suivi	oui	Augmentation de 2% des rendements des principales spéculations au niveau des 300ha gérées	

Evaluation à mi – parcours COGERAT
Rapport final, janvier 2010

améliorés		- Ail : 7,45 T / ha - Dattier : 40 à 60 Kg / plant/ an - Pamplemousse : 15 à 20 kg / plant / an - Orange : 25 à 30 kg / plant / an - Grenadier : 3,5 à 4,0 kg/ plant / an - Vigne : 10 à 20 kg / plant/ an		plant / an				durablement	
Résultat intermédiaire 3.2 : L'utilisation du bois pour la construction et le bois feu diminue dans la Région d'Agadez	Nouvelles initiatives et autres alternatives au problème énergétique et de valorisation d'autres sources d'énergie % d'augmentation de construction de maisons (cases) et de puits utilisant des techniques « sans bois »	-97 000 tonnes de bois /an - 262 tonnes de bois de service/an	Diminution de la consommation en bois énergie de 18% Augmentation du pourcentage de nouvelles cases et bâtiments et puits sans bois	Information et sensibilisation au niveau des grands consommateurs (casernes prisons, hôpitaux, bouchers,) Non collecté	15% de réduction de bois consommé correspondant à 82 308 tonnes de bois en 2009		oui	Réduction de 3% supplémentaire de consommation de bois énergie	Le partenariat en cours de mise en œuvre avec la Société nationale de carbonisation du Charbon permet d'atteindre cet indicateur au cours des prochaines années
Résultat Intermédiaire 3.3 : L'impact d'espèces nuisibles sur les activités économiques est réduit	La propagation du <i>Prosopis juliflora</i> est réduite par des méthodes agréées par le service forestier ; les cas prédateurs du chacal sur les troupeaux sont diminués	74,5% de contribution spécifique dans les vallées infestées est représenté <i>Prosopis juliflora</i>	La propagation de l'espèce introduite (<i>prosopis juliflora</i>) au niveau des espaces agricoles est contrôlée et le couvert végétal diversifié ; des mesures efficaces et respectueuses de l'environnement de protection des troupeaux sont introduites	- Amélioration des connaissances sur l'espèce - Elaboration d'une stratégie et plan d'actions de contrôle de l'espèce	0%	Les sites identifiés pour être aménagés inaccessibles	oui	100ha infestés aménagés et mis en valeur (bois de chauffe, charbon et revégétalisation avec espèces locales)	La lutte contre la propagation de cette espèce sera intégrée dans les plans communaux de GDS/GRN et dans le plan global d'aménagement de la RNNAT
Résultat intermédiaire 3.4 : Réintroductions raisonnées d'espèces en voie de disparition (autruche à cou	Nombre d'individus dénombrés et revenus générés par la population	1 couple et 3 immatures autruches 0 gazelle dama	L'élevage d'autruches par les résidents permet la reconstitution d'une population viable dans l'Air et la génération de revenus. La réintroduction de la	- Partenariats ZOO de malhouse, coopérative koutous, ONG GAGE, CR lferouâne - Acquisition d'une autruche femelle	- 3 autruches adultes - Meilleures connaissances du potentiel génétique existant	L'insécurité au niveau de la commune d'Iferouâne où se trouvait l'unité d'autruches n'a pas permis d'assurer un	oui	3 unités d'élevage d'autruches et de gazelle dama appuyées	La réintroduction sera négociée dans le cadre du projet corridor et ASS

Evaluation à mi – parcours COGERAT
Rapport final, janvier 2010

rouge et gazelle dama) apportent des bénéfices aux populations locales			gazelle dama depuis la station de recherche de Gadabeji est effective	- Appui pour le maintien et le sauvetage de l'unité d'élevage d'autruches d'Iferouane		suivi régulier			
Résultat intermédiaire 3.5 : Les Commissions Foncières de la Région d'Agadez sont fonctionnelles	Décisions des Commissions Foncières	0 aucune commission foncière n'est formellement constituée ni au plan communal ni au plan départemental ou régional	Les Commissions Foncières (niveaux Région Agadez, Départements d'Arlit et Tchirozérine, Communes d'Iferouane, Gougar, Tamia et Tablet) sont constitués et jouent pleinement leur rôle de médiation des convoitises sur les sols et les ressources naturelles	3 COFODEP mises en place 2 COFOCOM mises en place 1 SPRCR mis en place	100% 50% 100%		oui	2 COFOCOM supplémentaires 7 commissions foncières communales et départementales	
Résultat intermédiaire 3.6 : Les 4 Communes de la zone du projet COGERAT participent efficacement aux efforts de cogestion	Cadre de concertation intercommunal à identifier et traité de manière concertée 5 questions d'intérêt commun ayant un impact sur la GDS (bois, paille, restauration des pâturages, protection des jardins, maîtrise des eaux de surface)	Cadre de concertation intercommunal à identifier et traité de manière concertée 5 questions d'intérêt commun ayant un impact sur la GDS (bois, paille, restauration des pâturages, protection des jardins, maîtrise des eaux de surface)	Les Plans de Développement Communaux font référence aux engagements mutuels des Communes en matière de GDS et GRN	1 cadre de concertation intercommunal dont les objectifs portent sur les thématiques de bois, paille, restauration des pâturages, protection des jardins, maîtrise des eaux de surface, prévention des conflits est mise en place	100%		oui	1 plan d'actions de l'association intercommunal portant sur les intérêts en matière de GDS et GRN est appuyé	
Résultat attendu 4 : Un système de suivi basé sur les connaissances scientifiques et locales concernant l'évolution de la situation socio-	Système de suivi quantitatif de l'évolution du milieu physique et biologique et des conditions socio-économiques et analyse participative des tendances	Étude initiale et étude PDF-B établissent un bilan qualitatif basé sur des études quantitatives et une appréciation qualitative partielle	Un système de suivi performant et adapté aux ressources disponible localement, conciliant informations scientifiques et perceptions issues des connaissances	1 système de suivi est mis en place	100%				

Evaluation à mi – parcours COGERAT
Rapport final, janvier 2010

économique et écologique est fonctionnel			locales, est élaboré sur la base de méthodologies quantitatives et qualitatives portant sur les ressources naturelles principales (sols, eau, couvert végétal, faune, cheptel) et du rendement des activités économiques (agriculture, élevage, tourisme, artisanat)						
Résultat intermédiaire 4.1 Réseau d'Observatoires est fonctionnel	Un réseau scientifique de mesures climatiques, de suivi des nappes phréatiques, d'analyse de la fertilité des sols et de l'évolution des griffes d'érosion et des paysages, de l'état et de la diversité de la végétation, des prix du fourrage, du bois et des produits agricoles et pastoraux est fonctionnel	Aucun réseau fiable	Les données issues du réseau d'observatoires servent d'outil d'aide à la décision dans le cadre de l'Accord de Cogestion et système de suivi évaluation performant	Un réseau scientifique de mesures climatiques, de suivi des nappes phréatiques,	30%	L'inaccessibilité sites identifiés pour le suivi de certains paramètres (l'évolution des griffes d'érosion et des paysages, de l'état et de la diversité de la végétation)	oui	Les données issues du réseau d'observatoires servent d'outil d'aide à la décision dans le cadre de l'Accord de Cogestion et système de suivi évaluation performant	
Résultat intermédiaire 4.2 Base des données	Une banque de données évolutive sur les connaissances locales sur le milieu physique, biologique et social est fonctionnelle	Aucune banque de données	Les données issues des connaissances locales servent d'outil d'aide à la décision dans le cadre de l'Accord de Cogestion	1 banque de données évolutive sur les connaissances locales sur le milieu physique, biologique et social est mise en place	40%	L'inaccessibilité de certaines zones pour la collecte des données	oui	Les données issues des connaissances locales servent d'outil d'aide à la décision dans le cadre de l'Accord de Cogestion	
Résultat attendu 5 : Apprentissage, évaluation et gestion	Les Communes assument la direction des activités du projet dans sa 3 ^{ème}	Capacité de gestion des Communes n'est pas éprouvée	Les 4 Communes gèrent les activités du projet et la RNNAT et zones connexes dans le	1 accord de cogestion avec Etat est adopté 1 cadre de concertation	30%			Les 4 Communes gèrent les activités du projet et la RNNAT et zones connexes dans le	

Evaluation à mi – parcours COGERAT
Rapport final, janvier 2010

adaptative améliorés	Phase (2012 – 2017)		cadre d'un accord de cogestion avec l'Etat	intercommunal est mis en place				cadre d'un accord de cogestion avec l'Etat	
Résultat intermédiaire 5.1 : Gestion efficace du projet par une gestion adaptative	Les informations et les analyses sur la mise en œuvre du projet, de ses impacts et des tendances sont disponibles pour les décideurs et le public	Aucune information sur les tendances	Résultats du suivi – système SIG et banque de données sur les connaissances locales – et rapports du projet disponible sous forme numérique	1 unité SIG est mise en place 1 banque de données des sur les connaissances locales est mise en place	50% 40%	L'inaccessibilité de certaines zones pour la collecte des données	oui	Les informations et les analyses sur la mise en œuvre du projet, de ses impacts et des tendances sont disponibles pour les décideurs et le public	
Résultat intermédiaire 5.2 : Suivi-évaluation	Résultats du suivi-évaluation incorporés dans la planification du COGERAT	0 (Le système de suivi classique n'incorpore pas la perception des acteurs locaux – le COGERAT va innover)	Les recommandations des évaluations sont suivies d'effets au niveau de la coopération Etat – Communes et reflétées dans les dispositions prises au niveau des Communes et des services de l'Etat	Prise en compte des recommandations des supervisions, des comités de pilotage, des réunions des partenaires dans la planification			oui	Les recommandations des évaluations sont suivies d'effets au niveau de la coopération Etat – Communes et reflétées dans les dispositions prises au niveau des Communes et des services de l'Etat	
Résultat intermédiaire 5.3 : Un Comité Scientifique appui efficacement l'Unité de Gestion du projet et le Comité de Pilotage	Les informations scientifiques et les analyses des tendances servent d'outils d'aide à la décision	Informations scientifiques éparses et non actualisée	Les avis et conseils du Comité Scientifique aident à orienter les options de GDS et GRN des Communes et de l'Etat concernant la RNNAT et ses zones connexes	1 Texte portant création du comité scientifique a été adopté par le comité de pilotage	30%		oui	Les avis et conseils du Comité Scientifique aident à orienter les options de GDS et GRN des Communes et de l'Etat concernant la RNNAT et ses zones connexes	
Résultat intermédiaire 5.4 : Préparation d'un diagnostic annuel participatif de l'état des lieux écologique et socio-économique	Les perceptions des populations et des techniciens / scientifiques sur l'évolution des tendances	Absence de diagnostic annuel	Les perceptions des populations et de techniciens / scientifiques des tendances, des facteurs influençant les changements et des impacts des actions du COGERAT sont progressivement harmonisés	1 étude diagnostic participatif réalisée	17%	Inaccessibilité de certaines zones de collecte de données	oui	1 diagnostic supplémentaire	
Résultat intermédiaire	Cofinancements des Communes et	Aucun cofinancement	Les coûts de la GDS et GRN de la	1 plan opérationnel chiffré des activités	100%		oui	Le plan opérationnel des	

Evaluation à mi – parcours COGERAT
Rapport final, janvier 2010

5.5 : Les financements sont utilisés de manière efficace et les affectations sont transparentes	de l'Etat		RNNAT et ses zones connexes sont connus et répartis de manière transparente et équitable en fonction des capacités financières des parties	GDS/GRN a été élaboré				activités GDS/GRN est mis en œuvre dans le cadre de l'accord de cogestion	
---	-----------	--	--	-----------------------	--	--	--	---	--

B) Degré de réalisation des résultats intermédiaires par rapport au calendrier

	Bilan effectif	Forces	Faiblesses	Commentaire
Réalisation des résultats intermédiaires du résultat 1				
Résultat Intermédiaire 1.1 : Les 4 Communes de la RNNAT et ses zones connexes mettent en place un Cadre de concertation intercommunal visant la gestion durable de l'écosystème saharien	Mise en place du cadre régional de concertation et de synergie ; Mise en place du cadre de concertation intercommunal pour la gestion des ressources partagées (Association de coopération intercommunale;	Cadre formellement crée entre les acteurs régionaux (projets, Oings, services techniques) en 2008, échange d'information, participation, recherche de complémentarité Nouveaux partenariats développés avec certains acteurs (PAM, ASS, SNCC, LUCOP, ONG GAGE, Zoo de Mulhouse, CERNK, PADL/AZ) par des conventions Une Association de coopération intercommunale est mise en place par voies participative et consultative. Les documents statutaires et réglementaires sont adoptés après validation au cours d'un atelier; une assemblée générale constitutive est envisagée. Motivation et engagement des communes (conseils communaux) à coopérer et à collaborer Engagement de même à assurer le fonctionnement Des organes locaux sont en place au niveau des Unités de Gestion et d'Aménagement (UGA)	Faible fonctionnement du cadre (un maximum de 3 rencontres) Absence sur le terrain des autres acteurs Programmations encore individualisés Faiblesse des capacités techniques et organisationnelles Absence d'un encadrement technique au niveau des communes	Redynamisation du cadre de concertation Nécessité de porter dans les programmations les activités et les financements attendus des autres acteurs L'association constitue autant un cadre de concertation que de recherche d'accords en vue de la mise en place d'activités conjointes dans la zone Nécessité d'accompagnement en vue d'une reconnaissance légale et d'un renforcement des capacités d'auto fonctionnement Mise en commun des programmes
Résultat Intermédiaire 1.2 :	Réalisation et diffusion d'une étude	Un mécanisme de financement	Niveaux de financement	Perspectives plausibles

Evaluation à mi – parcours COGERAT
Rapport final, janvier 2010

<p>Un mécanisme de financement appuyant les initiatives locales de GDS et GRN est fonctionnel</p>	<p>sur le mécanisme opérationnel de financement durable des activités GDS/GRN;</p> <p>Appui à l'élaboration de 3 Plans Communaux de Développement (Bilma, Dabage et Aderbissanat);</p> <p>Appui à la ré-planification de Plans Communaux de Développement (Iferouâne, Tamia, Tablet)</p>	<p>durable des activités GDS/GRN est identifié</p> <p>Adhésion des communes au mécanisme de financement (Co financement requis des communes)</p> <p>Les plans communautaires prennent en compte davantage les aspects écologiques et environnementaux et incluent des activités de GRN</p> <p>Bilan de mise en œuvre des PDC et identification des contributions de cofinancement du COGERAT</p>	<p>encore faibles des activités GRN</p> <p>Faible taux de mie en œuvre des activités programmées et d'exécution des budgets</p>	<p>d'accroissement des cofinancements par les communes en raison des redevances minières attendues</p> <p>Une évaluation des PDC en vue de prendre en compte les orientations communes nouvelles en matière de GDS/GRN</p>
<p>Résultat intermédiaire 1.3 : Les utilisateurs et les gestionnaires des ressources naturelles sont formés aux techniques de GDS et GRN</p>	<p>Formation des acteurs locaux en techniques et technologies de gestion et de préservation des ressources naturelles (1500 producteurs formés);</p>	<p>Compétences locales en matière de GDS/GRN en émergence</p> <p>Renforcement des capacités des structures locales en matière de surveillance et de gestion des RN</p> <p>Prise en charge par les Communes et les populations de ces compétences nouvelles</p> <p>Valorisation par d'autres projets de compétences formées</p>	<p>Absence d'accompagnement par les services techniques</p>	<p>Malgré les formations, les initiatives privées restent très faibles</p> <p>Nécessité de mise en place d'un personnel technique</p>
<p>Résultat intermédiaire 1.4 : Les utilisateurs directs et indirects des ressources naturelles de la RNNAT et ses zones connexes, sont sensibilisés aux enjeux de la GDS et GRN</p>	<p>Mise en œuvre du programme IEC notamment le volet éducation environnementale (2 bulletins IEC édités et diffusés, 1700 enseignants, élèves, alphabétiseurs et animateurs formés en éducation environnementale</p>	<p>Engouement certain auprès des communautés</p>	<p>Arrêt de l'activité</p>	<p>Nécessité de reprise de l'activité en intégrant bien d'autres actions notamment en direction des établissements scolaires et des femmes, ainsi que d'échanges inter communautaires</p>
<p>Résultat intermédiaire 1.5 : Un système de prévision et de gestion de crises (sécheresses, invasions de criquets, inondations), est fonctionnel pour la Région d'Agadez</p>	<p>Appui au système de prévision et de gestion des crises environnementales par la mise en place de 29 banques céréalières totalisant 230 tonnes de céréalières et formation de 27 comités de gestion de banques céréalières et la mise en réseau de ces banques céréalières;</p>	<p>Induction d'une certaine motivation et adhésion des populations aux activités du projet (BC)</p> <p>Réponse certaine à des besoins locaux</p> <p>Régulation des prix des marchés locaux</p> <p>Partenariats développés entre le projet et d'autres structures intervenant dans les BC</p>	<p>Système de prévision et de gestion des crises environnementales non véritablement mis en place</p>	<p>Ressource financières, matérielles et humaines requises au sein de l'équipe</p>
<p>Résultat intermédiaire 1.6 : Un réseau de surveillance</p>	<p>Mise en place de 8 structures locales de cogestion et 20 comités de base de</p>	<p>Mise en place de structures décentralisées, du niveau communal</p>	<p>Absence d'une unité de conservation de la RNNAT</p>	<p>Nécessité de mise en place d'un personnel technique doté de moyens</p>

Evaluation à mi – parcours COGERAT
Rapport final, janvier 2010

conjoint Etat-Communes des prélèvements des ressources naturelles et patrimoniales de la RNNAT et ses zones connexes est fonctionnel	cogestion Mise en place de 8 brigades communautaires de surveillance (éco gardes) des ressources naturelles et culturelles de la RNNAT et zones connexes;	(structure locale de gestion) et Unités géographiques d'aménagement et de cogestion (UGA/C) Envisagé l'élaboration par les structures (UGA/C) de plans d'aménagement Organisation communautaire de protection et de surveillance (UGA/C)	Absence du personnel technique forestier au niveau de communes	conséquents
Réalisation des résultats intermédiaires du résultat 2				
Résultat intermédiaire 2.1 : Réalisation de seuils d'épandage et digues dans les zones de culture et protection physique et biologique	Réalisation d'ouvrages communautaires de recharge de la nappe, de gestion des ressources en eau et de lutte contre le sapement des berges de koris: Trois (3) seuils d'infiltration (CR Gouga ram, Iferouāne et Tamia), deux (2) digues protection de berges de kori en gabions de 820 m (CR Tablet et Tamia) Douze (12) épis de protection de berges de koris en gabions de 393 m (CR Tablet) Un (1) seuil d'infiltration en instance de réalisation à Tefes (CR Inférouane) plantation	Ouvrages communautaires de recharge de la nappe, de gestion des ressources en eau et de lutte contre le sapement des berges de koris réalisés (4 seuils dont 1 en cours, 2 digues protection de berges de kori en gabions et 12 épis de protection de berges. Activités pertinentes et réponses aux attentes locales Impacts/effets positifs de protection des infrastructures villageoises et agricoles Impacts/effets positifs sur la recharge des nappes alluviales et la couverture végétale avec colonisation des espaces par de nouvelles espèces Impacts/effets positifs sur la récupération des sols par la formation de terrasses alluviales Flux monétaire et accessibilité alimentaire favorisés Mise en place comité de suivi des sites Intérêts et engouement autant des populations que des structures communales et des organes de gestion	Coûts onéreux et technicité requise importante Sources de conflits d'intérêt (l'installation des épis sur une berge est susceptible de conduire à l'inondation de terres de l'autre berge) Impacts/effets souvent localisés et limités dans le temps (seuils d'infiltration) Implication insuffisante et procédures de passation des marchés Comblement des seuils et élévation des niveaux des lits en amont (seuils d'infiltration) nécessitant la réalisation de plusieurs ouvrages Occupation agricole des espaces en conflit possible avec l'élevage	Eu égard aux coûts onéreux, il importe d'envisager un partenariat avec les structures afin de maximiser au mieux les impacts Il importe aussi d'envisager une étude d'impact afin de prévenir les effets négatifs et d'apporter les corrections nécessaires Enfin la mise en place d'un dispositif simple de suivi pourrait permettre la mesure des impacts par des indicateurs simples (battement des nappes d'eau pour les seuils d'infiltration, surface récupérées pour les épis, recul ou non des berges pour les digues de protection des berges) Pour les seuils, renforcer les dispositifs par des faux puits Activités à développer en fonction de véritables besoins
Résultat intermédiaire 2.2 : Restauration des terres de	Réalisation d'ouvrages de Conservation des Eaux du Sol et	Ouvrages de Conservation des Eaux du Sol et Défenses et Restauration	Banquettes non recommandées pour la	Il paraît beaucoup plus pertinent d'associer au niveau des versants et

Evaluation à mi – parcours COGERAT
Rapport final, janvier 2010

parcours affectées par l'érosion hydrique et éolienne et protection mécanique et biologique	Défenses et Restauration des Sols: 645,5 ha de terres de parcours dégradées restaurées (700 banquettes d'infiltration), 3785 ml de cordons pierreux, 1600 ml de protection biologique des berges; repérage et protection de 7000 jeunes pousses de ligneux sur 75 ha	des Sols réalisés en matière de réhabilitation des terres de parcours (banquettes et cordons pierreux renforcés par des plantations, sans ensemencement ; repérage et protection de la régénération naturelle) Flux monétaire et accessibilité alimentaire favorisés Mise en place comité de suivi des sites Intérêts et engouement autant des populations que des structures communales et des organes de gestion Corrections techniques apportées et compétences locales formées	nature des sols et la topographie (en général des plaines sablonneuses ou faiblement indurées) Très faible taux de réussite des plantations (espaces ouverts, sans véritables règles de gestion) Accessibilité et reproductibilité des techniques, en particulier les cordons pierreux et l'entretien de la régénération naturelle	des plaines l'installation de cordons pierreux avec l'entretien de la régénération naturelle (repérage des plants, élagage pour dégager les troncs et protections)
Résultat intermédiaire 2.3 : les sols affectés par dépôts éoliens sont stabilisés	Stabilisation et fixation de 6,65 ha de dunes Outre leurs vocations de lutte contre la dégradation des terres et d'amélioration des systèmes de productions agricoles et pastoraux, la réalisation des ouvrages a engendré la création d'environ 25 000 Hommes jour rémunérés en cash for work Deux événements majeurs intervenus en matière de récupération des terres au cours de la mise en œuvre du projet: Directives nationales en matière d'ouvrages de récupération des terres (banquettes) et de rémunération de la main d'œuvre (cash for work).	Flux monétaire et accessibilité alimentaire favorisés Mise en place comité de suivi des sites Intérêts et engouement autant des populations que des structures communales et des organes de gestion	Matériaux de fixation des dunes non toujours disponibles Reprise très faible des plantations en l'absence de protection et d'arrosage	Promouvoir plutôt des haies vives et des brises vent dans les vallées agricoles par des espèces utilitaires
Résultat intermédiaire 2.4 : Préparation et adoption d'une stratégie de développement du tourisme dans la RNNAT et ses zones connexes		Une stratégie de développement du tourisme a été développée, les mécanismes et les partenaires identifiés Activité d'importance locale et régionale certaine	Insécurité résiduelle Baisse de l'activité touristique Stratégie non encore mise en œuvre	A court terme, activité difficilement envisageable Le Cogerat peut cependant appuyer à une meilleure connaissance des sites touristiques (photographie, cartographie, ...)
Réalisation des résultats				

Evaluation à mi – parcours COGERAT

Rapport final, janvier 2010

intermédiaires du résultat 3				
Résultat intermédiaire 3.1 : Les systèmes de production agricoles et pastoraux sont améliorés	Formation de maraîchers pilotes en technique de compostage et de production des plants; Vulgarisation des techniques de haies vives pour atténuer la pression sur les ressources ligneuses; Appui à l'évaluation de la campagne de vaccination dans certaines communes de la zone d'intervention; Appui à l'évaluation de la campagne agrosylvopastorale	Activités en matière de renforcement des capacités des producteurs et des modes de production Appuis en matière de vaccination et d'évaluation de la campagne agricole	Impacts/effets très limités Absence de personnel technique pour prendre en charge les activités	Les activités d'appuis en ce qui concerne les vaccinations et l'évaluation de la campagne agricole constituent plutôt une dispersion des efforts au regard des demandes et de l'étendue de la zone couverte. Les maraîchers ont acquis une expertise technique certaine ; et un auto - encadrement semble fonctionnel, Ce résultat intermédiaire 3.1 peut ne pas être retenu pour la suite du projet (l'activité d'installation des haies vives est proposée dans le cadre du résultat intermédiaire 2.3
Résultat intermédiaire 3.2 : L'utilisation du bois pour la construction et le bois feu diminue dans la Région d'Agadez	Etablissement d'un partenariat avec la SNCC en vue de l'utilisation du charbon minéral au niveau des gros consommateurs (hôpitaux, caserne, prisons et Emaïr) La collaboration avec la SNCC a permis l'abandon par les gros consommateurs de l'utilisation du bois comme source d'énergie (?? Tonnes de bois épargné grâce à l'utilisation de ??? tonnes de charbon)	Un partenariat est développé avec la SNCC en vue de promouvoir l'utilisation du charbon minéral auprès des grands consommateurs Bénéfice écologique certain en termes de superficies boisées conservées par l'action Choix pertinent des cibles	Absence de référentiel pour évaluer l'impact écologique	Partenariat à maintenir et à développer davantage
Résultat Intermédiaire 3.3 : L'impact d'espèces nuisibles sur les activités économiques est réduit	néant	Une étude pour apprécier les niveaux de nuisibilité des espèces végétales (Prosopis) et animales (chacal) a été menée Amélioration des connaissances sur les problématiques liées à la question Un programme expérimental d'aménagement des peuplements est envisagé	Mise en œuvre des recommandations non encore effectives	L'aménagement à titre expérimental d'un peuplement de Prosopis semble pertinent et se justifier dans le cadre du projet.
Résultat intermédiaire 3.4 : Réintroductions raisonnées d'espèces en voie de disparition (autruche à cou rouge et gazelle dama) apportent des bénéfices aux populations locales	Appui à l'entretien de l'unité d'élevage d'autruches d'Iferouâne;	Quelques individus d'autruche sont entretenus (alimentation) et peuvent constituer un départ au repeuplement de la zone	L'insécurité a détruit une partie Population non viable	Une véritable stratégie doit être développée et mise en œuvre
Résultat intermédiaire 3.5 : Les Commissions Foncières	Mise en place de structures de prévention et de gestion des conflits	Mise en place effective ou en cours de structures de prévention et de gestion	L'insécurité limite les actions de renforcement des	Activité à développer davantage en partenariat avec les structures

Evaluation à mi – parcours COGERAT

Rapport final, janvier 2010

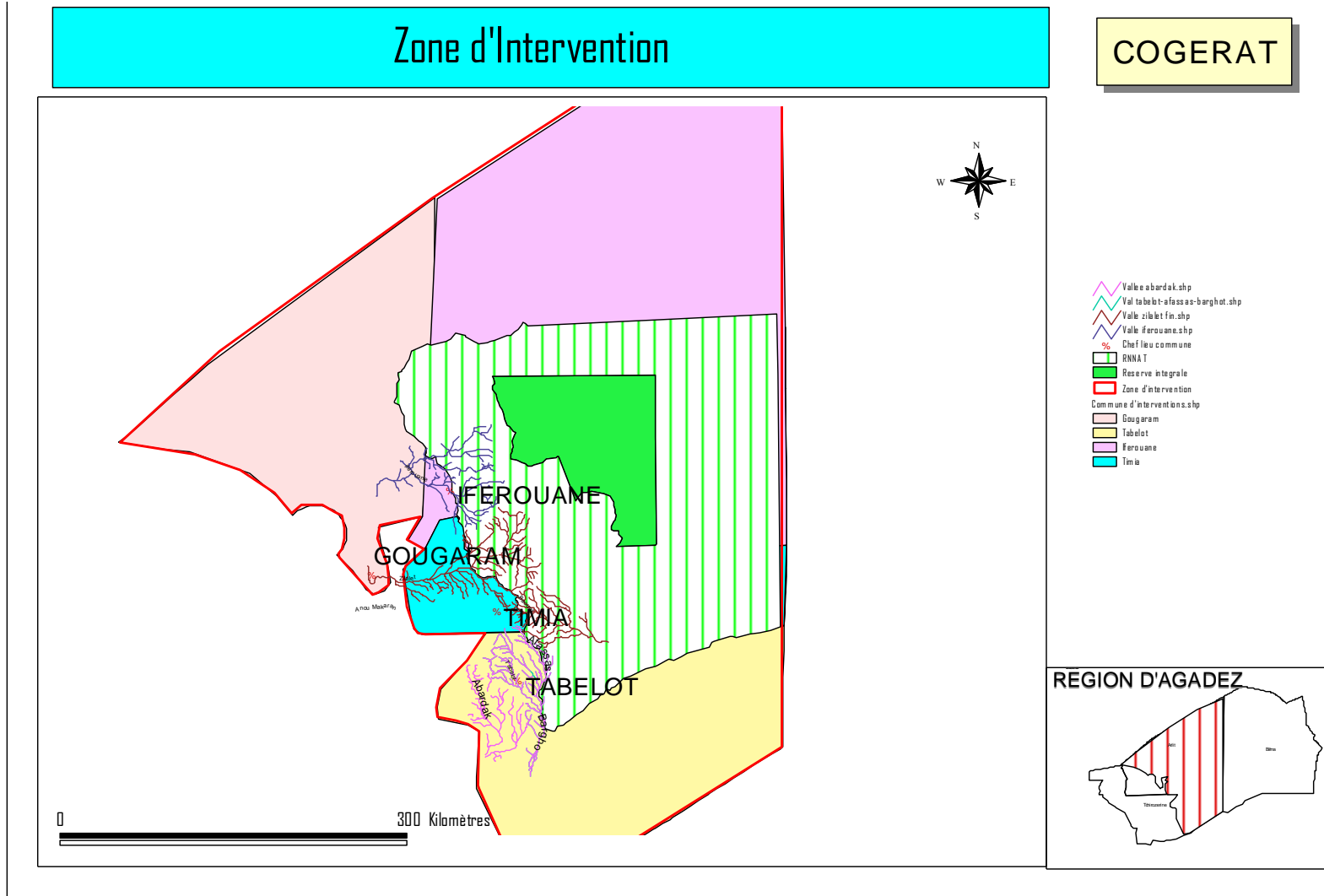
de la Région d'Agadez sont fonctionnelles	liés à l'utilisation des ressources naturelles (2 COFODEP et 1 COFOCOM, 1SPR). 2 COFOCOM sont en cours d'installation (Tamia et tabelot);	des conflits liés à l'utilisation des ressources naturelles (2 structures départementale et 3 communales) Activité d'importance dans cette dynamique de décentralisation Renforcement de la démarche de cogestion du projet Contrôle, prévention et gestion des conflits	capacités des structures mises en place	communales et l'association intercommunale
Résultat intermédiaire 3.6 : Les 4 Communes de la zone du projet COGERAT participent efficacement aux efforts de cogestion		Création d'une association intercommunale Mise en place des structures d'appui en matière de cogestion Mobilisation et participation des populations Prise en compte dans les processus des décisions des groupes vulnérables comme les jeunes et les femmes Participation financière en augmentation Disponibilité et acceptation de la démarche Les programmes intègrent les participations des partenaires	Partenariats autres peu développés Insuffisance de compétences techniques au niveau des communes	La disponibilité des communes est un facteur favorable au développement d'un tel partenariat et à la prise en compte des principes de cogestion dans la mise en œuvre des PDC
Réalisation des résultats intermédiaires du résultat 4				
Résultat intermédiaire 4.1 Réseau d'Observatoires est fonctionnel	Mise en place du réseau local d'observatoires des conditions écologiques et socio économiques ; 2 stations météorologiques installées 8 pluviomètres installés	Disponibilité d'informations météorologiques	Observatoires des conditions écologiques et socio économiques non fonctionnels (le partenaire n'a pu mettre en place le dispositif requis)	Un réseau d'observatoires bien suivis aurait en effet constitué une source d'informations pour évaluer les changements induits
Résultat intermédiaire 4.2 Base des données	Mise en place d'une unité SIG 1 base de données couplée à un SIG mise en place	Base de données en construction Développement en cours d'une unité SIG	Absence de compétences internes et d'équipements	Il importe de renforcer et de structurer la base de données et le SIG
Réalisation des résultats intermédiaires du résultat 5				
Résultat intermédiaire 5.1 : Gestion efficace du projet par une gestion adaptative	néant			
Résultat intermédiaire 5.2 : Suivi-évaluation	Mise en œuvre du plan de suivi et évaluation du projet: Mise en place du système de suivi et évaluation du projet et de l'unité SIG			

Evaluation à mi – parcours COGERAT
Rapport final, janvier 2010

	<p>1 atelier de lancement, 4 réunions du comité de pilotage, 3 réunions des partenaires du projet au niveau régional; Plusieurs missions de suivi et supervision des activités du projet par les cadres techniques, les autorités administratives et coutumières; 8 ateliers d'autoévaluation et de programmation (2 par communes) réalisés 1 évaluation à mi parcours (en cours); Elaboration de rapports d'avancement du projet (APR)</p>			
Résultat intermédiaire 5.3 : Un Comité Scientifique appui efficacement l'Unité de Gestion du projet et le Comité de Pilotage	Adoption en comité de pilotage du projet de textes portant création du comité scientifique;			
Résultat intermédiaire 5.4 : Préparation d'un diagnostic annuel participatif de l'état des lieux écologique et socio-économique	Réalisation d'une étude diagnostic des tendances écologiques et socio-économiques;			
Résultat intermédiaire 5.5 : Les financements sont utilisés de manière efficace et les affectations sont transparentes	<p>Voyage d'étude en Algérie en vue d'établir une vision régionale et transfrontalière, intégrée de conservation, restauration et utilisation durable des ressources naturelles des écosystèmes sahariens entre la RNNAT et les parcs de Tassili et Ahaggar (Algérie);</p> <p>3 audits annuels réalisés (2006, 2007 et 2008)</p>			

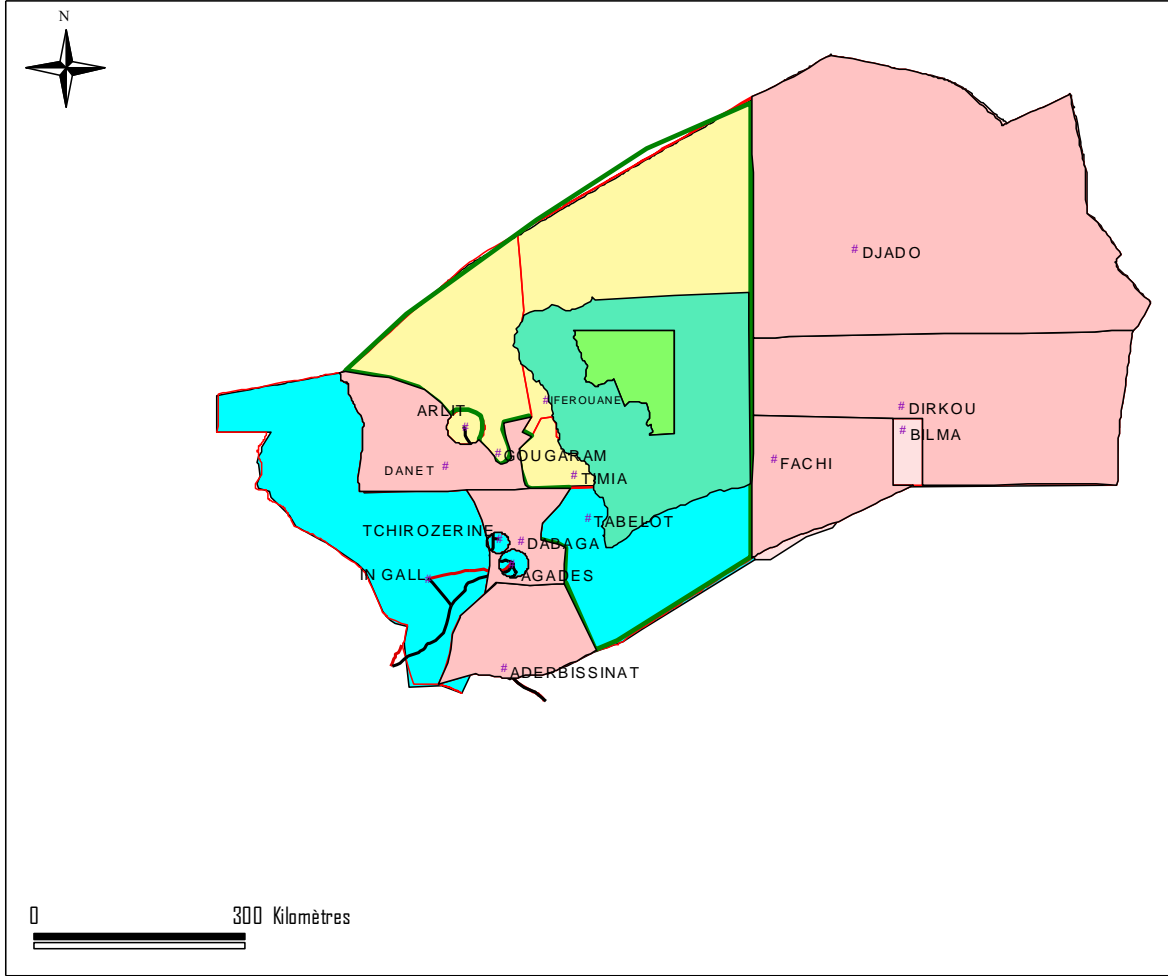
- **Mise en place cinq (5) comités locaux de suivi et d'entretien des ouvrages en vue d'une meilleure appropriation des ouvrages communautaires par les bénéficiaires;**
- **Production et plantation de 70 000 plants forestiers et fruitiers**

6.8.3 Cartes de la zone géographique couverte par le projet

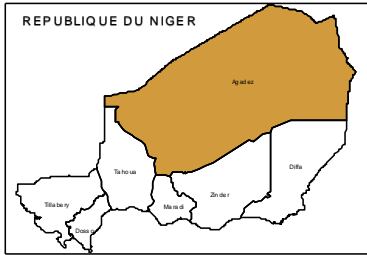


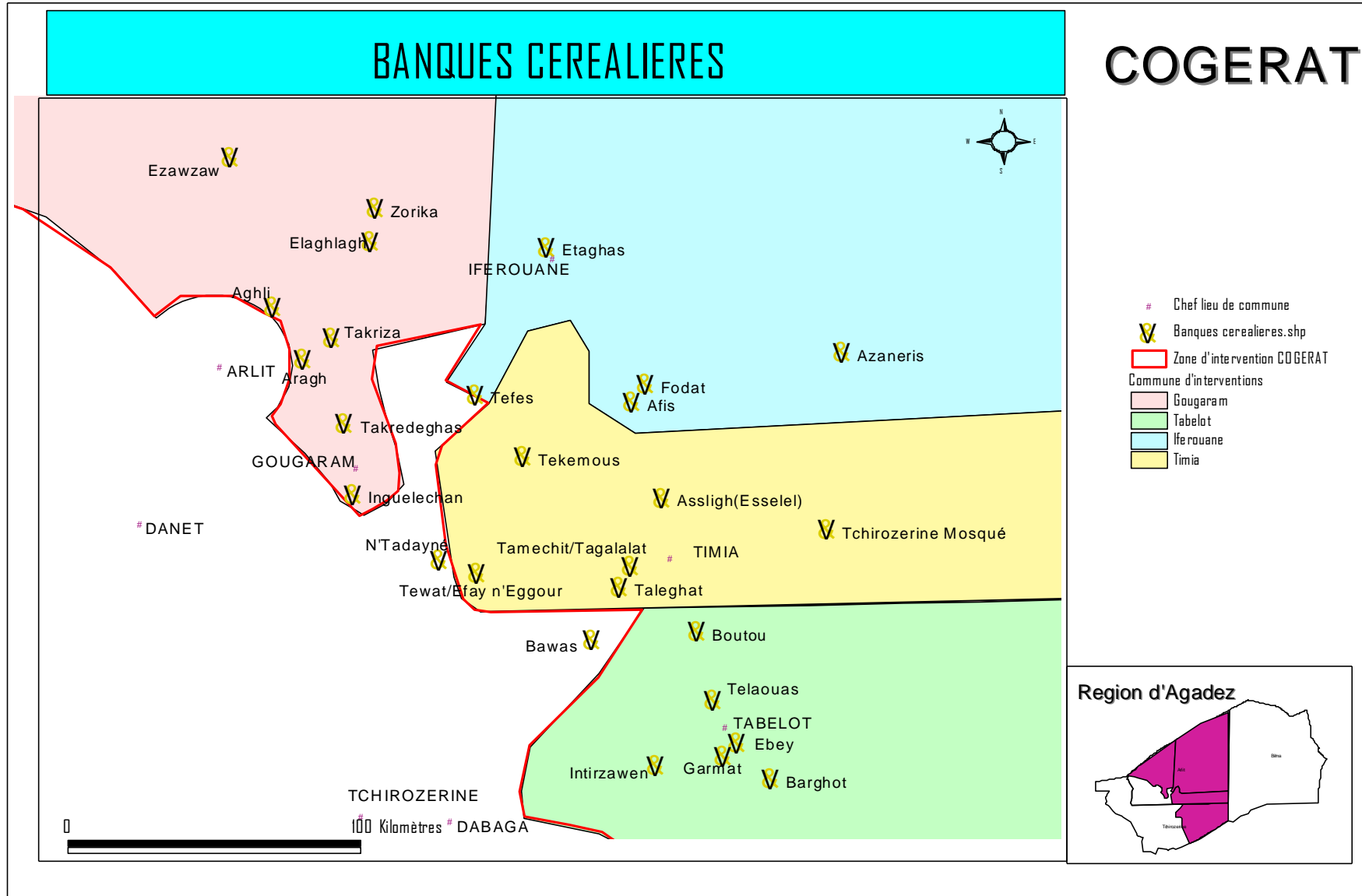
Région d'Agadez

COGERAT

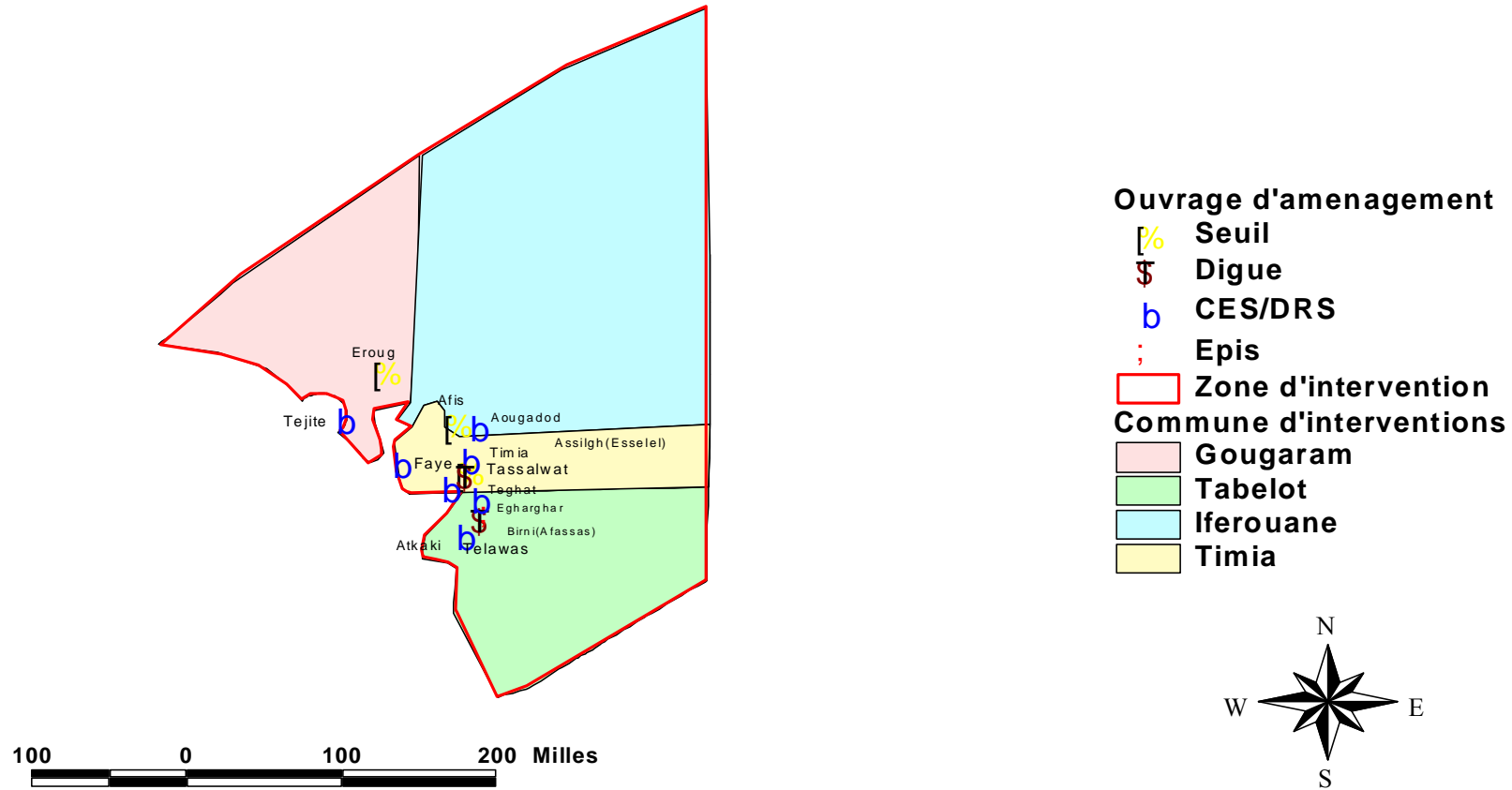


- RNNAT
- Réserve intégrale.
- # Chef lieu de commune
- Zones connexes.
- Zone d'intervention COGERAT
- Route bitumée
- Route lateritique
- Limite Commune
- Departement
- Bilma
- Arlit
- Tchirozerine



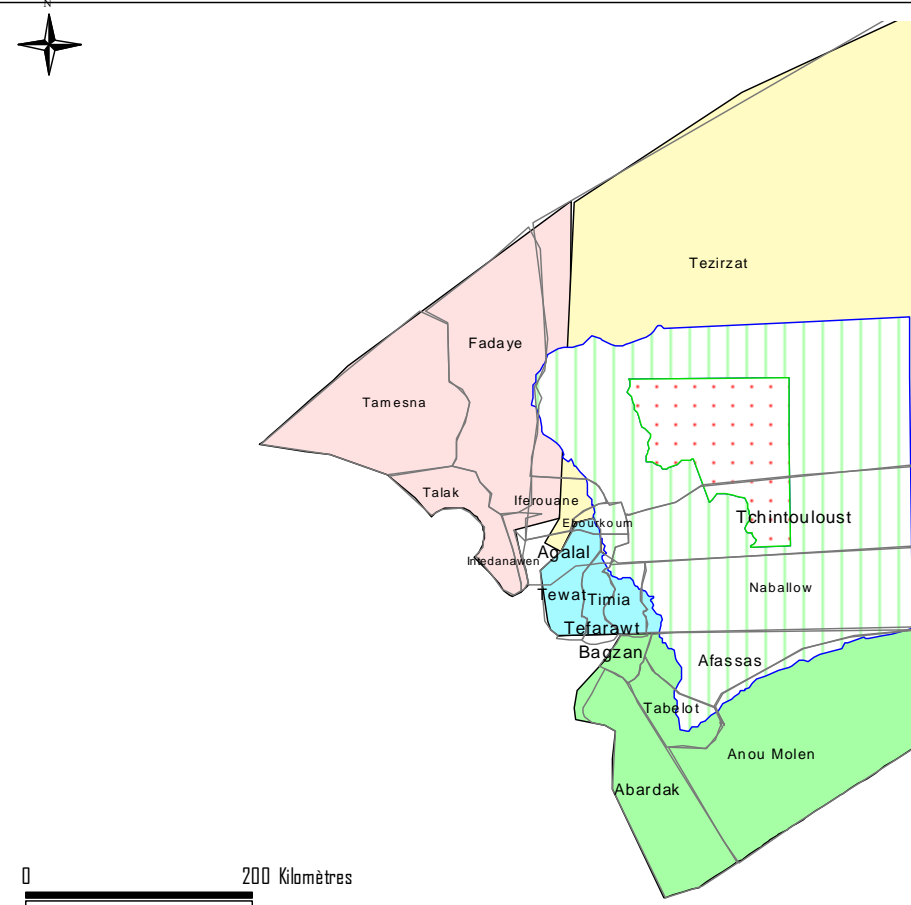


Ouvrages d'aménagement



Découpage Unités Géographiques d'Aménagement et de Cogestion

COGERAT



- Uga Tabelot
- Uga Iferouane
- Uga Gougaram
- Uga Timia
- Reserve integrale.
- RNNAT
- Commune d'intervention
- Gougaram
- Tabelot
- Iferouane
- Timia

Region d'Agadez

